

**Ecole Des Hautes Etudes Commerciales
d'Alger**

EHEC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en sciences commerciales**

Option : Management et entrepreneuriat.

THEME :

**La gestion des risques de crédit liés
aux investissements**

Cas : Banque - BADR (GRE) TIZI –OUZOU

Elaboré par :

Melle MEDJKANE Safia

Encadré par :

Professeur BENIKHELEF Faiza

10^{ème} Promotion

Septembre 2023

**Ecole Des Hautes Etudes Commerciales
d'Alger**

EHEC

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en sciences commerciales**

Option : Management et entrepreneuriat.

THEME :

**La gestion des risques de crédit liés
aux investissements**

Cas : Banque - BADR (GRE) TIZI –OUZOU

Elaboré par :

Melle MEDJKANE Safia

Encadré par :

Professeur BENIKHELEF Faiza

10^{ème} Promotion

Septembre 2023

DÉDICACES

À mon cher père, Ouremdan Medjkane, et à ma tendre mère, Ben Zaouche Djouza, qui ont toujours été mes piliers de soutien et sources d'inspiration tout au long de ce parcours académique.

À ma petite sœur, Katia, dont la présence a apporté de la joie et de la motivation à chaque étape de ce voyage.

À ma chère amie, Ines Yakout, dont l'aide précieuse et le soutien inébranlable ont été une lumière dans les moments les plus sombres.

À ma famille dans son ensemble, pour leur amour, leur encouragement et leur compréhension constante.

À mes amis, qui ont partagé avec moi les hauts et les bas de cette aventure, je vous suis reconnaissante pour votre amitié sincère et votre soutien indéfectible.

REMERCIEMENT

En tout premier lieu, je remercie ALLAH, tout puissant, de m'avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

Ensuite, je me rappelle de la sagesse contenue dans les paroles de notre bien-aimé Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui : "Celui qui ne remercie pas les gens ne remercie pas Allah". C'est avec cette prise de conscience que j'adresse ma sincère gratitude aux membres du groupe régional d'exploitation de la banque BADR pour leur orientation.

Je suis reconnaissante au Professeur BENIKHELEF Faiza, mon encadrante, pour ses conseils. Ses idées ont enrichi ma compréhension et ont relevé la qualité de mon travail.

Je tiens également à exprimer mon appréciation aux membres du parcours académique de l'École Des Hautes Études Commerciales.

À ma famille et à mes amis, dont le soutien indéfectible et les encouragements ont été ma motivation constante, j'adresse ma sincère gratitude.

Résumé

Les banques jouent un rôle essentiel en finançant des projets d'investissement via des crédits. Cependant, ces crédits comportent des risques, notamment le risque de crédit. Pour minimiser ces risques, les banques utilisent diverses stratégies. En somme, la banque facilite l'investissement, mais doit gérer les risques associés pour maintenir la stabilité financière

Dans notre mémoire de recherche, nous avons suivi une méthodologie robuste pour explorer la gestion des risques liés aux crédits d'investissement. Notre approche a débuté par une recherche approfondie de la littérature académique et des observations pratiques au sein de la Banque BADR. Cette méthodologie multidimensionnelle a posé les fondations de notre compréhension du sujet.

Pour structurer notre travail, nous l'avons divisé en plusieurs chapitres. Le premier chapitre a établi les concepts fondamentaux de la banque, du crédit et de l'investissement. Le deuxième chapitre a exploré en détail les mécanismes de financement, les diverses typologies d'investissement et les risques inhérents. Le troisième chapitre a dévoilé le processus d'octroi des crédits d'investissement, tandis que le quatrième chapitre s'est focalisé sur la politique de gestion du risque de crédit au sein de la BADR, incluant une enquête qualitative sous forme de guide d'entretien pour collecter des données concrètes.

Ces chapitres ont jeté des bases solides pour nos futures analyses approfondies, nous permettant de comprendre en profondeur la gestion des risques liés aux crédits d'investissement au sein de la Banque BADR.

Les mots clés: Crédit d'investissement, Risque de crédit, Gestion des risques

ملخص

تلعب البنوك دورًا رئيسيًا في تمويل المشاريع الاستثمارية من خلال القروض. ومع ذلك، تتطوي هذه القروض على مخاطر، بما في ذلك مخاطر الائتمان. لتقليل هذه المخاطر، تستخدم البنوك استراتيجيات مختلفة. باختصار، يسهل البنك الاستثمار، ولكن يجب عليه إدارة المخاطر المرتبطة به للحفاظ على الاستقرار المالي. في ورقتنا البحثية، اتبعنا منهجية قوية لاستكشاف إدارة مخاطر ائتمان الاستثمار

بدأ منهجنا بالبحث الشامل عن المؤلفات الأكاديمية والملاحظات العملية داخل بنك بدر. وقد أرسيت هذه المنهجية المتعددة الأبعاد أسس فهمنا للموضوع. لتنظيم عملنا، قسمناه إلى عدة فصول. ويحدد الفصل الأول المفاهيم الأساسية للأعمال المصرفية والائتمان والاستثمار. واستكشف الفصل الثاني بالتفصيل آليات التمويل ومختلف أنماط الاستثمار والمخاطر الكامنة. وكشف الفصل الثالث النقاب عن عملية منح القروض الاستثمارية، بينما ركز الفصل الرابع على سياسة إدارة مخاطر الائتمان في إطار مشروع بدر، بما في ذلك إجراء دراسة استقصائية نوعية في شكل دليل للمقابلات لجمع بيانات ملموسة

أرسيت هذه الفصول أساسًا متينًا لتحليلنا المتعمق في المستقبل، مما سمح لنا باكتساب فهم متعمق لإدارة مخاطر ائتمان الاستثمار داخل بنك بدر

الكلمات الرئيسية: ائتمان الاستثمار، مخاطر الائتمان، إدارة المخاطر

Abstract

Banks play a crucial role in financing investment projects through loans. However, these loans come with risks, notably credit risk. To mitigate these risks, banks employ various strategies. In essence, banks facilitate investment but must manage the associated risks to maintain financial stability.

In our research thesis, we employed a robust methodology to explore the management of risks related to investment credits. Our approach commenced with an in-depth review of academic literature and practical observations within the BADR Bank. This multidimensional methodology laid the foundation for our understanding of the subject.

To structure our work, we divided it into several chapters. The first chapter established the fundamental concepts of banking, credit, and investment. The second chapter delved into the intricacies of financing, different investment typologies, and their inherent risks. The third chapter unveiled the process of granting investment credits, while the fourth chapter focused on the credit risk management policy within BADR Bank, including an interview-based survey to collect concrete data.

These chapters formed a solid basis for our subsequent in-depth analyses, enabling us to comprehend the management of risks associated with investment credits within BADR Bank

Key words: Investment credit, Credit risk, Risk management.

LISTE DES TABLEUX

<u>Tableau 1</u> : Exemple d'un échancier d'investissement.....	68
<u>Tableau 2</u> : Exemple d'un échancier d'amortissement.....	68
<u>Tableau 3</u> : Tableau des comptes résultats(TCR) prévisionnels avant financement.....	69
<u>Tableau 4</u> : Tableau d'emplois-ressources avant le financement.....	69
<u>Tableau 5</u> : Tableau emplois-ressources.....	73
<u>Tableau 6</u> : Chiffre d'affaire prévisionnel.....	95
<u>Tableau 7</u> : Détermination du coût de l'investissement.....	96
<u>Tableau 8</u> : Structure de financement.....	96
<u>Tableau 9</u> : Échancier d'investissement.....	98
<u>Tableau 10</u> : Echancier d'amortissement.....	99
<u>Tableau 11</u> : Détermination du BFR.....	100
<u>Tableau 12</u> : Tableau des Comptes de Résultats avant financent.....	100
<u>Tableau 13</u> : Emplois/ ressources avant financement.....	101
<u>Tableau 14</u> : Tableau d'échancier de remboursement de l'emprunt.....	105
<u>Tableau 15</u> : Plan de financement.....	105
<u>Tableau 16</u> : Détermination des nouvelles dotations aux amortissements.....	105
<u>Tableau 17</u> : Tableau des Comptes de Résultats après financement.....	106
<u>Tableau 18</u> : Tableau emplois /Ressources.....	107
<u>Tableau 19</u> : Rentabilité des fonds propres.....	107

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Investissement au sens comptable de terme.....	21
Figure 2 : L'investissement pour l'économiste ou le gestionnaire	22
Figure 3 : Levée de l'option d'achat.....	40
Figure 4:Variation de la VAN en fonction du taux d'actualisation.....	72
Figure 5 : Organigramme générale de la BADR	84
Figure 6 : Organigramme de GRE à la BADR.....	86

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

ATD : Avis à Tiers Détenteur

BADR : Banque Agricole et de Développement Rural

BOAL : Bulletin Officiel des Annonces Légales

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CLT : Crédits à Long Terme

CMT : Crédits à Moyen Terme

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNAS : Caisse Nationale d'Assurance Sociale

CP : Capital Propre

DR : Délai de Récupération

DRA : Délai de Récupération Actualisé

DRC : Délai de Récupération

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FFR : Fonds de Financement de la Réforme

GRE : Gestion des Ressources Humaines

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

IP : Indice de Profitabilité

KVA : Kilovoltampère

PCG : Plan Comptable Général

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNR : Prêt Non Rémunéré

TCR : Taux de Charge de Remboursement

TRFP : Taux de Rentabilité des Fonds Propres

TRI : Taux de Rentabilité Interne

TRIE : Taux de Rentabilité Interne

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

VAN : Valeur Actuelle Nette

VANFP : Valeur Actuelle Nette des Fonds Propres

LE SOMMAIRE

Introduction générale

Chapitre 1 : Le fonctionnement bancaire	01
Section1 : Généralité sur les banques.....	02
Section2 : Généralité sur les crédits.....	10
Section3 : Généralités sur l'investissement.....	21
Chapitre 2 : les risques de crédit d'investissement	27
Section1 : Les modes de financement d'un investissement.....	28
Section2 : Définition et typologie d'un crédit d'investissement.....	37
Section3 : Les risques liés aux crédits d'investissement et les moyens de prévention.....	44
Chapitre 3 : Le processus d'octroi d'un crédit d'investissement	57
Section1 : Les documents constitutifs d'un dossier d'investissement.....	58
Section2 : L'évaluation d'un projet d'investissement.....	59
Section 3 : Évaluation et Suivi des Engagements liés aux Crédits d'investissement.....	74
Chapitre 4 : L'analyse de la gestion des risques de crédit d'investissement	78
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil : BADR de Tizi-Ouzou.....	79
Section 2 : Analyse de la viabilité et la rentabilité d'un projet d'investissement	91
Section 3 : Résultats et Recommandations.....	113
Conclusion générale	123

Introduction Générale

La mission principale de la Banque est la médiation financière entre des entités économiques ayant des intérêts et des objectifs différents, elle assure une grande partie du financement de l'économie par la création monétaire. La banque joue un rôle essentiel dans la mise en relation des entités économiques en collectant l'épargne et en octroyant des crédits, tels que les crédits d'investissement.

Les investissements jouent un rôle primordial dans le développement de l'économie des pays. C'est la source de croissance et de la création de richesses. En effet, la création ou la continuité de l'entreprise passe nécessairement par l'acquisition d'actif corporel ou incorporel, autrement dit par l'investissement.

Un crédit d'investissement est un prêt à moyen ou long terme qu'une banque accorde à une entreprise pour une durée bien définie. Ce prêt est systématiquement associé à un risque.

Le risque de crédit est le risque le plus dangereux et le plus ancien auquel est exposée une banque dans le cadre de son activité. Pour limiter et minimiser ce dernier, une étude est conçue avant l'opération même d'octroi, le banquier exige des garanties. L'importance de ces garanties exigées est liée à l'échéance du crédit sollicité, plus l'échéance est lointaine, plus les garanties exigées sont importantes. Ces garanties assurent une certaine protection en exerçant sur le débiteur une action psychologique qui doit le pousser à respecter ses engagements. Pour cela, les banques doivent avoir une politique claire et précise en matière de Gestion du risque du crédit, et se doter d'outils d'aide à la décision fiables en matière d'octroi des crédits et de gestion des risques y afférents.

Le risque de crédit d'investissement est aujourd'hui au cœur des intérêts bancaires. La banque met en œuvre un ensemble de mesures de protection dont les plus importantes sont l'acceptation de garanties et l'application de règles commerciales prudentes afin d'assurer la continuité de ses activités. Elle s'adapte à la méthode d'analyse de la viabilité et de la rentabilité des financements, qui affine l'appréciation du risque de crédit des investissements.

Il est évident que la gestion du risque de crédit, et particulièrement lors du financement de l'investissement, est un enjeu majeur pour la banque, d'où notre thème qui s'articulera autour de la gestion de crédits d'investissement qui est intitulé : «**La gestion des risques de crédit liés aux investissements.** »

L'objet de notre travail est consacré à la recherche sur les méthodes de gestion du risque de crédits accordés par les établissements de crédit aux particuliers et aux entreprises. À cet effet, la question principale auxquelles nous tenterons de répondre est la suivante : « **Est-ce que la gestion des risques crédits d'investissement est performante au sein de la banque BADR ?** »

Au centre de cette question principale se trouvent d'autres questions secondaires qui nous permettront de cerner notre problématique, à savoir :

- Qu'est-ce qu'une banque et quel est son rôle ?
- Qu'est-ce qu'un investissement ? Qu'est-ce qu'un crédit ? Quels sont les types de crédit d'investissement et ses modalités de financement ? Ce qu'est un investissement et quelles sont ses modalités de financement ?
- Quels sont les facteurs pouvant être à l'origine du risque de crédit dans une opération ?
- De crédit d'investissement et quelles sont les précautions et les garanties à mettre en Place ?
- Comment une banque peut-elle identifier et mesurer le risque du crédit d'investissement ?
- Quelle est la politique de gestion du risque de crédit adoptée par la BADR, et particulièrement celle liée au crédit d'investissement ?
- Est-ce que la bonne communication, la disponibilité de formations et un bon suivi du personnel de la banque jouent un rôle dans une gestion efficace et dans la minimisation des risques liés aux crédits ?

Pour répondre aux questions de cette recherche, on supposera un certain nombre d'hypothèses :

H1 : Une analyse technico-économique approfondie renforce la prise de décision pour des projets d'investissement rentables au sein de la Banque BADR.

H2 : La protection de la banque contre les risques liés aux crédits d'investissement est assurée par la prise des garanties.

H3 : Les moyens d'évaluation, de prévention et de gestion du risque ne peuvent pas éliminer totalement le risque de crédit d'investissement.

H4 : La mise en place de processus de récupération des fonds efficaces et d'une communication et formation appropriées au sein de la Banque BADR, axées sur les risques liés aux crédits d'investissement, contribue à une meilleure gestion des risques et à la réduction des pertes liées aux crédits d'investissement.

Les objectifs de recherche :

Les objectifs principaux de cette recherche sont de :

- Démontrer l'importance du crédit d'investissement dans le financement.
- Être au courant des différents risques liés aux crédits d'investissement.
- Connaître la méthode d'évaluation des risques bancaires liés aux crédits d'investissement.
- Connaître les différentes étapes d'analyse d'un dossier d'investissement ainsi que les différents documents à fournir par le client demandeur de crédit.

L'intérêt du choix de thème :

Notre choix pour ce thème a été motivé d'une part, par son originalité, et d'autre part, pour le fait qu'il s'agisse d'un sujet d'actualité, vu l'importance des crédits d'investissement dans la progression économique.

Ainsi, la gestion du risque lié au crédit d'investissement nous permet de découvrir dans quelle mesure la banque peut répondre à ces besoins en matière de sécurité et de rentabilité.

Méthodologie de recherche :

Nos recherches ont été axées sur la consultation d'ouvrages, de travaux universitaires, de revues spécialisées dans le domaine bancaire et de l'investissement. Nous avons également porté une attention particulière à l'observation des méthodes appliquées par la BADR dans la gestion du risque de crédit d'investissement, afin de compléter notre analyse et d'obtenir des données empiriques pertinentes. Cette démarche correspond à notre méthodologie de recherche descriptive et analytique en utilisant des techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives.

Chapitre 01 : Le fonctionnement bancaire.

Ce premier chapitre établit les fondements essentiels liés à la banque, au crédit et à l'investissement. Il offre une introduction succincte mais cruciale pour comprendre le contexte financier qui sous-tend la mémoire.

Chapitre 02 : Les risques de crédit d'investissement.

Ce chapitre explore les éléments essentiels liés au financement, aux différentes typologies d'investissement et aux risques associés à ces investissements.

Chapitre 03 : Le processus d'octroi d'un crédit d'investissement

Ce chapitre vise à présenter le processus d'octroi d'un crédit d'investissement.

Chapitre 04 : L'analyse de la gestion des risques de crédit d'investissement.

Enfin le chapitre 04 porte sur la présentation de notre organisme d'accueil (BADR) et traite un cas pratique dont le sujet de la politique de gestion du risque de crédit adoptée par la (BADR) lors de l'attribution de crédits d'investissement et on conclut notre étude par une enquête (un guide d'entretien) visant à recueillir des données cruciales sur la gestion des risques, les processus de récupération des fonds et le rôle de la communication et de la formation dans cette gestion des risques. Ces éléments posent les bases essentielles pour les analyses approfondies à suivre.

Chapitre 01 : Le fonctionnement bancaire

Introduction

Ce premier chapitre est une plongée dans les notions fondamentales qui sous-tendent notre étude sur la gestion des risques de crédit d'investissement. Il nous offre un aperçu essentiel des concepts clés tels que la banque, l'investissement et le crédit, qui serviront de socle pour la suite de notre exploration. Nous allons maintenant examiner de plus près ces éléments et leur rôle crucial dans le paysage financier.

Section 01 : Généralité sur les banques

1.1 Définition de la Banque :

« Selon Le Petit Larousse, la banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds, et gère les moyens de paiement. »

1.1.1 Définition économique :¹

Institution financière habilitée à recevoir des dépôts à la vue du public et à effectuer toutes opérations de banque. Elle agit en tant qu'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit des dépôts, accorde des crédits, règle les ordres de paiement à des titres, soit par chèque, soit par transfert électronique. Elle propose de nombreux autres services : conseil, service d'assurance, service de gestion et de portefeuille.

1.1.2 Définition juridique :²

Cette définition a connu plusieurs apports à la lumière des lois adoptées successivement :

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. » Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

¹ PEYRARD (J) et PEYRAYD(M) : *dictionnaire de finance*, Vuibert, 2001, P..25.

² GARSUALT, (PH) et PRIANI (S) : *LA banque fonctionnement et stratégie*, Edition Economica, Paris, 1997, P.28.

1.1.3 Définition d'une banque selon le système bancaire Algérien :

Selon le système bancaire algérien, une banque est une institution financière agréée par la Banque d'Algérie, la Banque centrale d'Algérie, qui est autorisée à exercer des activités bancaires, y compris la collecte de dépôts, l'octroi de crédits, la fourniture de services de paiement, la gestion de patrimoine et d'autres services financiers conformément aux lois, règles et réglementations en vigueur en Algérie. Une banque peut opérer en tant que banque commerciale, banque d'investissement, banque de développement, ou d'autres types de banques, sous réserve des licences et autorisations appropriées délivrées par les autorités compétentes en Algérie.

Il est important de noter que les lois, règles et réglementations du système bancaire algérien peuvent évoluer avec le temps et qu'il est essentiel de se référer à des sources officielles et fiables pour obtenir des informations actualisées et précises sur la définition de la banque dans le contexte spécifique du système bancaire algérien.

1.2 Le rôle de la banque :

Comme étant, les banques sont des institutions financières qui offrent divers services et produits financiers aux individus, aux entreprises et aux gouvernements, son rôle principal consiste à collecter les capitaux disponibles pour son propre compte et les utiliser sous sa responsabilité dans des opérations de crédit.

1.2.1 Le rôle économique de la banque :

La définition économique d'une banque est donnée par Philippe Garsault et Stéphane Priam : « La banque est intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

L'intermédiaire (marché indirect) :

- 1- Les offreurs de capitaux confient leurs dépôts et épargnes.
- 2- Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements.

Les dés-intermédiaires (Marché direct) :

1- Les offreurs de capitaux investissent directement sur le marché.

2- Les demandeurs de capitaux se financent auprès des marchés. »³

Bien évidemment, pour être efficace dans ce rôle d'intermédiaire, un établissement de crédit doit réaliser les opérations de collecte, de prêts et leur gestion en :

- Intercalant son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux.
- En mettant en relation directe entre offreurs et demandeurs de capitaux sur le marché de capitaux.

1.2.2 Les activités de la Banque :

Les activités exercées par une banque peuvent être regroupées en trois catégories principales. Tout d'abord, les activités traditionnelles d'intermédiation, les activités de marché, la prestation de services.

La collecte des ressources, en tant qu'activité bancaire, se réfère généralement à l'acquisition ou à la mobilisation de fonds par une banque auprès de diverses sources externes pour financer ses opérations et ses activités commerciales. Cela peut inclure plusieurs méthodes de collecte de fonds, notamment

1.2.2.1 La collecte des ressources :

« La banque participe aux différentes opérations monétaires associées aux activités économiques de leurs clients et elle les opère généralement grâce aux :

- "Aux dépôts dans les comptes des particuliers et des entreprises" sans rémunération ;
- Aux dépôts dans les comptes des particuliers et des entreprises avec rémunération ;
- Aux dépôts à terme des bons de caisses avec rémunération. »⁴

³ Ibid, P.8.

⁴ MAKHLOUF (S) et TOUAMI (f) : *financement bancaire des entreprises* », Master en science de gestion, université de Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2019, P.10.

1.2.2.2 La distribution des crédits :

«L'article L313-1 du Code monétaire et financier, définit le crédit comme « Constitue une opération de crédit tout acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie sont assimilés à des opérations de crédit : le crédit-bail, et, de manière générale, toute opération de location assortie d'une option d'achat. »

« L'opération des crédits par signature se reconnaît à la réunion de trois éléments :

- ✓ Une avance en monnaie ;
- ✓ Une rémunération du créancier ;
- ✓ La restitution du fond prêté. Et le crédit prend trois formes :
- ✓ Crédit d'exploitation ;
- ✓ Crédit d'investissement ;
- ✓ Crédit par signature. »⁵

1.2.2.3 Les activités d'intermédiation :

La fonction d'intermédiation bancaire consiste à collecter des dépôts de clients (demandeurs de fonds) sous forme de dépôts à vue ou à terme, et à utiliser ces fonds pour accorder des prêts à d'autres clients (emprunteurs) qui ont besoin de financements pour leurs activités. Les banques agissent donc comme des intermédiaires entre les détenteurs de fonds excédentaires et les emprunteurs nécessitant des fonds.

« La fonction d'intermédiation apparaît essentielle et s'avère directement liée à la transformation des caractéristiques des dépôts reçus. »⁶

⁵ BOUCHELIL, (A) : *La gestion des risques bancaires liés aux crédits d'investissements Etude de cas : BNA*, licence en science commerciale, école des hautes études commerciale, 2012, P .06.

⁶ LOBEZ, (F) : *banque et marchés du crédit*, Edition Puf, 1997, P.08.

1.2.2.4 Les prestations de services :

La prestation de service en tant qu'activité bancaire se réfère à la fourniture de services financiers par une institution bancaire à ses clients. Cela peut inclure une large gamme de services, tels que :

- La gestion des moyens de paiement ;
- le traitement des transactions,
- l'émission de cartes de crédit ou de débit,
- la mise à disposition de produits d'épargne et de prêts,
- d'autres services financiers connexes.

1.3 Les ressources d'une banque :

« Pour exercer leurs activités, les banques disposent généralement de trois catégories de ressources. »⁷

- Les fonds propres ;
- Les ressources clientèle ;
- Les ressources de refinancement.

1.3.1 Les fonds propres :

Les ressources propres sont celles que les propriétaires de la banque réunissent au moment de sa création et leur augmentation dont l'accroissement est possible pendant son exercice. Ces ressources constituent le gage des créanciers et la mesure de son indépendance vis-à-vis des tiers.

1.3.2 Les ressources clientèle :

« Ces ressources sont constituées principalement par les dépôts, les bons de caisse et les comptes épargnés.

⁷ BENHALIMA, (A) : *pratique des techniques bancaire Référence à l'Algérie*, édition dahlab, 2007, P.41

- **Les dépôts** : Il s'agit des liquidités confiées à une banque placée dans une banque par les personnes physiques ou morales, on distingue deux catégories de dépôts, à savoir les dépôts à vue et les dépôts à terme.
- **Les bons de caisse** : Ce sont des titres émis par les banques en contrepartie d'un placement de fonds et comportant l'engagement de rembourser le montant à une échéance déterminée moyennant le paiement d'un intérêt. On distingue deux catégories de bons, à savoir les bons de caisse nominatifs et les bons de caisse anonymes.
- **Les comptes d'épargne** : Ils représentent des dépôts de fonds soumis à des conditions particulières notamment en matière de liquidité et de disponibilité en échange d'une rémunération spécifique ou d'avantages particuliers (droits à prêts, fiscalité,...). Les ressources d'épargne coûtent généralement plus cher aux établissements de crédits que les dépôts à vue, mais en contrepartie la durée de conservation des fonds est plus longue. En effet, si les fonds épargnés ne sont jamais réellement « bloqués » (terme souvent improprement utilisé), leur liquidité est soumise à des conditions contractuelles qui limitent, dans la pratique, l'importance des remboursements. »⁸

1.3.3 Les ressources de financement :

Les banques ont la possibilité de reconstituer leur liquidité afin de pouvoir accorder de nouveaux crédits, et ce par le réescompte des effets dont elles sont porteuses auprès de la banque centrale ou par le recours au marché monétaire.

- Le recours au réescompte auprès de la banque centrale : c'est une opération par laquelle le banquier escompteur renouvelle à son profit l'opération d'escompte auprès de la banque centrale ;

- Le recours au marché monétaire : le marché monétaire au sens large du terme est un marché sur lequel interviennent aussi les banques que d'autres agents financiers non bancaires.⁹

⁸ OSMANI (S) et ZAID (J) : *La gestion de risque de crédit bancaire Cas : montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement*, master en science de gestion, université de Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2020, P.13.

⁹ BENHALIMA, (A) : Op.cit, p.28.

1.4 Les typologies de la banque :

On peut trouver différents types de banques, en commençant par la banque centrale, également appelée "banque des banques". Ensuite, les autres types de banques sont distingués en fonction de leurs classifications.

1.4.1 La Banque Centrale :

La Banque centrale est une institution qui, sous l'autorité de l'État, est chargée de réguler la politique monétaire d'un pays. Elle a pour missions principales :

- La stabilité de la monnaie du pays.
- Préservation de la stabilité financière du pays.

Pour ce faire, elle peut notamment fixer les taux d'intérêt, conduire des opérations d'open market (achat ou vente de titres sur les marchés financiers), émettre la monnaie nationale et veiller à la bonne santé du système bancaire et financier.

D'après BEITONE et Antonie, « La banque centrale est une institution financière qui est, au sein d'un système bancaire hiérarchisé, assure la fonction de prêteur en dernier ressort, conduit la politique monétaire et exerce des fonctions de régulation du système financier. »

1.4.2 Les apporteurs de capitaux

On peut définir cela comme la proportion du financement fournie par les actionnaires.

1.4.2 1 Les banques publiques :

Une banque publique est une société bancaire dont l'État ou des acteurs publics sont propriétaires. Elle se distingue d'une banque commerciale par son type d'actionnariat, mais aussi souvent par certaines missions qui lui sont confiées par la puissance publique.

1.4.2.2 Les banques privées :

Une banque privée est une banque qui offre des services personnalisés et étendus. Elle est surtout spécialisée dans la gestion des portefeuilles financiers et du patrimoine.

1.4.2.3 Les banques mixtes :

Dans cette banque, la participation à la fois du secteur public et du secteur privé est combinée, ce qui signifie que l'État et les particuliers qui sont actionnaires ont un pouvoir de décision égal.

1.4.3 La classification des banques selon leurs activités :

1.4.3.1 Banque d'épargne (Banque de l'immobilier) :

Les banques d'épargne ont pour mission principale de collecter les dépôts d'argent de leurs clients et de les investir dans des projets rentables.

1.4.3.2 Banque de Dépôt :

« Les banques de dépôt sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fonds à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement des opérations à court terme et moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprises, elles reçoivent des dépôts et accordent des prêts. »¹⁰

1.4.3.3 La Banque d'affaires (d'investissement) :

Une banque d'affaires est une institution financière spécialisée dans les opérations financières telles que l'introduction en bourse, l'augmentation de capital, les fusions-acquisitions, et autres. Elle agit en tant qu'intermédiaire et conseiller pour les grandes entreprises industrielles et commerciales, et parfois même pour les États. En plus de son rôle de conseiller, la banque d'affaires peut également gérer son propre portefeuille de participations.

1.4.3.4 Banque Universelle (Banques généralistes) :

Ce sont des banques qui pratiquent toutes les activités sans spécialisation, communément appelées des banques généralistes. Elles regroupent plusieurs types de banques, notamment

¹⁰ MAKHLOUF(S) et TOUAMI (F) :Op.cit, P16

les banques de détail, de financement et d'investissement ainsi que les banques de gestion d'actifs, formant ainsi d'importants conglomérats financiers.

1.4.3.5 Banque Islamique :

Le système bancaire islamique est construit sur les principes de la religion musulmane, qui reposent sur trois fondements clés : l'interdiction des taux d'intérêt fixes, la répartition des profits et des pertes découlant des investissements, ainsi que la promotion des investissements productifs qui favorisent la création de richesse et d'emplois.

Section 02 : Généralité sur les crédits

2.1 Notion du crédit :

Le crédit est une opération qui permet au débiteur de différer son paiement ou qui permet à un agent économique de disposer pendant un certain temps de ce qui est mis à sa disposition par un autre agent. Le plus souvent le créancier obtient une rémunération (intérêt) versée par le débiteur.¹¹

2.1.1 Définition économique :

Le crédit vient du mot latin « creder » qui signifie « avoir confiance » et surtout « confiance en l'avenir et la promesse » qui est la base de toute décision. Accorder un crédit permet au bénéficiaire de disposer d'un pouvoir d'achat immédiat moyennant le paiement d'un intérêt et l'obligation de rembourser le crédit dans les délais convenus.¹²

2.1.2 Définition juridique :

Le crédit est défini comme étant « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie ». Sont

¹¹ BEITON (A) : *dictionnaire des sciences économiques*, édition Armand Colin, Paris, 2007, P.113.

¹² BCEAO : LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERS USITES PAR LA BCEAO, P.11

assimilées à des opérations de crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat notamment, le « crédit-bail ».¹³

2.2 Les caractéristiques du crédit bancaire :

La banque prête à la fois du temps et de l'argent pour créer du crédit ; elle prête du temps pendant qu'elle attend de l'argent et de l'argent en attendant du temps. La combinaison de quatre facteurs qui peuvent nous fournir le sens du mot crédit peut alors être affirmée et mise dans une équation qui est : la confiance, le temps, la rémunération et le risque.

2.2.1 La Confiance :

La confiance est la base de la relation bancaire. Cependant elle peut évoluer en fonction des rapports avec la Banque. Cette confiance est basée non seulement sur la solvabilité de l'emprunteur, mais aussi sur son honnêteté et sa compétence dans son activité professionnelle.

2.2.2 Le temps :

Le temps se réfère à la durée pendant laquelle un emprunteur est en mesure de rembourser un prêt. Plus la durée du prêt est longue, plus les mensualités seront faibles, mais cela peut entraîner un coût total plus élevé en raison des intérêts. À l'inverse, une durée de remboursement plus courte peut réduire le coût total du prêt, mais les mensualités seront plus élevées.

2.2.3 La rémunération :

La convention de crédit contient généralement l'indication des rémunérations réservées à la banque. Il s'agit essentiellement du taux d'intérêt et des diverses commissions qui peuvent être prévues en fonction des services rendus.

2.2.4 Le risque :

Le risque est le facteur décisif de toute opération de crédit, nous distinguons deux catégories de risque :

¹³ Au titre de l'ordonnance N° 03-11 du 26 Aout 2003 portant sur la monnaie et le crédit dans son article N° 68

- Le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser son crédit.
- Le risque d'insolvabilité qui repose sur la perte définitive d'une créance, sur la gestion de la défaillance, elle lie l'incapacité du client à respecter les termes du contrat prêt.

« C'est dans l'intérêt de diminuer le risque que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même »¹⁴

2.3. Le rôle du crédit :

Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quelles que soient leurs origines. Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes car il :¹⁵

- Permet d'accroître la qualité de production ;
- Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et entre les entreprises et les particuliers ;
- Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation ;
- Est un moyen de création monétaire.

2.4 Typologies de crédits bancaires

Ces banques proposent des crédits afin de pallier aux différents besoins liés au financement, soit de l'exploitation ou de l'investissement que les entreprises ont besoin ou les crédits relatifs aux financements du commerce extérieur et les crédits destinés aux particuliers.

2.4.1 Les crédits d'exploitation (crédits à court terme) :¹⁶

Les crédits d'exploitation permettent aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou réalisables. Il sert, généralement, à lui procurer des liquidités ; de façon à pouvoir

¹⁴ TRAVERDET-POPIOLEK (N) : guide du choix d'investissement, Edition d'organisation, Paris, 2006, P.13.

¹⁵ BETIT- DUTALLIS (G) : *Le risque du crédit bancaire*, Edition Dunod, Paris, 1999, P 20.

¹⁶ Luc, (B-R) : *Principe de technique bancaire*, 25^{ème} édition ; Dunod, Paris ,2008 ; P.286.

assurer des paiements à court terme, dans l'attente du recouvrement de créance facturée. Ces liquidités sont soumises aux variations saisonnières ou conjoncturelles. Les crédits à court terme ou les crédits d'exploitation peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir : Luc B-R. :

2.4.1.1 Les crédits par caisse :

Les crédits par caisse sont considérés comme crédit à court terme, les crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permettent d'équilibrer sa trésorerie à court terme, on distingue entre 1 : ¹⁷

2.4.1.1.1 Les crédits par caisse globaux :

Les crédits d'exploitation globaux servent à financer l'actif circulant du bilan ; peuvent revêtir les formes suivantes :

- La facilité de caisse ;
- Le découvert ;
- Le crédit de compagnie ;
- Le crédit de relais.

- **La facilité de caisse**

C'est un « concours bancaire » consenti à l'entreprise, destiné à faire face à une insuffisance momentanée de trésorerie due à un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes. Cette situation se produit généralement, vers la fin de chaque mois, à l'occasion des échéances fournisseurs, des paies du personnel, règlement de la TVA, ... etc. ».¹⁸

- **Le Découvert ou Avance bancaire**

Le découvert autorise l'entreprise à présenter un compte débiteur, mais pour une durée plus longue et plus continue que la facilité de caisse. « Le découvert permet à une entreprise de

¹⁷ Luc, (B-R) : *Principe de technique bancaire*, 25^{ème} édition ; Dunod, Paris ,2008 ; P.287.

¹⁸ Ibid, P.288.

faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement. »¹⁹.

- **Le crédit de compagne (saisonnier)**

« Le crédit de compagne est utilisé par les entreprises dont l'activité est saisonnière. Il permet de financer les désajustements saisonniers entre le cycle de production et de commercialisation. Il existe deux types d'entreprises dont l'activité est saisonnière :

- Celles qui à l'entrée du cycle supportent de très importants décaissements puis réalisent des ventes échelonnées, exemple : un fabricant de sucre.

- Celles qui décaissent pendant un temps prolongé mais revendent d'un coup leurs produits en fermant le cycle, exemple : un fabricant de jouets.

Le crédit saisonnier est un crédit sans garanties avec des risques accrus, qui fait partager au banquier le risque encouru par son client ; mais le suivi permanent des stocks, de l'utilisation du crédit et des produits à commercialiser peut constituer une garantie pour la banque. »²⁰

- **Le Crédits Relais :**

« Le crédit de relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis. »²¹

Il est conçu pour permettre aux entreprises de prévoir les flux provenant de cessions d'actifs (immeubles ou fonds de commerce) ou d'opérations financières (augmentations de capital).

2.4.1.1.2 Les crédits par caisse spécifiques :

Contrairement aux crédits par caisse globaux, qui couvrent des besoins de nature diverse, les crédits par caisse spécifiques financent des postes de l'actif circulant (créances, clients...). Ce type de crédits présente un intérêt particulier pour la banque, dans la mesure où il comporte

¹⁹ BOUYACOUB, (F) : *L'entreprise et le financement bancaire*, édition Casbah, Alger, 2000, P 234.

²⁰ SOULALI (Y) et SERGHINE (M) : *Un essai pratique pour la détermination du rôle de l'analyse financière dans la maîtrise des risques d'octroi de crédits*, P.40.

²¹ BOUYACOUB, (F) : *Op.cit*, P.235.

des garanties réelles liées directement à l'activité financière, en plus il est susceptible d'être récompté auprès de la banque d'Algérie. Nous distinguons :

- L'avance sur marchandises.
- L'avance sur marchés ;
- L'escompte commercial ;
- L'avance sur facture ;
- Factoring.

- **L'avance sur marchandises :**

« L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender une contrepartie de ce financement des marchandises qui sont remises en gage au créancier. »²²

Sollicitée par des clients qui disposent d'un stock important mais qui ont un manque de trésorerie. Cette avance est garantie par les marchandises qui seront effectuées dans les locaux de l'entreprise ou ce qui est sûr dans les locaux appartenant à des tiers.

- **L'avance sur les marchés :**

« Les marchés publics sont des contrats passés entre l'État, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs en vue de l'exécution de travaux ou la livraison de fournitures. »²³

En d'autres termes, ce crédit est destiné à aider les entreprises qui ont été désignées pour les marchés publics à gérer les déficits financiers causés par l'ampleur des dépenses qu'elles ont engagées (travaux, fournitures...) et les délais de règlement.

- **L'escompte Commerciale :**

L'escompte est « une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts

²² Ibid, P.237.

²³ Ibid. P. 237

et commissions) contre transfert à son profit de la priorité de la créance et de ses accessoires ».²⁴

L'escompte est une opération qui consiste pour le banquier à racheter d'une entreprise les effets de commerce, dont elle est porteuse, avant l'échéance et moyennant le paiement d'actions, l'escompte fait donc intervenir trois parties :²⁵

- L'entreprise bénéficiaire de l'effet, appelée « le cédant » ;
- Le débiteur de l'effet, appelé « le cédé » ;
- Le banquier, qui est appelé « le cessionnaire »

• **L'avance sur facture :**

« L'avance sur facture est « est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques, généralement, domiciliées aux guichets de la banque prêteuse »,²⁶

En pratique, les banquiers demandent aux candidats à ce concours de :

Bons de commande, bons de livraison, factures et nantissements authentifiés par les entreprises générales. Virement favorable et irrévocable par le débiteur d'un montant sur un compte au domicile du client ; dans une agence. Les montants de crédit sont limités à un maximum de 70% du montant de la facture.

En pratique, le banquier exige du demandeur de cette forme de concours, le bon de commande, le bon de livraison, la facture certifiée par le maître de l'œuvre et l'engagement du débiteur à virer irrévocablement les sommes dues, au profit du compte du client domicilié à l'agence. Le montant du crédit est limité au maximum à 70% du montant des factures.

²⁴ Ibid, P.241

²⁵ Luc B-R. : Op.cit, P.292.

²⁶ Benhalima, (A) :Op.cit, P.165

- **Factoring (l'affacturage) :**

Selon l'article 543 du Code de commerce algérien:²⁷ « Le contrat d'affacturage ou factoring est un acte aux termes duquel une société spécialisée, appelée factor, devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant rémunération, les risques de non-remboursement. »

Le factoring est donc une technique de financement qui fait prendre en charge de manière irrévocable les créances d'une entreprise, par une société de factoring (le factor).

L'affacturage est donc un contrat acheté par une banque (affacturage) qui ferme les créances détenues par un fournisseur (vendeur) sur ses clients (acheteurs).

2.4.1.2. Les crédits par signature :

Les crédits de signature sont souvent appelés engagement par signatures. Ce dernier est un prêt de signature d'un banquier qui garantit avec sa signature l'obligation du client envers un tiers. Le banquier n'avance pas d'argent, mais soutient la confiance qu'inspire le client par son propre engagement. Toutefois, l'obligation de signer peut donner lieu à paiement si le débiteur est reconnu en retard de paiement à l'échéance. On distingue quatre formes de crédits par signature, à savoir :

- L'aval ;
- L'acceptation ;
- Les cautions ;
- Le crédit documentaire.

- **L'aval :**

L'aval est « l'engagement par lequel un tiers se porte garant du paiement d'un effet. L'avaliste est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant. »²⁸

²⁷ L'article 543 du Code de commerce algérien.

²⁸ BOUYACOU(B) : Op .cit, P.249.

« C'est un engagement donné sur un effet de commerce, par une personne appelée avaliste ou avaliseur, en vue de garantir le paiement de cet effet. »²⁹

- **L'acceptation :**

Le crédit d'acceptation est avant tout un engagement de signature et est différent du crédit qui peut être utilisé dans le cadre de la famille des crédits par caisse. Il se traduit par la signature du banquier sur l'effet de commerce garantissant son paiement à échéance.

- **Les cautions (cautionnement) :**

C'est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement de payer le prêt s'il devient insolvable.

« La caution est une garantie de paiement demandée par le propriétaire. » Il peut exiger qu'un proche solvable ou un organisme s'engage, en cas de défaillance de la part du locataire, à payer le loyer et les charges. En cas de dettes, cette caution permet au propriétaire de réclamer le paiement à la personne ou à l'organisme qui a cautionné le locataire. Il sécurise ainsi le paiement des loyers. L'acte de caution doit être annexé au bail. »³⁰

- **Le crédit documentaire :**

Il est évident que c'est la forme de crédit la plus importante et la plus largement utilisée en ce qui concerne le commerce international.

Le crédit documentaire est « un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit ». ³¹

2.4.2 Les crédits d'investissement :

L'investissement est un crédit ou un prêt à moyen ou long terme dont le taux d'intérêt, les conditions d'utilisation et le calendrier de remboursement sont fixés dans un contrat.

Nous pouvons également définir le crédit d'investissement comme celui qui soutient la partie supérieure du bilan (l'actif immobilisé du bilan).

²⁹ BERNET-ROLLAND : Op.cit, P.280.

³⁰ MAKHLOUF (S) et TOUAMI (F) :Op.cit, P.75.

³¹ Benhalima, (A) : Op.cit P.170.

2.4.3 Les crédits aux particuliers :

Les particuliers utilisent des différents types de crédit pour financer des besoins très variés, on repère notamment plusieurs pratiques, les plus importantes sont : le crédit à la consommation et le crédit immobilier ;

- **Crédit à la consommation :**

Dans le cadre de la relance de la production nationale, l'État a envisagé une politique afin d'encourager la consommation des ménages, etc., par l'intermédiaire des banques, qui interviennent pour octroyer des crédits.

Il existe deux grandes familles de crédits à la consommation : les crédits affectés et les non affectés.³²

- Les crédits affectés : financent un bien déterminé (l'achat d'une voiture neuve, d'un produit électroménager) avec un taux fixe et un échéancier au bout duquel la dette est apurée.
- Les crédits non affectés : se partageant entre les prêts personnels et le crédit revolving.

- **Crédit immobilier :**

Désigne d'une manière générale un emprunt destiné à financer tout ou une partie de l'acquisition d'un bien immobilier, de l'opération de construction, ou des travaux sur le bien. Ce genre de crédit est destiné au particulier pour l'achat, la rénovation, ou pour faire des travaux de construction.

2.4.4. Le crédit de commerce extérieur :

Les opérations effectuées avec l'étranger, appelées opérations du commerce extérieur, sont rendues très complexes du fait de l'éloignement, des problèmes de langues, d'usages, de monnaies et des disparités de législations.

- **Le financement des importations :**

Les importations et les exportations sont des agents économiques, qui ne se connaissent pas forcément, peuvent hésiter, les uns à se dessaisir de leurs marchandises et les autres à les

³²Moschetto, (B) : le *crédit à la consommation*, Edition Puf, Paris, 1992, P05 ,06 .

régler avant de les avoir reçues. C'est pourquoi, il convient d'avoir un crédit documentaire afin d'éviter cette embarrassante.

- **Crédit documentaire :**

Est un engagement pris par la banque de l'importateur de garantir à l'exportateur le paiement des marchandises ou l'acceptation d'une traite contre la remise des documents attestant de l'expédition et de la qualité des marchandises prévues au contrat.³³

- **Le financement des exportations :**

En plus du financement des importations, les banques apportent également leur soutien financier aux opérateurs économiques nationaux pour leur permettre d'être concurrentiels sur le marché international.

Ce soutien peut revêtir les formes suivantes :

A- Le crédit acheteur : « Le crédit acheteur est un prêt direct consenti à un acheteur installé dans un pays A par la banque d'un pays B. » « Cette banque paie au comptant le fournisseur local, à la réception par l'acheteur du pays A, des équipements ou matériels commandés. »³⁴

B- Le crédit fournisseur : il est consenti par un exportateur à son acheteur étranger, avec qui il a conclu un contrat commercial prévoyant des délais de règlement. La banque apporte son soutien sous formes qui sont :

- Le préfinancement ;
- La mobilisation des créances.

C- Factoring international : c'est l'achat ferme et définitif par le factor des créances commerciales à court terme que détient une entreprise sur ses acheteurs étrangers. La technique de factoring, telle que présentée dans le cadre des crédits par caisse, s'élargit pour le financement des opérations d'exploitation.

³³ Luc B-R. : Op.cit P.271.

³⁴ BOUYACOUB, (F) : Op .cit, P.269

Section 03 : Généralités sur l'investissement

3.1 Définition de l'investissement :

Il existe plusieurs définitions de l'investissement, à savoir :

3.1.1 Vision comptable :

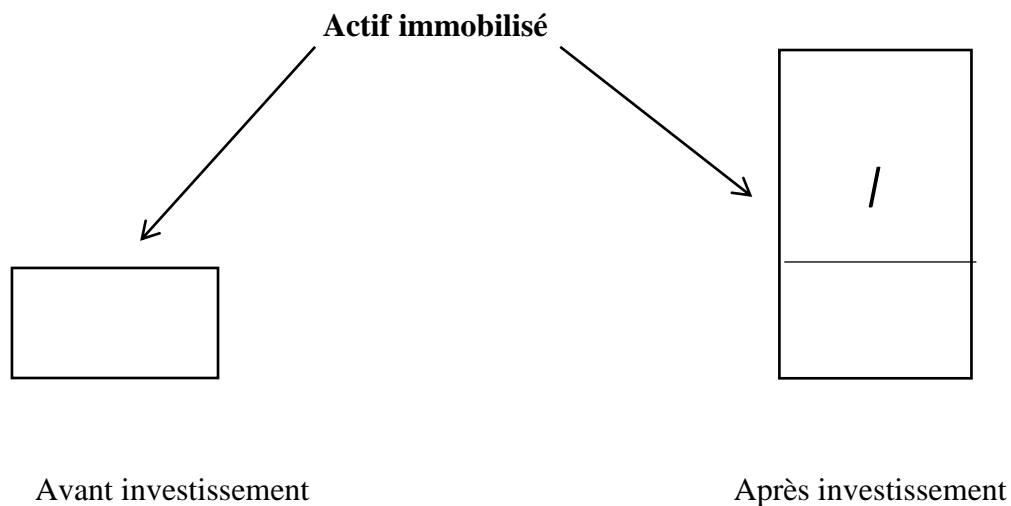
Le plan comptable général français (PCG), à titre d'exemple, définit un investissement comme un flux de capitaux qui modifie le niveau des actifs immobilisés dans l'entreprise. Il devient immobilisation (voir figure 1).³⁵

- Pour le comptable, l'investissement se confond avec l'immobilisation

De ce point de vue, constitue donc un investissement tout bon :

- Meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise ;
- Destiné à rester durablement (plus d'un an) sous la même forme dans l'entreprise.

Figure 1 : Investissement au sens comptable du terme.



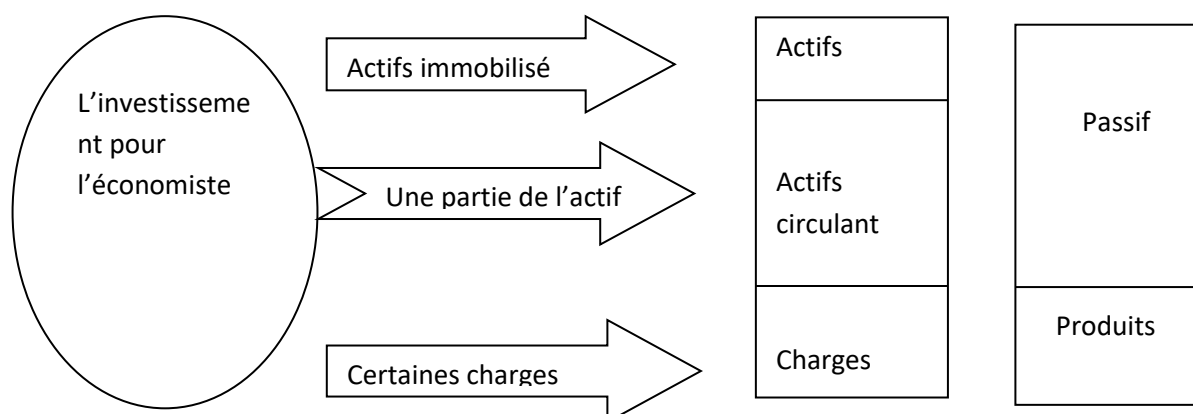
Source : TRAVERDET-POPIOLEK, (Nathalie) : guide du choix d'investissement, éditions D'organisation, 2006, p.5.

³⁵ TRAVERDET-POPIOLEK, (N):Op.cit, P.2.

3.1.2 D'un point de vue économique :³⁶

« L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe, c'est-à-dire une accumulation de facteur physique, principalement de production et de commercialisation. Ces actifs augmentent le potentiel économique de l'entreprise et contribuent à son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs ».

Figure 2 : l'investissement pour l'économiste ou le gestionnaire



Source : Margerin (J) et. Ausset, (G) : choix des investissements : présélection, choix, control, p.19.

3.1.3 D'un point de vue financier :

L'investissement s'analyse comme l'affectation de monnaie, l'acquisition d'actif industriel ou financier. C'est une décision d'immobilisation des capitaux, c'est-à-dire engager une dépense immédiate dans le but d'en réaliser un gain sur plusieurs périodes successives.³⁷

³⁶ CONSO, (P) et HEMICI. (F) : gestion *financier de l'entreprise*, 10^{ème} Edition Paris, France, 2002, P.372.

³⁷ Ibid, P.372.

3.2 La classification des investissements :

3.2.1 Classification selon la nature :

Il existe trois (03) types d'investissements classés selon la nature et qui sont : ³⁸

- **Les investissements corporels :**

Ce sont des investissements matériels susceptibles de maintenir ou d'accroître le potentiel de production. Ils peuvent être immobiliers (terrains, construction...) ou mobiliers (machines, équipements, mobiliers, matériels de transport...).

- **Les investissements incorporels :**

Ce sont des investissements immatériels qui correspondent à l'acquisition de moyens non physiques de développement tels que le fonds de commerce, brevets, dépenses d'études, de recherche et de développement de formation. Leur part dans les dépenses d'investissement est de plus en plus importante.

- **Les investissements financiers :**

Ils correspondent par exemple aux prises de participation dans le capital d'autres entreprises, point traité dans le chapitre suivant, ou aux placements d'excédents de trésorerie sous forme de titres de placements.

3.2.2 Classification selon la finalité :

Plusieurs qualifications sont mise en place telle que : ³⁹

- ✓ Les projets productifs :

Se sont tous les projets dont la production est destinée à être commercialisée (vendue) sur le marché, parmi les projets productifs, on peut distinguer :

³⁸ AMELON, (J-L) : Gestion financière ,2em édition MAXIMA, 2000, Paris, P.292.

³⁹ LASARY : évaluation et financement de projets, édition EL DAR EL OTHMANIA, Oran, 2007, P.14.

- Substitution aux importations.
 - Modernisation de l'outil de production.
 - Mise en valeur des ressources naturelles.
 - Exportation.
- ✓ Les projets non directement productifs :

Ce sont des projets :

- Sociaux : Enseignement, santé et éducation.
- Infrastructures : Routes, ponts, barrages.
- Appui à la production (formation, assistance, encadrement, technique.....)

3.2.3 Classification selon les objectifs :

Les objectifs les plus couramment assignés aux investissements sont les suivants :

- **Les investissements de remplacement :**

Ce sont les plus fréquents. Ces investissements permettent de garder intact le potentiel de production de l'entreprise, ils concernent le remplacement des équipements usés ou obsolètes par des équipements neufs, les équipements neufs ayant toutefois les mêmes caractéristiques techniques que les anciennes (capacité de production, niveau de coût de production). Ce renouvellement est souvent vital car le maintien des équipements vétustes aura pour conséquence inévitable une augmentation des charges d'entretien, des pannes fréquentes, des rejets importants, un ralentissement de la production. Cette situation conduit bien entendu l'entreprise à connaître de sérieux déboires qui peuvent la conduire à sa perte.

- **Les investissements de modernisation et de rationalisation :**

Ils permettent d'améliorer la productivité de l'entreprise. Ils sont destinés essentiellement à abaisser les coûts de production, ce qui signifie que l'on produira plus pour des coûts de production inchangés ou que ces derniers seront moindres pour un même volume produit.

- **Les investissements d'expansion :**

Destinés à permettre à l'entreprise de faire face à la croissance de la demande extérieure (la demande du marché), soit par le développement de la production de produits qu'elle fabrique déjà (Extension), soit par le lancement de produits nouveaux afin d'accroître les recettes.

- **Les investissements stratégiques :**

À la rentabilité nulle ou difficilement mesurable, souvent rendus obligatoires par la législation (en matière d'hygiène, de sécurité, de pollution...) ou, lorsqu'ils ne le sont pas, néanmoins nécessaires à l'entreprise pour assurer sa protection à l'égard des concurrents ou du progrès technique (publicité, dépenses de recherche et de développement, dépenses de formation du personnel...).

- **Les autres investissements :**

Ce sont ceux rendus obligatoires par la législation, des investissements sociaux, qui ont pour objet d'améliorer le moral ou la satisfaction des employés, bien qu'ils puissent avoir un effet positif sur la rentabilité de l'entreprise. Cet effet est indirect et difficilement mesurable.

Il y a aussi les investissements visant à améliorer l'image de marque de la compagnie ou à augmenter la sécurité du travail, les avantages de tels investissements peuvent difficilement être évalués. On leur applique des normes différentes de celles des autres investissements.

Conclusion :

En résumé, ce premier chapitre a jeté les bases de notre étude en introduisant les concepts essentiels de la banque, de l'investissement et du crédit. Ces éléments sont indissociables dans le contexte de la gestion des risques de crédit d'investissement. Nous avons ainsi posé les fondations nécessaires pour approfondir notre analyse et comprendre comment les banques gèrent ces risques tout en favorisant l'investissement économique. Les prochains chapitres nous permettront d'explorer en détail ces aspects cruciaux de la finance et de la gestion des risques.

Chapitre 02 : les risques de crédit d'investissement

Introduction

Ce deuxième chapitre se concentre sur le financement des investissements, en mettant l'accent sur différents types d'investissements et les risques associés. Il explore diverses sources de financement, telles que l'autofinancement, les prêts et l'émission d'actions, ainsi que d'autres alternatives sur le marché. Il aborde également la définition et la typologie du crédit d'investissement, en explorant différentes formes de crédit, telles que les prêts à long terme, les lignes de crédit, les obligations et les prêts subordonnés. Il traite également des risques associés au crédit d'investissement et des techniques de gestion de ces risques, telles que l'analyse de crédit, l'évaluation des garanties, la diversification des prêts et les stratégies financières.

Section 01: Les modes de financement d'un investissement

Dans son sens le plus large, le financement peut désigner tous les efforts visant à obtenir des fonds pour la poursuite des activités physiques ou morales d'une personne dans le contexte de la continuité des opérations, en échange d'une garantie adéquate. L'approche traditionnelle du financement repose sur la solvabilité de la personne ou de l'entreprise. Leurs actifs agissent comme des garanties.

Pour réaliser des projets d'investissement, l'entreprise a besoin des ressources financières afin de développer son activité.

Les différents types de financement

On distingue :

- Le financement par fond propre ;
- Le financement par quasi fond propre ;
- Le financement par endettement.

1.1 Le financement par fond propre :

Il comprend l'autofinancement, l'augmentation de capital et la cession d'éléments d'actif.

1.1.1 L'autofinancement :

« L'autofinancement représente la caractéristique de maintenir l'autonomie des dirigeants de l'entreprise qui ne sont dépendants ni de créanciers ni de nouveaux actionnaires ». L'autofinancement est constitué par les sommes générées par l'entreprise et qui restent à sa disposition en permanence ou pour une longue période. Il s'agit des bénéfices, réserves, amortissements, et toute autre charge non décaissée.⁴⁰

Cette ressource interne représente l'excès de capacité d'autofinancement (CAF) sur la distribution des dividendes. Le montant de cette ressource est déterminé par la CAF et la politique de dividende de la société.

CAF= Résultat net + dotations aux amortissements et provision – reprises sur provision plus-value de cession

L'autofinancement= CAF – Dividendes au cours de l'exercice.

- **Les avantages d'autofinancement**

L'autofinancement présente des avantages certains sur le plan stratégique et sur un plan financier:⁴¹

- Sur le plan stratégique : L'autofinancement confère à l'entreprise des degrés de liberté en matière de choix des investissements.
- Sur le plan financier : L'autofinancement constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, en particulier en période d'encadrement du crédit, il permet à l'entreprise de limiter le recours à l'endettement et d'améliorer donc sa rentabilité en réduisant le poids des charges financières.

⁴⁰ PEFFER, (S) et d'autres : Vade-mecum du financement des PME, de Boeck et Larcier, Bruxelles, 2010, P.48.

⁴¹ Luc, (B-R) : principes de techniques bancaires ,25 ème Edition Dunod, Paris, 2008, P.336.

- **Les inconvénients d'autofinancement:**

Les principaux inconvénients de l'autofinancement sont les suivants:⁴²

- L'autofinancement limite la croissance de l'entreprise à sa capacité bénéficiaire diminuée de l'impôt qui affecte les résultats ;
- Une politique d'autofinancement trop volontariste peut léser à court terme les actionnaires de l'entreprise ;
- Un autofinancement trop élevé peut susciter la mise en œuvre d'investissements inutiles ;
- De la même façon, trop d'autofinancement peut amener l'entreprise à négliger l'endettement ;

L'autofinancement est également insuffisant pour couvrir tous les besoins de fonds de l'entreprise. Si cette dernière ne fait pas appel à l'épargne extérieure, elle peut être conduite à étaler ses dépenses sur une période trop longue ou à choisir des investissements de taille modeste.

1.1.2 L'augmentation du capital :

Cette opération consiste à augmenter le capital de la société par émission d'actions sur le marché financier ou boursier. Nous faisons alors appel à un agent d'épargne ayant des capacités de financement. Ce sont généralement des ménages et des investisseurs institutionnels (banques, assurances, etc.).

Cette augmentation se fait par plusieurs manières :

- Augmentation de capital par apports en nature.
- Augmentation de capital par apports en numéraire.
- Augmentation de capital par incorporation de réserves.
- Augmentation de capital par conversion de dettes.
- Augmentations de capital par apports en nature :

⁴² Ibid, P.336.

Cette opération n'apporte pas de moyens monétaires supplémentaires à l'entreprise, mais elle constitue néanmoins une opération indirecte de financement par l'apport de terrains, de constructions ou de production. Elle ne modifie pas sensiblement la situation financière de l'entreprise..⁴³

- **Augmentations de capital par apport en numéraire :**

Il s'agit d'une opération qui fournit de nouvelles liquidités aux entreprises. Elle a d'abord conduit à une amélioration de la trésorerie et de la structure organisationnelle du système financier, qui a été suivie d'une augmentation de la FFR. En outre, il souligne l'importance du CP pour l'argent emprunté.

- **Augmentation de capital par incorporation de réserves :**⁴⁴

Une augmentation de capital par incorporation de réserves consiste pour la société à intégrer ses propres réserves au capital social. C'est une augmentation de capital sans apport de fonds. Elle s'effectue par un simple virement du compte "réserve" vers le compte "capital".

Les réserves suivantes peuvent être capitalisées :

- Réserves disponibles (réserves facultatives, réserves extraordinaires, réserve de prévoyance)
- Provisions libérées
- Primes d'émission et primes de fusion
- Bénéfices de l'exercice ou bénéfices reportés à nouveau des exercices antérieurs.

⁴³ ISABELLE.CH et THIERRY.C, « Gestion financière », 4ème édition Dunod, Paris, 2008, P 59

⁴⁴ <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/professionnels/augmenter-capital-social-societe>, 16/05/2023 à 16:08

- **Augmentation de capital par conversion de dettes :**

L'augmentation de capital par conversion de dettes est le processus par lequel une entreprise convertit une partie ou la totalité de ses dettes en actions, ce qui entraîne une augmentation du capital propre de l'entreprise. Cela permet à l'entreprise de réduire son endettement et de renforcer sa structure financière.

Les avantages et les inconvénients de l'augmentation de capital :⁴⁵

- **Les avantages :**

- La consolidation financière de l'entreprise
- Le renforcement de l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis des capitaux étrangers ou externes.
- Une restriction du coût du financement évitant le recours à l'emprunt.
- Un meilleur équilibre de la structure financière du bilan.

- **Les inconvénients :**

- La dilution du capital social avec diminution des droits sur les bénéfices et des droits de vote des actionnaires.
- La perte d'autonomie dans la gestion de l'entreprise qui peut également être la source de divergence d'intérêts entre l'entreprise et les investisseurs.

1.1.3 Cession d'élément d'actif :

La cession d'actifs est une opération économique et financière, qui consiste à céder des actifs (immobilisés ou circulants) à une autre entreprise. Cette manœuvre permet au cédant de faire

⁴⁵ <https://exetco.paris/actualites-fiches-conseils/coin-expert/augmentation-capital-societe-enjeux-risques/>, Consulté 18 /05/2023 à 9 :37

face à un besoin de liquidités, qui est particulièrement demandé lors d'une récession économique.

Les cessions d'actifs peuvent cependant résulter :⁴⁶

- Du renouvellement normal des immobilisations qui s'accompagne de la vente des biens renouvelés.
- De la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux. L'entreprise est alors amenée à céder, sous la contrainte, certaines immobilisations (terrains, immeubles...) qui ne sont pas nécessaires à son activité.
- De la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage, l'entreprise cède des usines, des participations, voire des filiales dès lors qu'elles sont marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce.

Les avantages et les inconvénients de cession d'élément d'actif :⁴⁷

- **Les avantages:**

- Le recentrage des activités de l'entreprise ;
- Renouvellement des immobilisations de l'entreprise.

- **Les inconvénients :**

- La vente des biens de l'entreprise reflète une impression de crise au sein de cette dernière.

1.2 Le financement par quasi-fonds propres :

Les quasi fonds propres s'utilisent souvent en complément d'une levée de fonds pour leur caractère non-dilutif. Ils sont une catégorie de financement hybride.

⁴⁶BARREAU, (J) et d'autres : Gestion financière ,15 Edition Dunod, Paris, 2005, P.145.

⁴⁷ BOUKTIT, (F) et CHEKRI, (L) : Le financement bancaire des investissements Cas CPA. Bejaïa, Master en science financières et comptabilités, ABDRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2022, P.17.

A .Les titres participatifs

Les titres participatifs sont des titres de créances dont l'émission est réservée aux sociétés des secteurs public et privé. Ils ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ou d'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Ils ne sont remboursables qu'après règlement de toutes les autres créances. Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou de résultat de la société.⁴⁸

B.Les prêts participatifs :

Les prêts participatifs sont des prêts à long terme accordés par des établissements de crédit aux profits des entreprises qui souhaitent améliorer leurs structures financières et augmenter leurs capacités d'endettement. Ces prêts constituent des créances de dernier rang. Autrement dit, ils ne sont remboursés qu'après les autres créances.⁴⁹

C. Les titres subordonnés :

Comme le cas pour les titres participatifs, ces titres sont assimilables à des obligations, mais dont le remboursement ne s'effectue qu'en cas de liquidation et après avoir remboursé tous les autres créanciers, appartenant aux titres participatifs. Ce sont en général des titres dont le rendement est faible.⁵⁰

D .Comptes courant des associés :

« Ce sont toutes les ressources des associés bloquées par ces derniers et dont l'entreprise peut disposer sur une très longue période sans qu'elles ne soient réclamées par leurs propriétaires ».⁵¹

1.3 Le financement par endettement :

Le financement par emprunt (externe) est un complément important au financement par fonds propres (interne). Le financement par emprunt se présente sous trois formes : les emprunts obligataires, les emprunts auprès des établissements de crédit et le crédit-bail.

⁴⁸ ARREAU, (J) et DELHAYE, (J) : *Gestion financière*, 15ème édition, édition Dunod, Paris, 2006, P.370.

⁴⁹ CHARREAUX, (G) : *Finance d'entreprise*, 2eme édition Ems, Bourgogne, 2000, P. 194.

⁵⁰ BARREAU, (J) : *Gestion financière*, édition Dunod, Paris, 2004, P.371.

⁵¹ LASARY : Op.cit, P .147.

1.3.1 L'emprunt obligataire :

Il s'agit donc d'un titre de créance : une dette, remboursable à une date et pour un montant fixé à l'avance, qui rapporte un intérêt.

Autrement dit, l'emprunteur émet des obligations que des investisseurs achètent. Un intérêt est ensuite versé périodiquement, et le capital sera remboursé à une date fixée à l'avance.

Il consiste à faire appel à une multitude de prêteurs appelés « obligataires ». L'obligation est un titre de créance, à porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérise par :⁵²

- Une valeur nominale : valeur sur laquelle est calculé l'intérêt ;
- Un prix d'émission : prix auquel l'obligation devra payer le titre ;
- Un prix de remboursement : source qui sera remboursée à l'obligataire :

(Prix de remboursement - Prix d'émission = prime de remboursement)

- Un taux d'intérêt nominal : qui peut être :
- Fixe : le souscripteur connaît le montant qu'il percevra lors du paiement du coupon.

Il est le même pendant toute la durée de l'emprunt contrairement aux cas suivants :

- Référencé : en fonction des taux du marché monétaire et du marché obligataire ;
- Variable : il est connu à l'issue de la période à laquelle il s'applique ;
- Révisable : il est déterminé avant la période à laquelle il s'applique.

- **Les obligations :**

Les obligations sont des titres utilisés par les entreprises ou les gouvernements pour emprunter de l'argent sur les marchés financiers. Lors de l'achat d'une obligation, l'acheteur reçoit des intérêts, appelés « coupons », en paiement de ce prêt, et l'émetteur rembourse le montant emprunté sur une durée convenue.

⁵² DELAHAYE, (J) e DELAHAYE, (F) : gestion financière, 15eme édition Dunod, paris, 2006, P.373.

Afin d'éviter ou limiter les risques financiers pouvant conduire à la disparition prématurée de l'entreprise, l'entrepreneur doit déterminer à l'avance le type et la source de financement adaptés à ses besoins en étant attentif.

- **Crédit-bail :**

Le crédit-bail est une forme de financement que les petites entreprises/PMI sont susceptibles d'utiliser pour financer des équipements, notamment des matériels mobiles.

« Les opérations de crédit-bail sont des opérations de location de biens d'équipement, de matériel, d'outillage ou de biens mobiliers à usage professionnel, spécifiquement achetés en vue de cette location par des entreprises qui en demeurent propriétaires, lorsque ces opérations, quelle que soit leur dénomination, donnent au locataire la faculté d'acquérir tout ou partie des biens loués, moyennant un prix convenu, tenant compte, au moins pour une partie, des versements effectués à titre de loyer. »⁵³

1.4 Les emprunts auprès des établissements de crédit (emprunt bancaire)

« Généralement assimilé à un prêt, l'emprunt est « une opération juridique et financière par laquelle un ou plusieurs prêteurs mettent à la disposition de l'emprunteur des capitaux en contrepartie du versement d'un intérêt périodique calculé sur le capital restant dû ainsi que le remboursement du capital prêté par fractions successives ou en totalité à la fin de l'emprunt. »
36 La durée du crédit à moyen terme est entre 02 et 07 ans, et la durée du crédit à long terme est de 07 à 15 ans, il peut même atteindre 20 ans.

L'emprunt auprès des établissements de crédit se caractérise par les éléments suivants :

Il est indivisible contrairement à l'emprunt obligataire. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est appelé « indivis » ;

- Un échancier de remboursement préalablement fixé ;

⁵³ CONSO (P) et HEMECI(F) :Op.cit, P.487.

- Un taux d'intérêt nominal calculé sur la base du capital non remboursé dont le paiement intervient semestriellement dans la majorité des cas ;
- Une garantie réelle ;
- Des frais de réalisation à très faible montant. »⁵⁴

Section 02 : Définition et typologie d'un crédit d'investissement.

Dans cette section, on va essayer de définir ce qu'est un crédit d'investissement et ses types.

2.1 Définition de crédit d'investissement :

Le crédit d'investissement est un crédit qui permet à l'entreprise de réaliser des investissements professionnels à moyen ou long terme. Le crédit d'investissement correspond généralement au financement du haut de bilan de l'entreprise, avec pour principal objectif le développement ou le renouvellement des immobilisations et de l'outil de travail de l'entreprise.⁵⁵

2.2 Les typologies de crédit d'investissement :

Les banques peuvent s'impliquer sous la forme d'un crédit classique, soit sous forme de crédit-bail (leasing) ou encore d'un prêt participatif.

2.2.1 Le Crédit Classique :

2.2.1.1 Les crédits à moyen terme (CMT)

« Ce sont donc des crédits destinés à financer les investissements légers tels que les véhicules et les machines et tous autres moyens et équipements de production de l'entreprise dont la durée d'amortissement ne dépasse pas dix ans. » La durée du financement ne doit en aucune manière être plus longue que celle d'amortissement du bien financé. Le banquier ne finance jamais la totalité de l'investissement, il finance au maximum 70 % du montant de

⁵⁴ BOUKTIT(F) et CHEKRI (L) : Op.cit, P. 19.

⁵⁵ <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/credit-d-investissement>

l'investissement, le reste est financé par l'entreprise (autofinancement). Ils sont octroyés sur une durée allant de deux(02) à sept(07) ans.⁵⁶

On peut distinguer 3 types de CMT:⁵⁷

- Les CMT réescomptable
- Les CMT mobilisables
- Les CMT direct

- **CMT réescomptable:**

Il s'agit du type de crédit le plus courant utilisé par les banques algériennes car il leur permet de remplir la trésorerie décaissée lors de l'exécution du crédit. Par le recomptage d'un billet d'ordre souscrit par l'investisseur.

- **CMT mobilisable :**

Dans ce cas, la banque procède à la mobilisation de son crédit sur le marché financier. Cette opportunité n'est pas disponible pour la Banque Algérienne car il n'y a pas de marché financier actif.

- **CMT Direct :**

Le crédit à moyen terme est appelé crédit direct lorsqu'il est financé par la banque à partir de ses propres réserves de trésorerie.

Dans ce type de crédits, « les billets d'ordre créés en représentation d'un tel crédit deviennent des reconnaissances de dettes et non des instruments de réescompte ou de mobilisation ».⁵⁸

⁵⁶ BELGASSEMI, (Y) : Le financement bancaire des entreprises en Algérie », mémoire en vue de l'obtention du brevet supérieur bancaire, 2015, P.19.

⁵⁷ Ibid, P.19.

⁵⁸ BOUYAKOUB, (F) :Op.cit, P253.

2.2.1.2 Les crédits à long terme (CLT) :

La période de crédit à long terme est de huit (08) à vingt (20) ans. Il finance des immobilisations lourdes, y compris la construction.

Les crédits à long terme sont généralement distribués sous la forme de prêts qui sont entièrement mis à la disposition des emprunteurs par des institutions spécialisées, telles que les banques d'affaires, des banques de crédit à moyen et long terme, etc. Le financement à long terme est principalement financé par une variété de sources d'emprunt, y compris les émissions obligatoires.

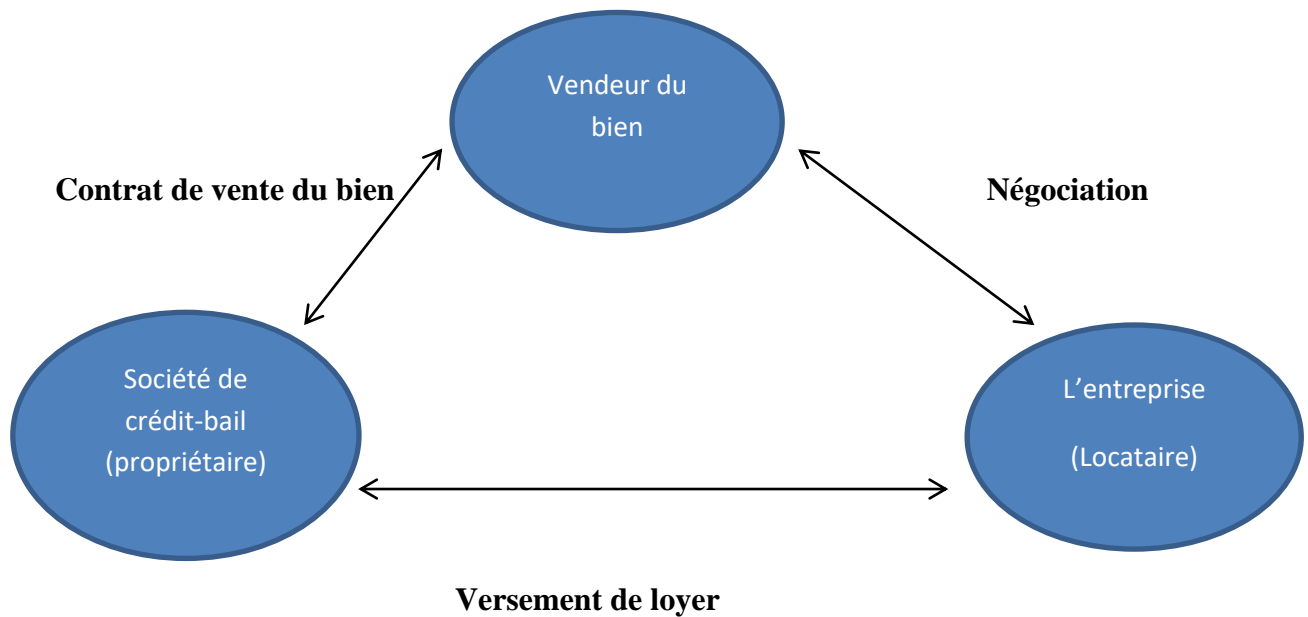
2.2.2 Le crédit-bail (leasing) :

Les opérations de crédit-bail sont « des opérations de location de biens d'équipement, de matériel, d'outillage ou de biens mobiliers à usage professionnel, spécifiquement achetés en vue de cette location par des entreprises qui en demeurent propriétaires, lorsque ces opérations, quelle que soit leur dénomination, donnent au locataire la faculté d'acquérir tout ou partie des biens loués, moyennant un prix convenu, tenant compte, au moins pour une partie, des versements effectués à titre de loyer. »⁵⁹

⁵⁹ CONSO, (P) et HEMECI (F) : *Gestion financière de l'entreprise*, 11^{ème} édition DUNOD, Paris, 2005, P.487.

2.2.2.1 le mécanisme du crédit-bail

Figure 2: Levée de l'option d'achat



Source : <https://www.wesharebonds.com>, consulté le 20/005/2023

2.2.2.2 Enjeux du crédit-bail

« Permet aux entreprises d'investir dans des biens, sans aggraver leur situation financière (ratios de solvabilité), d'où un bilan plus avantageux, car moins il y a de dettes qui apparaîtront au côté passif du bilan. »

Le crédit-preneur peut enregistrer les loyers dans sa comptabilité comme des charges d'exploitation.

Redevance déductible fiscalement sur une durée différente des amortissements du bien. »⁶⁰

2.2.2.3 Formes principales du crédit-bail:

Il existe deux formes de crédit-bail à savoir:⁶¹

⁶⁰ BOUCHELIL, (A) :Op.cit, P.20.

Le crédit-bail mobilier :

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la productivité de l'entreprise ; il ne peut s'appliquer aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques. Il est distribué par des sociétés spécialisées, filiales de banques. Les concours de ces établissements sont fonction de leurs fonds propres.

Repose sur un bien immeuble (magasin, entrepôt) acheté ou construit par la société de leasing au but de le louer à un locataire précis, lui permettant de devenir propriétaire au plus tard à l'expiration du bail. En ce qui concerne la durée du bail, elle est souvent liée à la durée économique de l'immeuble.

2.2.3 Les crédits d'investissement spécifiques (spéciaux) :

Afin d'accélérer le développement et de stimuler la création d'emplois, le secteur bancaire et les autorités gouvernementales ont collaboré pour créer ces crédits. Parmi ces crédits, nous citons :

2.2.3.1 Les crédits emploi des jeunes :

Les banques algériennes, dont la Banque Nationale d'Algérie, ont mis en place un type de crédit connu sous le nom de « crédits à l'emploi des jeunes » dans le cadre de leur coopération avec les autorités publiques dans le développement économique et la lutte contre le chômage.

Ces crédits sont destinés à soutenir les projets d'investissement des jeunes promoteurs et à faciliter leur transition vers la société et l'économie des pays.

En plus de la participation de l'A.N.S.E.J (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) pour couvrir les frais d'investissement, ils bénéficient également de taux bancaires (jeunes promoteurs).

Ainsi la structure de financement se présentera comme suit :⁶²

Le seuil de l'investissement a été porté à quatre (4) millions de DA. À dix (10) millions de DA, le financement des projets d'investissements est arrêté selon deux niveaux.

⁶¹ Luc (B-R): Op.cit, P.344.

⁶² <https://pme-dz.com/ansej-cnac-angem/> Consulté 20/05/2023 à 10 :00

Pour un investissement inférieur ou égal à 2.000.000 DA.

- Apport personnel 5 %.
- Prêt sans intérêt ANSEJ 25 % (Prêt Non Rémunéré-PNR).
- Crédit bancaire 70 % au maximum.

Pour un investissement supérieur à 2.000.000 et inférieur ou égal à 10.000.000.

- Apport personnel 10 %.
- Prêt sans intérêt ANSEJ 20 % (Prêt Non Rémunéré-PNR).
- Crédit bancaire 70 % au maximum.
- Pour ce niveau, l'apport personnel mobilisé par le jeune promoteur est fixé à 8 % lorsque l'investissement est réalisé en zones spécifiques.

2.2.3.2 Le micro crédit ANGEM:

Le micro-crédit est un prêt accordé à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposant de petits revenus instables et irréguliers, il est destiné au financement des

- Équipements et matériel à acquérir ;
- Marchandises destinées aux projets commerciaux
- Fond de roulement nécessaire au démarrage de l'activité, notamment l'achat des matières premières.

● Condition d'éligibilité :

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Être sans revenus ou disposer de petits revenus instables et irréguliers ;
- Posséder un savoir-faire ou une qualification en rapport avec l'activité projetée.
- Ne pas avoir bénéficié préalablement d'une autre aide à la création d'activités.
- Mobiliser un apport personnel en numéraire.

- **Financement Triangulaire (ANGEM-Banque-Promoteur)**

Concerne des crédits octroyés par la banque et l'ANGEM au titre de création d'activité par l'acquisition de petits matériels, matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1.000.000 DA. Le financement se présente comme suit :

- Un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100% ;
- Un prêt ANGEM non rémunéré de 29 % ;
- Un apport personnel de 1 %.

Les délais de remboursement peuvent aller jusqu'à 8 ans avec un différé de trois (3) ans pour le remboursement du crédit bancaire.

Il est à préciser que le taux d'intérêt bancaire est bonifié à hauteur de 100 % du taux fixé par les banques et les établissements financiers.

2.2.3.3 Le crédit aux chômeurs, promoteur des dispositifs CNAC :

Le crédit CNAC est un crédit à moyen terme destiné au financement de la création d'activité par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans. accordé aux personnes inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi (ANEM) depuis au moins un mois. Ces personnes doivent détenir des qualifications professionnelles et avoir des connaissances reconnues.

- **Les Conditions d'éligibilité :**

- Justifier d'une attestation d'éligibilité et de financement au titre de la phase de création, ou de conformité, au titre de la phase d'extension, délivrée par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), précisant les aides et avantages accordés par le dispositif ;
- Disposer d'un apport personnel.

- **Mode de financement :**

Le montant de l'investissement prévu dans le cadre du dispositif CNAC peut atteindre dix millions de dinars (10 000 000 DA).

- **Structure de financement :** Elle prévoit :

-Un apport personnel du promoteur indépendant de 01 % à 02 % du montant de l'investissement ;

-Un prêt non rémunéré (PNR) de la CNAC de 28 % à 29 % du montant de l'investissement ;

- Un crédit bancaire à moyen terme qui ne saurait excéder 70 % du montant de l'investissement.

Apport personnel :

-01 % du montant de l'investissement si celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions DA.

-02 % du montant de l'investissement si celui-ci est supérieur à 5 millions da.

- **Le prêt non rémunéré (PNR) de la CNAC :**

Le PNR est accordé par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) aux promoteurs indépendants, soit :

-29 % du montant de l'investissement si le montant est inférieur ou égal à 5 millions DA.

-28 % du montant de l'investissement si le montant est supérieur à 5 millions DA.

- **Durée de crédit :**

La durée du crédit bancaire est de huit (08) ans. La période de différé est fixée à trois (03) ans.

Section 03 : Les risques liés aux crédits d'investissement et les moyens de prévention.

3.1 Les risques liés au crédit d'investissement :

Tout crédit d'investissement est lié aux risques, nous allons donner une définition de ces risques.

3.1.1 Définition d'un risque :

Le concept de risque peut être décrit comme une entente qui comporte un degré d'incertitude avec une possibilité de bénéfice ou de dommage, qu'il s'agisse d'une perte ou d'une dégradation.

« Le risque c'est l'incertitude du gain escompté, cette incertitude procède de l'arbitrage entre une rentabilité future espérée et une sécurité immédiate certaine. »⁶³

3.1.2 Définition du risque crédit

« Le risque de crédit est le risque que l'emprunteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. S'il était à l'origine à une préoccupation pour les seuls organismes bancaires, il concerne toutes les entreprises, et nombreuses sont aujourd'hui amenées à l'intégrer dans leur gestion afin de le minimiser. »⁶⁴

2.1.3 Les typologies de risque de crédit :

Il existe différents types de risques et chacun a son propre ensemble de principes et méthodes de calcul.

2.1.3.1 Le risque d'immobilisation :

« Le risque d'immobilisation est un risque inhérent à la politique globale de la banque en matière de crédit et qui peut être géré essentiellement par une politique de crédit facilement mobilisable ainsi que pour le recours au marché monétaire dans le cadre de la gestion de la liquidité globale de l'établissement. »⁶⁵

Pour la banque, il se caractérise par son incapacité à mobiliser son portefeuille de créances auprès de l'institut d'émission par les techniques de refinancement (réescompte, pension d'effets de crédit).

⁶³ GOIEIN. (G) : les opérations bancaires et leurs fondements économique, Edition Dunod, Paris, 1980, P.99

⁶⁴ MATHIEUS Michel : l'exploitation bancaire et le risque de crédit, édition banque éditeur, paris, 1995, P.138.

⁶⁵ COUSSERQUES, (S) : *la gestion de la banque*, édition DUNOD, 1996, P. 98.

Dans une telle situation, la banque est obligée de se tourner vers le marché monétaire interbancaire en payant un taux d'intérêt élevé. Si ce marché échoue, comme c'est fréquent dans notre pays, la banque est obligée de reculer sur la découverte de la Banque algérienne à un taux très élevé connu sous le nom de « taux d'enfer », qui doit être au moins égal ou supérieur au taux de découverte appliqué par les banques aux entreprises.

Bien entendu, un tel refinancement n'est pas de nature à favoriser la rentabilité de la banque et son développement. Il risquerait même de le faire sombrer dans le cycle infernal de pertes sur les trois fronts :⁶⁶

- Diminution de la distribution des crédits entraînant une diminution des produits d'exploitation ;
- Accroissement des ressources commerciales stables offrant des taux d'intérêt attractifs, d'où une augmentation des charges d'exploitation ;
- Recours au découvert de la banque d'Algérie, au taux d'enfer, ce qui alourdit le compte de résultats et aggrave la situation de la banque.

Le risque d'immobilisation est totalement pris en charge par la banque et trouve ses sources dans la gestion de trésorerie, des emplois, des comptes de clientèle, des taux d'intérêt et des opérations. En effet, la gestion de ces différents compartiments recèle des risques directs et indirects d'immobilisation de trésorerie, de liquidité, de rentabilité et d'efficacité commerciale de la banque.

2.1.3.2 Le risque de taux :

«Le risque de taux est issu de la détention de créance et dettes, dont la date de modification des taux d'intérêt qui leur sont attachés ne coïncident pas, sachant que pendant ce temps les taux peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse donc c'est le risque de perte lié à une évolution défavorable du taux d'intérêt»

2.1.3.3 Le risque de change :

Il est défini comme étant : « une perte entraînée par la variation des cours des créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque »⁶⁷. Il se

⁶⁶ Ibid, P.99

manifeste par deux formes : le risque de transaction et le risque de traduction de consolidation.

Il se manifeste par deux formes : le risque de transaction et le risque de traduction de consolidation :⁶⁸

- **Le risque de transaction** : est défini comme la modification de la rentabilité ou la valeur des opérations en devises d'un établissement de crédit en fonction des évolutions des taux de change des devises dans lesquelles son activité est libellée.

- **Le risque de traduction de consolidation** : il apparaît dès qu'une banque achète d'autres devises et qu'elle reste en position ouverte.

2.1.3.4 Le risque d'insolvabilité

« C'est le risque de non remboursement. » Il provient de l'incapacité du client de rembourser les fonds que la banque lui a avancés, suite à un détournement de ses fonds vers un objectif autre que celui où ils ont été destinés, ou bien que l'affaire a une « perte d'exploitation ». ⁶⁹.

Le risque est évalué en analysant la valeur liquidative de l'entreprise, son endettement et l'évolution de ses fonds propres nets.⁷⁰

2.1.3.5 Les risques opérationnels:

Le Comité de Bâle 2 définit le risque opérationnel comme le « risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ».

Ce risque concerne les erreurs de traitement qui se produisent au cours de l'existence d'un fichier de crédit. Ces erreurs ont diverses causes, y compris l'ignorance, la négligence, l'omission et la mauvaise interprétation. On pourrait utiliser l'exemple du déblocage des fonds avant de recueillir des garanties. Négligence ou incapacité à contacter le Centre de risque et de paiement.

⁶⁷. ROUCHE, (M) et NAULLEAU, (G): *le contrôle de gestion bancaire et gestion financière* ,3ème édition ; Revue banque éditeur ; Paris ; 1998 ; P.312

⁶⁸ J.C.AUGROS, M.QUERUEL : *risque de taux d'intérêt et gestion bancaire*, édition Economica, Paris, P.16.

⁶⁹ FOUSSE, (J-L) et autres : *Dictionnaire économique et financier*, édition Seuil, Paris, 1996, P.405.

⁷⁰ MANCHON, (E) : *analyse bancaire de l'entreprise*, Economica, paris, 2001, p.232.

Ainsi, il est possible d'interpréter le risque opérationnel comme un risque spécifique à l'infrastructure. Les échecs du contrôle interne et de la gouvernance d'entreprise peuvent être la première cause de ce risque. Ces échecs peuvent entraîner des pertes financières dues à une surveillance, à un comportement malhonnête ou à un mauvais jugement de la part d'un employé de la banque ou d'une autre direction financière.

2.1.3.6 Le risque de liquidité :

Le risque de liquidation se manifeste lorsque l'emploi de la banque dépasse celui de ses ressources.

Autrement dit, c'est le risque que la banque ne puisse pas remplir ses obligations à la date d'échéance.

Ce risque peut prendre deux formes :

A- Le risque de liquidité immédiate :

Lorsque la banque se trouve dans une situation qui l'empêche de satisfaire une demande de retrait immédiate d'un dépôt massif.

B- Le risque de transformation :

Lorsque la banque modifie la date d'échéance d'un prêt pour un client, cela signifie pour la banque un allongement dans la liquidité des emplois, et une stagnation dans l'exigibilité des ressources..⁷¹

2.1.3.7 Le risque de rentabilité et de détournement d'un crédit d'investissement:

Le risque de rentabilité et le risque de détournement sont des risques liés aux crédits fournis pour les projets d'investissement :

Le risque de rentabilité :

Il s'agit de savoir comment financer l'investissement. Afin que le projet puisse rembourser les prêts qui ont servi de source de financement, la recherche prévisionnelle doit réaliser un excédent de ressources futures par rapport aux dépenses actuelles et minimiser le risque d'erreur autant que possible en termes de viabilité de l'investissement.

⁷¹ ARMAUD De, (S) : *le risque de crédit*, DUNOD, PARIS, 2003, p161

- **Le risque de détournement de l'objet de crédit :**

Il s'agit de l'application du crédit à des fins autres que celles qui ont été convenues, telles que l'achat d'une machine de production et il est utilisé dans l'achat d'une voiture.

3.2 Les moyens de préventions contre les risques du crédit :

3.2.1. Les ratios réglementaires:

L'ensemble des normes de gestion que les banques doivent respecter de manière cohérente avec l'objectif de :

- Le renforcement de l'infrastructure financière des établissements de crédit ;
- L'amélioration de la sécurité des déposants
- La surveillance des risques bancaires.

Autrement dit, ce sont des ratios qui permettent à la banque de faire une mise en garde contre les risques qui peuvent causer des difficultés, des pertes ou même une éventuelle faillite. Ces ratios sont :

- Le ratio de couverture des risques.
- Le ratio de division des risques.

3.2.1.1 Le ratio de couverture des risques:

La couverture est une pratique d'investissement la plus souvent utilisée pour atténuer les risques. Une couverture de risque sert à protéger une banque contre un risque qui est défini comme la probabilité mathématique que le dommage résulterait d'un contrat d'assurance ou de garantie...

La banque utilise régulièrement le ratio de solvabilité pour évaluer le risque qu'elle accepte en matière d'investissement et de crédit à la consommation. Le ratio de solvabilité mesure la santé financière de l'entreprise et compare la façon dont elle a changé au fil du temps. La banque demande ce ratio afin d'évaluer la viabilité de l'entreprise à la recherche de crédit à long terme. Il permet à la Banque d'apprécier la capacité de la Société à rembourser ses dettes. Il se calcule :

$$\text{Ratio de solvabilité} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Passif}}$$

La capacité d'une banque à financer le capital étranger à partir de ses propres fonds détermine sa viabilité. Elle utilise le ratio de solvabilité "ratios Cooke", qui s'exprime en augmentant la stabilité et la solidité du système bancaire. Il ne doit pas dépasser 8 %. Sa formule est :

$$\text{Ratio COOK} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Risque encouru ponderes}} \times 100 > 8\%$$

Ce ratio a été remplacé en 2006 par un nouveau ratio de solvabilité baptisé ratio « McDonough ».

« Le nouveau ratio de solvabilité est baptisé : « ratio McDonough », il conserve trois principaux éléments de Bâle, à savoir : le ratio de 8 % de fonds propres sur le total des actifs pondérés, le risque de marché tel qui a été prévu dans l'amendement de 1996, et la définition des différentes catégories de fonds propres. » En plus, le nouveau ratio définit une nouvelle catégorie de risque qu'est le risque opérationnel, le ratio Cooke devient donc le ratio McDonough, d'où la formule suivante :»⁷²

$$\text{Ratio MC Donough} = \frac{\text{fonds propres nets}}{\text{risque credit} + \text{risque marche} + \text{risque operationnel}} \geq 8\%$$

Le ratio de division des risques :

Le ratio de division des risques vise à limiter les conséquences liées au risque de non remboursement et permet de garantir la solvabilité de la banque. La banque l'utilise pour mettre en relation l'ensemble des risques encourus supérieurs à 15 % des fonds propres avec les fonds propres. Le ratio de division des risques permet de limiter les risques d'une éventuelle faillite pour la banque. Pour limiter les risques, il faut :⁷³

- Connaître le client et analyser sa solvabilité, constituant les meilleures garanties ;

⁷² IGUERGAZIZ (W) Maitre-assistante (A) Faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales. U.M.M.TO : L'étendue de l'applicabilité des règles prudentielles internationales dans le système bancaire algérien: « Le ratio de solvabilité ».

⁷³ MATHIEU, (M) : *l'exploitant bancaire et le risque crédit*, Edition La revue banque, paris, P. 57.

- Que l'ensemble des risques ne doit pas être supérieur à huit fois les fonds propres ;
- Que l'ensemble des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas dépasser 25 % ;

3.2.2.La prise de garantie:

Afin de réduire les risques, les banques incluent des garanties dans leurs contrats de crédit d'investissement. Parce que les emprunteurs crédibles sont plus susceptibles d'accepter de fournir une garantie en échange d'un faible taux d'intérêt sur leurs prêts, les garanties permettent aux banques de recueillir des informations sur le prêteur. La banque exige des garanties qui peuvent être personnelles, réelles ou morales.

Une garantie est un mécanisme destiné à protéger le créancier d'une perte économique.

3.2.2.1 Les garanties personnelles:

Dans le secteur bancaire, les garanties personnelles désignent les engagements pris par une personne (physique ou morale) pour assurer le remboursement d'un prêt ou l'exécution d'une obligation financière envers une banque. Au lieu d'être basées sur des actifs physiques, ces garanties reposent sur la responsabilité personnelle de l'individu et sa capacité à payer ses dettes. « Elles garantissent l'exécution d'une obligation par un débiteur, elles ont pour objectif de consolider les chances de paiement du créancier, le prémunissant contre l'insolvabilité du débiteur. »⁷⁴ on distingue:

- **Le cautionnement:**

«Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier de satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même»⁷⁵

«Le cautionnement ne peut être constaté que par écrit, alors même que l'obligation principale peut être prouvée par témoins»⁷⁶.

À cet effet, on distingue deux types de cautionnement :

⁷⁴ BARTHES (A-S) et HOUTCIEFF (D) : *les sûretés personnelles*, Edition DUNOD, Paris, 2010, P.60.

⁷⁵ L'article 644 du code civil Algérien, P.193.

⁷⁶ L'article 645 du Code Civil Algérien, P.244.

A- Le cautionnement simple:

Le cautionnement simple est une garantie qui permet à la caution d'assurer l'exécution d'un contrat lorsque l'emprunteur ne le fait pas. La caution simple dispose de deux moyens de défense qui sont :

-Le bénéfice de discussion: il permet à la caution de ne pas être poursuivie par le créancier dès le premier lieu. Le créancier doit se diriger vers le principal, c'est-à-dire l'emprunteur. Il doit poursuivre d'abord l'emprunteur en saisissant ses biens. En cas d'insolvabilité de ce dernier, il pourra se retourner contre la caution ;

-Le bénéfice de division: en cas de pluralité des cautions, le créancier ne peut poursuivre chacune d'elles que pour sa part dans le cautionnement, autrement dit, la dette est subdivisée entre les cautions (l'article 664 du code civil).

B- Le cautionnement solidaire:

Le cautionnement solidaire est une forme de garantie personnelle où une personne tierce, appelée "caution solidaire", s'engage à rembourser une dette ou à exécuter une obligation conjointement et indépendamment de l'emprunteur ou du débiteur principal.

En d'autres termes, la caution solidaire peut être tenue responsable du paiement intégral de la dette dès que celle-ci est exigible, sans que le créancier ait à poursuivre d'abord l'emprunteur principal. Cela signifie que le créancier peut choisir de réclamer le remboursement de la caution solidaire en priorité, sans devoir recourir à l'emprunteur principal.

• L'aval:

« L'aval est l'engagement d'une personne à payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement un effet de commerce. »⁷⁷

Aval est un type de garantie dans lequel une personne, connue sous le nom de « avaliste » ou « avaliseur », accepte de payer une dette ou de maintenir un engagement en cas de défaut du prêteur ou du débiteur principal. L'aval consiste en une signature apposée au dos d'un titre de créance, tel qu'une lettre de change ou un billet d'ordre, attestant de l'engagement de l'avalaliste à se porter garant.

⁷⁷ L'article 409 du code de commerce, p .93.

3.2.2.2 Les garanties réelles:

Une garantie réelle est lorsqu'un emprunteur affecte un bien meuble ou immeuble au profit d'un prêteur qui détient la dette comme garantie. Cet actif peut être détenu par le débiteur ou par un tiers qui l'engage au profit du créancier.

Il y a lieu de distinguer deux formes de garanties réelles :

Le nantissement : lorsque le bien affecté en garantie est meuble

L'hypothèque : lorsque le bien affecté en garantie est immeuble

Une garantie réelle est lorsqu'un emprunteur affecte un bien meuble ou immeuble, au profit d'un prêteur qui détient la dette comme garantie. Cet actif peut être détenu par le débiteur ou par un tiers qui l'engage au profit du créancier.

- **Le nantissement :**

Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier, ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier, un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet, en quelque main qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang.⁷⁸

Il y a lieu de noter que le nantissement peut porter sur un fonds de commerce, l'outillage et matériels d'équipements (article 118 et 151 du code de commerce)

- **L'hypothèque :**

L'hypothèque suit les mêmes lois que le nantissement, bien qu'elle soit située dans un immeuble immobilier. Elle est une véritable assurance sur le remboursement d'un prêt. Autrement dit, l'hypothèque est « le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser, par

⁷⁸ L'article 948 du Code Civil Algérien P.347.

préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe. »⁷⁹Nous pouvons distinguer trois types d'hypothèque :

A- L'hypothèque conventionnelle :

L'hypothèque conventionnelle est celle qui résulte d'un accord (contrat) entre le créancier et le prêteur. (La Banque). Cependant, pour qu'il soit juridiquement contraignant, un document notarié doit être utilisé et publié devant le conservatoire judiciaire.

B- L'hypothèque légale :

Elle est instaurée par l'article 96 de la loi de finance 2003, elle est prévue au profit des banques et établissements financiers. La procédure de recueil de cette hypothèque se fait par le biais d'un bordereau d'inscription signé par le directeur de l'agence et le client. La durée de cette hypothèque est de trente (30) ans à partir de la date de son inscription.⁸⁰

C- L'hypothèque judiciaire :

« Tout créancier muni d'un jugement ayant statué sur le fond et condamnant le débiteur à une prestation déterminée, peut obtenir en garantie de sa créance en capital et frais un droit d'affectation hypothécaire sur les immeubles de son débiteur. »⁸¹

3.2.2.3 Les garanties morales

Contrairement aux garanties réelles et aux garanties personnelles, les garanties morales sont des sûretés de simple promesse de faire ou de faire quelque chose de la part du débiteur.

Comme il s'agit d'une simple promesse, la garantie morale est souvent utilisée comme garantie additionnelle aux garanties réelles ou personnelles par la banque. Pour le débiteur, la garantie morale constitue la garantie la moins contraignante et elle est la moins coûteuse.

Le banquier exige parfois de la subrogation, une promesse de garantie et une lettre d'engagement.

⁷⁹ Article 882 du code civil Algérien.

⁸⁰ L'article 96 la loi de finance 2003, journal officiel de la république Algérienne N° 86, p 34.

⁸¹ L'article 937 du code civil, p.153.

- **La subrogation :**

La subrogation est un mode de transmission des créances. Elle est un mécanisme important permettant au banquier de se retourner contre l'emprunteur. La banque qui effectue un paiement pour le compte du client, peut trouver cette subrogation utile lorsque la créance est en droit de préférence. Elle peut être alors conventionnelle ou légale.⁸²

- **La promesse de garantie :**

Une promesse de garantie est une obligation contractée par un tiers ou un État en apportant une garantie à un organisme ou une entreprise qui souhaite faciliter l'emprunt en garantissant le remboursement du capital au prêteur en cas de défaillance du débiteur. Il y a des cas où les banquiers sont satisfaits de leurs engagements hypothécaires. Cette dernière est un moyen très efficace de faire pression sur le débiteur pour qu'il exécute ses obligations.

- **La lettre d'engagement :**

Un document juridique connu sous le nom de lettre d'engagement oblige le prêteur à rembourser le montant emprunté tout en précisant comment il prévoit de le faire. La valeur d'une telle relation repose en grande partie sur l'idée de garder sa parole. Nous avons démontré dans cette section que la banque prend des mesures pour réduire ou éliminer les risques de crédit. La banque est en mesure de quantifier le risque grâce aux ratios réglementaires et aux modèles de risque de crédit d'investissement. En outre, la Banque prend des garanties pour exercer une vigilance supplémentaire. Cependant, la Banque ne se limite pas à ces actions. Elle emploie également des outils de gestion pour déterminer et évaluer le risque de crédit d'investissement.

⁸² https://www.memoireonline.com/03/13/7084/m_Les-risques-et-les-garanties-bancaires3.html
26/05/2023 à 19 :34

Conclusion :

En conclusion de ce chapitre, nous avons examiné les différentes typologies d'investissement et les risques associés. Nous avons également exploré les modes de financement et les mesures de prévention des risques. Comprendre ces éléments est essentiel pour soutenir efficacement les projets d'investissement et minimiser les impacts négatifs. En continuant notre exploration, nous serons mieux équipés pour prendre des décisions informées et réussir nos investissements.

Chapitre 03 : Le processus d'octroi d'un crédit d'investissement

Introduction :

Dans ce chapitre, nous plongeons dans l'essence du processus d'octroi d'un crédit d'investissement, un élément vital pour le développement économique. Nous aborderons les différentes facettes du processus, en commençant par les documents constitutifs du dossier d'investissement, puis en explorant l'importance de l'évaluation minutieuse d'un projet d'investissement. Enfin, nous mettrons en lumière l'aspect crucial de l'évaluation et du suivi des engagements liés aux crédits d'investissement, en analysant les critères et les meilleures pratiques dans cette démarche.

Section 01 : Les documents constitutifs d'un dossier d'investissement

Selon le type d'investissement proposé et la durée de la relation banque-client, une documentation différente peut être nécessaire pour créer un fichier de crédit de placement.

Toute documentation jugée utile et nécessaire à l'examen de la demande de crédit faite par le client pourra être communiquée à la banque. Parmi ces documents, on peut citer :

1.1 Demande écrite de l'entreprise :**1.1.1 Conditions de forme :**

La demande doit contenir :

Un en-tête contenant toutes les références de l'entreprise (Dénomination et siège social, N° de téléphone...) accompagnées d'une signature apposée par une personne dûment habilitée le faire (généralement, c'est le gérant) et du cachet de l'entreprise.

Documents administratifs-juridiques :

- Demande de crédit signée par une personne habilitée ;
- Copie dûment légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- P.V délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou tout autre document justifiant ;
- L'autorisation d'exploitation ; carte fellah ; carte d'artisan...etc.) ;
- Copie dûment légalisée du BOAL (Bulletin Officiel des annonces Légales) ;
- Copie dûment légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail des locaux professionnels.

Documents comptables, fiscaux et parafiscaux :

- bilan T.C.R des trois(3) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilans et T.C.R prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels.

Documents économiques et financiers :3

- Etude techno-économique ;
- Facture pro-forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan des charges, carnet de commandes, contrat, conventions,...etc.

Documents techniques :

- Permis de construire en cours de validité ;
- Plan de masse et de situation du projet a réalisé ;
- Plan d'architecture et charpente ;
- Étude géologique du site et autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente pour les projets de carrières ;
- Étude et analyse de la qualité du gisement pour les projets de production des matériaux de construction et autres.

Divers :

- Avantages obtenus : ANDI, concession ; avantage lié à l'exportation ;
- Tout document jugé utile par le client pour appuyer sa demande de financement ;
- Tout document nécessite par ma mise en place des dispositifs spécifiques

Section 02 : L'évaluation d'un projet d'investissement**2.1 Analyse de la viabilité :**

Analyse de faisabilité consiste à analyser la faisabilité, l'impact L'économie et l'organisation d'un projet, qui peuvent effrayer certaines personnes si elles sont exprimées, exécutent les études de faisabilité ne sont pas si compliquées et demandent surtout de la rigueur et méthode,

mais c'est un bon point pour les banquiers, après ok Cohérence et authenticité des documents soumis par les demandeurs et les clients demandeurs Crédit, il analysera la faisabilité du projet d'investissement, aussi appelé analyse technique et économique, peuvent être définis comme des préalables à toute évaluation rentabilité du projet, dans le sens ou si un projet n'est pas rentable Pas faisable.

2.1.1 L'étude du projet :

Cette section comprend une introduction au projet, le cadre dans lequel il s'inscrit, ses objectifs et ses principales caractéristiques. Dès lors, la présentation du projet est la définition de ses différents éléments.

2.1.1.1 Secteur d'activité :

Quelle industrie sert le projet principalement «Un secteur d'activité regroupe toutes les entreprises qui exercent la même activité primaire». Le banquier tentera de fournir les réponses suivantes tout en recherchant le secteur d'activité de l'entreprise :

- Y a-t-il un leader dans le secteur ?
- Est-ce un secteur en pleine croissance ou contractuel ?
- La régression ?
- Quelle position occupe l'entreprise ?

2.1.1.2 La localisation de l'entreprise : ⁸³

« La connaissance de la situation géographique du projet est nécessaire pour s'assurer que la région est dotée d'infrastructures nécessaires (routes, électricité, eau, etc.) facilitant ainsi l'acheminement des matières premières et des produits finis.»

⁸³ BOUYAKOUB (F) : Op.cit, P. 291.

2.1.1.3 État d'avancement du projet :

Compte tenu de l'importance des délais de réalisation des projets, les banquiers ont besoin d'être informés de l'avancement afin d'évaluer la situation actuelle et de planifier la mise en œuvre. Amélioration du règlement des coûts réels jusqu'à l'achèvement de la construction et l'entrée L'état des projets en phase opérationnelle.

2.1.1.4 Impact du projet sur le plan économique et environnemental :

Lorsque le banquier étudie un projet, il prend en compte l'impact de celui-ci à la fois sur le plan économique et environnemental. Ces aspects sont importants pour évaluer la viabilité globale du projet et s'assurer qu'il est en accord avec les principes de durabilité et de responsabilité sociale. Voici comment le banquier examine l'impact du projet sur ces deux aspects.

A- Sur le plan économique :

Les banquiers analyseront comment le projet peut contribuer à l'économie locale et nationale. Évaluer les effets économiques directs tels que la création d'emplois, l'augmentation des revenus et des recettes fiscales, et les effets indirects tels que la promotion des fournisseurs locaux et la promotion de l'activité économique locale. Cette évaluation détermine si un projet a un potentiel de croissance économique et s'il peut apporter une contribution positive à l'économie dans son ensemble.

B- Sur le plan environnemental :

Les banquiers analysent également l'impact du projet sur l'environnement. Il explore les aspects liés à la durabilité, la conservation des ressources naturelles, la réduction des émissions de polluants, la gestion des déchets, la consommation d'énergie, etc. Les banquiers s'assurent que les projets sont conformes aux réglementations environnementales en vigueur et intègrent des pratiques respectueuses de l'environnement. Cette évaluation déterminera si le projet minimise les impacts environnementaux négatifs et contribue à la durabilité à long terme.

2.1.2 L'analyse de marché :

« L'étude du marché est une analyse quantitative et qualitative d'un marché, c'est-à-dire l'offre et la demande réelles ou potentielles d'un produit ou d'un service afin de permettre l'élaboration de décisions commerciales»⁸⁴

L'étude de marché est un ensemble de méthodes et d'instruments permettant de connaître et de comprendre le milieu dans lequel vit l'entreprise et de prévoir son évolution. Cette étude portera sur :⁸⁵

2.1.3 L'analyse commerciale :

Dans l'analyse commerciale, le banquier doit s'interroger utilement sur les éléments qualitatifs qui ont été définis par les quatre P de MC.CARTEY à savoir :⁸⁶

- PRODUCT (produit) ;
- PRICE (prix) ;
- PLACE (distribution) ;
- PROMOTION (communication).

Les «4 P» de McCarthy font partis d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3ème cycle de l'Université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne.

A. Le produit :

« L'étude relève aux techniques et au marketing consacré à sa réussite ainsi que la nature, la quantité et les modalités de production, le banquier est censés avoir les produits de substitution sur le marché qui peuvent sérieusement menacer la part de marché »⁸⁷.

⁸⁴ HAMDI. (K) :Op.cit, P.31.

⁸⁵ Ibid, P.32.

⁸⁶ Les«4 P» de McCarthy font partis d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3ème cycle de l'Université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adopter par l'entreprise moderne.

⁸⁷ VERNIMMEN (P) : Finance d'entreprise, édition Dalloz, Paris, 2009, P. 177.

B. Prix :

En matière de prix, il faudra s'intéresser :⁸⁸

- À la compétitivité des prix pratiqués par l'entreprise.
- À l'existence de contrainte réglementaire en matière de prix et en matière de concurrence (ex-prix administrés).
- À la politique de vente choisie par l'entreprise (politique de pénétration : donc le choix d'un prix très bas ; ou bien une politique d'écrémage : dans ce cas-là le prix est très élevé et destiné à une clientèle particulière.

C. La distribution :

Il est important au banquier de penser et de se pencher sur les points suivants :

- Choix des canaux de distribution : sélectionner les canaux les plus appropriés pour atteindre la clientèle cible et distribuer les produits ou services du projet.
- Portée géographique : déterminer la couverture géographique des canaux de distribution pour s'assurer que le projet atteint efficacement les marchés visés.
- Accessibilité et commodité : s'assurer que les canaux de distribution offrent une accessibilité et une commodité optimales pour les clients, facilitant ainsi leur achat et leur satisfaction.
- Coûts de distribution : évaluer les coûts associés à chaque canal de distribution, y compris les frais de transport, de stockage et de gestion logistique, afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité.

D. La Communication :⁸⁹

Voir la politique de l'entreprise en matière de communication, penser aux différents types de supports publicitaires, le niveau des charges de la promotion par rapport à ceux de la concurrence.

En matière de promotion il faudra penser :

⁸⁸ Lasary, Op.Cit.P.42.

⁸⁹ Lasary, Op.Cit.P.42.

- Communication ciblée : identifiez ce public ciblé ;
- Marketing en ligne : utilisation des outils de marketing numérique tel que les sites web, les réseaux sociaux ;
- Relations avec les investisseurs : avoir une communication continue et transparente avec les investisseurs potentiels ou existants.

2.1.4 Analyse technique :

Les études techniques portent sur :

- ✓ Le processus de production
- ✓ Les moyens de production.
- ✓ Les besoins de l'entreprise.
- ✓ Le délai de réalisation.

2.1.4.1 Le processus de production :

Dans l'étude technique d'un projet d'investissement, le processus de production fait référence à la description détaillée des différentes étapes et activités requises pour la fabrication ou la fourniture des biens ou services proposés par le projet. C'est un élément-clé qui permet d'évaluer la faisabilité technique du projet et d'estimer les coûts, les délais et les ressources nécessaires.

2.1.4.2 Les moyens de production :

L'entreprise a besoin de moyens de production pour pouvoir réaliser les biens et services qui assureront sa survie et son développement. Le banquier devra donc analyser ces moyens en cherchant à trouver des réponses aux questions suivantes :⁹⁰

- Quelles sont les immobilisations réellement productives ?
- Quelle est la durée de vie des équipements utilisés ?
- Est-ce que ces équipements sont en parfait état de marche ?
- Est-ce que les matières premières sont facilement renouvelables ?

⁹⁰ BOUYAKOUB,(F) :Op.cit, P146.

2.1.4.3 Les besoins de l'entreprise :

Les besoins de l'entreprise dans l'étude technique d'un projet d'investissement font référence aux exigences et aux ressources nécessaires pour la réalisation du projet de manière efficace et efficiente. Ces besoins peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- Besoins en ressources matérielles
- Besoins en ressources humaines
- Besoins en ressources financières
- Besoins en technologie et en systèmes d'information

2.1.4.4 Délai de réalisation :

Dans l'étude technico-économique (viabilité) d'un projet, un calendrier est établi pour planifier sa réalisation. Ce calendrier met en évidence les étapes clés, telles que la date de démarrage des travaux, la date d'acquisition des équipements, le début du montage, la durée des essais et la date de mise en production. Il permet de visualiser et de suivre la progression du projet, en assurant la coordination des différentes activités et en définissant les délais à respecter.

2.1.5 Analyse des coûts :

L'analyse des coûts consiste à vérifier la validité de tous les coûts qui concernent le projet, qu'il s'agisse de ceux liés à l'investissement ou ceux de l'exploitation. Elle doit être fiable (vérifier que toutes les données fournies par le client sont crédibles) et exhaustives (aucun coût ne doit être omis).⁹¹

Après avoir pris en compte chacun de ces facteurs, le banquier doit parvenir à un jugement. Il conclut que le projet n'est pas viable et ne poursuit pas l'analyse de la rentabilité car « il est inutile de procéder à une analyse de la profitabilité d'un projet s'il n'est pas déjà viable ». Le projet est alors passé à l'analyse de la rentabilité.

⁹¹ LASARY, (K).Op. cit.P.47.

2.2 Analyse de la rentabilité :

L'analyse de la rentabilité est une évaluation financière qui vise à mesurer la performance économique d'un projet, d'une entreprise ou d'un investissement en comparant les revenus générés aux coûts engagés. Elle permet de déterminer si un projet est rentable et s'il crée de la valeur pour les parties prenantes.

L'analyse de la rentabilité se fait en deux étapes :

- L'analyse de la rentabilité intrinsèque du projet (analyse avant financement) ;
- L'analyse de la rentabilité après financement du projet (rentabilité des capitaux engagés).

2.2.1 Analyse de rentabilité avant le financement :

L'analyse de rentabilité avant le financement est une évaluation financière réalisée avant d'obtenir un financement pour un projet ou une entreprise. Elle vise à déterminer la capacité du projet à générer des bénéfices et à rembourser le financement demandé.

Elle s'implique généralement l'évaluation des aspects financiers du projet, tels que les prévisions de revenus, les coûts, les marges bénéficiaires, les flux de trésorerie attendus, ainsi que l'analyse des risques associée.

2.2.1.1-Détermination de la CAF« capacité d'autofinancement :

Elle est évaluée chaque année à partir de la première année et pendant la durée de vie de l'investissement selon deux méthodes.

Comme son nom l'indique les possibilités d'autofinancement de l'entreprise et son intérêt qui ont :⁹²

- Tant que la CAF est plus élevée ; plus les possibilités financières de l'entreprise sont grandes, non seulement qu'elle permet le financement des investissements et/ou le remboursement des emprunts, mais elle accroît également le potentiel d'endettement ;
- Tant que la CAF est plus faible ; plus les difficultés de l'entreprise risquent d'être grandes, en particulier une CAF négative traduit une situation éminemment critique ;
- Tant que la CAF détermine également la capacité de remboursement des dettes financières.

La formule de calcul du la CAF « capacité d'autofinancement » :

Il existe plusieurs formules :

⁹² PIGET. (P) : gestion financière de l'entreprise»2emeédition ECONOMICA, Paris, 2005, p.104.

$$\text{CAF} = \text{produits encaissables} - \text{charges décaissables}$$

$$\text{CAF} = \text{EBE} + \text{Autres produits encaissables} - \text{Autres charges décaissables}$$

2.2.1.2. Détermination du BFR « le besoin de fonds de roulement » :

Les besoins en fonds de roulement(BFR) sont importants car ils permettent de financer les opérations quotidiennes d'une entreprise en assurant la disponibilité de liquidités nécessaires. Ils préviennent les problèmes de trésorerie et contribuent à maintenir une santé financière équilibrée. La gestion efficace du BFR optimise l'efficacité financière de l'entreprise et joue un rôle clé dans l'évaluation de sa santé financière.

La formule de calcul du besoin en fonds de roulement(BFR) est la suivante:

$$\text{BFR} = \text{Stocks} + \text{Créances clients} - \text{Dettes fournisseurs}$$

2.2.1.3 Détermination de VRI « la valeur résiduelle des investissements » :

« La valeur résiduelle correspond à la valeur d'un bien à l'expiration de sa durée d'utilisation ou de location. Cet indicateur est notamment utilisé par les entreprises afin de connaître la valeur de leurs équipements, lorsque ceux-ci ont été amortis. Cette valeur est donc équivalente au coût d'acquisition diminué des amortissements opérés durant la période d'utilité du bien. »⁹³

Objet de la valeur résiduelle de l'investissement est d'estimer la valeur monétaire que l'entreprise peut espérer récupérer à la fin de la vie utile d'un actif ou d'un projet d'investissement. Cela permet d'évaluer la rentabilité de l'investissement en prenant en compte le flux de trésorerie futur généré par l'actif, y compris sa valeur résiduelle.

⁹³ FRAIX(J) : Manuel d'évaluation des projets industriels, édition BOECK, Paris,1988,P.103.

$$\text{VRI} = \text{Investissement total} - \text{Total montant déjà amorti}$$

2.2.1.4 Échéancier d'investissement :

Cet échéancier reprend toutes les dépenses d'investissement dispatchées sur la durée de réalisation du projet.

Illustration d'un exemple d'un échéancier d'investissement

Tableau1 : Exemple d'un échéancier d'investissement

Annexe	1	2	3	4	5	Total
Rubrique						
Frais de création de la société						
Terrain						
Construction						
Équipement						
Installation annexe						
Matériel roulant						
Formation						
Besoin en fonds de roulement						
Imprévus						

Source : LASARY,(K) : Evaluation et financement de projet p.69.

2.2.1.5 Échéancier de l'amortissement :

Notons d'abord que l'amortissement peut se faire de manière linéaire, dégressif ou progressif

Tableau2 : Exemple d'un échéancier d'amortissement

Désignation	Montant	Duré	1	2	3	N=Durée projet	Total
Frais préliminaire								
Construction								
.....								
Total								

Source : LASARY, (K) : Evaluation et financement de projet p.69.

2.2.1.6 L'élaboration du compte de résultats annuel TCR :

Tableau3: Tableau des comptes résultats(TCR) prévisionnels avant financement

Rubrique	1	2	3	N
Chiffre d'affaires(1) Consommation de l'exercice(2)					
Valeur ajoutée(1)–(2)					
-Frais personnel -Impôt et taxe					
Excédent brut de l'exploitation					
-Dotation aux amortissements(3) -Frais divers					
Résultat brut d'exploitation(RBE)					
-Impôt sur le bénéfice(IBS)					
Résultat net(4)					
CAF(3+4)					

Source: Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, «Analyse financière»; 9^{ème} édition; lextenso, 2012/2013, p 54.

2.2.1.7 Elaboration du tableau emploi-ressources avant le financement :

Tableau4: Tableau d'emplois-ressources avant le financement

Rubrique	0	1	2	N
Ressource : -capacité d'autofinancement(CAF). -investissement résiduel -récupération du BFR					
Total ressource(1)					
Emplois : -investissement initial -variation du BFR					
Total des emplois(2)					
Flux nets de trésorerie (1-2)					
Flux nets de trésorerie cumulés					

Source : Hamdi (k) : évaluation et financement de projets, édition lasray, p.77.

2.2.1.8 Les critères de la rentabilité :

L'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement a pour but de comparer le capital d'investissement(I) à l'ensemble des cash-flows réalisés successivement.

Pour cette étude, quatre critères principaux doivent être identifiés :

La valeur actuelle nette (**VAN**), l'indice de profitabilité (**IP**), le délai de récupération (**DRC**) et le taux de rentabilité interne (**TRI**).

2.2.1.8.1 La valeur actuelle nette «VAN» :

La valeur actuelle nette est La différence entre la valeur actuelle des flux de trésorerie espérés et la valeur actuelle du montant investi

« C'est la somme actualisée des flux financiers pendant les périodes d'investissement et d'exploitation, somme qui exprime dans l'unité monétaire du projet considéré»⁹⁴.

$$VAN = \sum_{i=1}^n CFi(1 + t)^{-i} - I_0$$

$$VAN = \Sigma \text{ Flux d'exploitation (actualisés)} - \text{le montant d'Investissement}$$

- **CFi**: cash-flow
- **I0**: coût de l'investissement à la date 0.

- **VAN>0** : le projet a récupéré le montant de l'investissement, a payé le coût des ressources et a enrichi l'entreprise d'un montant égal à la VAN, il est donc rentable;

- **VAN=0** : les flux générés durant la période d'exploitation permettront juste de récupérer le montant de l'investissement sans enrichir l'entreprise. Il s'agit d'une «opération blanche»;

- **VAN<0** : les flux générés durant la période d'exploitation ne permettent même pas de récupérer les capitaux engagés, projet non rentable à rejeter.

⁹⁴ TRAVERDET-POPIOLEK,(N) : Op.cit, P 170.

2.2.1.8.2. L'indice de profitabilité(IP) :

« L'indice de profitabilité est étroitement lié à la valeur actuelle nette. Il permet de comparer la valeur actuelle des cash-flows d'exploitation (richesse créée) à celles des cash flows d'investissement (sommes investi)».

Son intérêt est de permettre d'apprécier la rentabilité du projet par dinar (1 DA) investi. En d'autres termes, alors que la VAN mesure l'avantage absolu susceptible d'être retiré d'un projet, L'IP mesure l'avantage relatif, c'est adire la création de valeurs «1 DA» du capital investi. Pour cela, on divise la somme des cash flows actualisés par le montant de l'investissement.

$$IP = 1 + VAN / I$$

- « L'utilisation du critère dans la sélection des projets Pour qu'un projet soit acceptable, il faut que son «IP» soit supérieur à 1, comme suit :

- $IP \geq 1$ $VAN \geq 0$, le banquier doit accepter le projet
- $IP < 1$ $VAN < 0$, le banquier doit rejeter le projet

Un indice de profitabilité supérieure à «1» indique que les capitaux investis sont récupérés et rémunérés au taux d'actualisation et qu'un excédent de liquidité est dégagé. L'IP a des spécificités et caractéristiques qu'on peut citer

- Mesure l'avantage relatif d'un projet.
- Convient aux projets avec des capitaux différents»

2.2.1.8.3 Le délai de récupération du capital investi :

On entend souvent l'expression "pay back" pour parler du délai de récupération d'un projet d'investissement. Il est le temps nécessaire pour que l'investissement initial soit «récupéré» grâce aux cash-flows générés jusqu'à cette date⁹⁶. Et le délai de récupération actualisé est la durée au bout de laquelle le montant cumulé (la somme) des flux nets actualisés (cash-flux actualisés) est égale au montant du capital investi (I_0). Le taux d'actualisation est toujours le

taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, autrement dit le délai de récupération actualisé est le temps nécessaire pour que la VAN des cash-flows cumulés actualisés devienne positive.⁹⁵

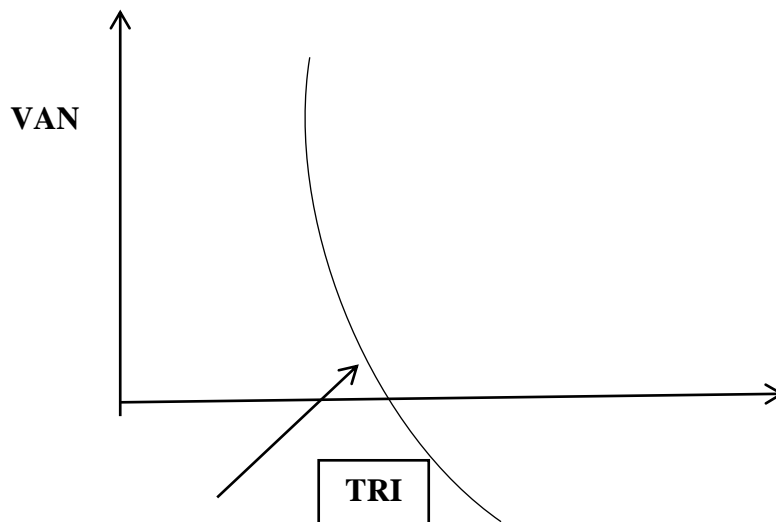
2.2.1.8.4 Le taux de rentabilité interne (TRI) :

Le taux de rentabilité interne est «le taux pour lequel il y a équivalence entre les flux monétaires utilisés pour un projet et les flux monétaires générés par ce projet, si on avait un investissement(I0) à la date 0,et à une suite de cash-flows(CFi),le TRI est tel que l'investissement soit égal aux cash-flows qu'il induit». Quand on aura deux projets acceptables, on doit choisir celle-ci qui a le TRI le plus élevé.

$$I_0 = \sum_{i=1}^n CFi(1 + TRI)^{-i}$$

- Si le TRI inférieure aux taux d'actualisation minimums exigé par l'investissement sera rejeté.
- Si le TIR supérieure aux taux d'actualisation(K) le projet est accepté. Ce dernier permet de couvrir le cout des ressources.

Figure 3: Variation de la VAN en fonction du taux d'actualisation



Le taux d'actualisation

Source : Griffiths S.« Gestion financière», édition CHIHAB,Alger,1996,p136

⁹⁵ BANC(F) et Richard(A) : Les choix d'investissement: méthodes traditionnelles, flexibilité et analyse stratégique. Paris, Economica, 1995, P.60.

2.2.2. Analyse de rentabilité après le financement :

A l'issue de l'analyse de rentabilité, l'évaluateur doit cette fois considérer la structure de financement, les intérêts intercalaires et son amortissement ; dans le but de déterminer la structure de financement la plus adaptée et d'évaluer la rentabilité de capital.

Cette fois, les banquiers doivent aussi juger de l'impact de la dette sur la rentabilité des fonds propres et étudier sa rentabilité selon les critères que nous développerons dans le cas réel de l'investissement.

Élaboration du tableau emplois-ressources après le financement :

Tableau 5 : Tableau emplois-ressources

Rubrique	0	1	2	N
Ressource : Capitaux propres Emprunt Capacité d'autofinancement Valeur résiduelle de l'investissement					
Total ressources(1)					
Emplois : Investissement Intérêt intercalaires Variation du BFR Remboursement du principale Dividendes					
Total emplois(2)					
Flux nets de trésorerie(1-2)					
Flux nets de trésorerie cumulés					

Source : Caroline(S): «toute la fonction finance», 2emeéditions, Dunod, Paris, 2006, p19.

2.2.2.1 Critère de rentabilité après financement :

Le banquier procède à une seconde évaluation de la rentabilité après le financement de la même manière que l'évaluation initiale avant le financement en utilisant le flux de trésorerie déterminé par le tableau emplois-ressources.

Les critères sont les mêmes ; la VAN, l'IP, le DRC et le TRI.

En conclusion, l'évaluation d'un projet d'investissement est essentielle pour les banques afin de prendre des décisions éclairées et de minimiser les risques associés aux crédits d'investissement. Cette évaluation permet de déterminer la viabilité et la rentabilité du projet, d'identifier les risques potentiels et de protéger les intérêts de la banque. C'est un processus clé pour assurer une gestion efficace des risques bancaires dans le domaine des crédits d'investissement.

Section 03 : Évaluation et Suivi des Engagements liés aux Crédits d'investissement

À côté de l'analyse objective de la relation, le banquier doit également prendre en considération d'autres éléments «subjectifs» tels que le sérieux, l'expérience et surtout la moralité des dirigeants (ils constituent des gages de réussite et de bonne fin) à savoir :

3.1 Prise de décisions :

Une étape décisionnelle critique dans l'approbation d'un prêt bancaire est celle qui dépend d'une analyse approfondie et rigoureuse. À ce stade, les évaluateurs examinent attentivement toutes les données et évaluations afin de formuler une recommandation fondée. Ils tiennent compte des risques, de la capacité de remboursement de l'emprunteur et de la viabilité du projet, ainsi que des garanties proposées. Cette étape vous permet de vérifier si le pacte de crédit est viable, conforme aux politiques de la banque et avantageux pour toutes les parties concernées.

3.1.1 La décision finale :

La réunion finale est une occasion importante pour les principaux décideurs de se réunir et d'examiner attentivement la recommandation de l'équipe d'évaluation. Ils parlent des garanties qui sont offertes, évaluent la qualité de l'offre, et pèsent sur les avantages et les dangers du crédit. L'objectif de cette réunion est de présenter un tableau complet et de confirmer que le choix d'approuver ou de refuser le crédit est raisonnable, compatible avec les objectifs stratégiques de la banque et proportionné aux risques pris.

3.1.2 Mise en place du crédit :

Une fois la décision de prêt prise, l'étape d'exécution du prêt prend forme. Cela comprend la détermination des détails du contrat, les conditions du prêt et la préparation des documents nécessaires. Les parties impliquées travailleront ensemble pour parvenir à des accords contractuels solides, transparents et équitables. Cette étape est fondamentale pour honorer les engagements de toutes les parties et garantir le bon déroulement du processus de prêt. Cela

marque la transition de la décision à l'exécution, où le prêt est effectivement accordé et décaissé.

3.2 Suivi du crédit et contrôle des engagements :

La gestion des risques bancaires associés au crédit d'investissement consiste à surveiller le crédit et à contrôler les engagements. Elles visent à gérer les risques liés aux défauts de paiement ou aux retards de remboursement et à veiller à ce que les emprunteurs respectent les conditions du prêt.

3.2.1 Le contrôle et la surveillance des crédits consentis :

Les agents doivent effectuer une surveillance appropriée par divers moyens, notamment en examinant les transactions passées sur le compte d'un client et l'utilisation des crédits accordés.

Il est toutefois important de noter que cette surveillance ne doit pas être interprétée comme une ingérence dans la gouvernance d'entreprise. Son objectif est, entre autres, d'empêcher l'utilisation abusive des fonds alloués aux fins prévues et de réduire les risques liés au blocage des fonds et au défaut du remboursement des prêts.

Ce n'est pas suffisant qu'un crédit soit solide dès le départ ; il est essentiel qu'il le reste jusqu'à son terme. Afin de préserver cette solidité, l'agence doit le surveiller en permanence, c'est-à-dire maintenir un suivi de la situation financière de son client pour garantir qu'elle demeure aussi favorable qu'elle l'était au moment de l'octroi du crédit.

Ce suivi doit essentiellement être présenté selon plusieurs aspects comme:

- Maintien de contacts réguliers avec les clients présentant un risque particulier, ainsi qu'avec les acteurs extérieurs, afin d'être constamment informé des évolutions non seulement dans le domaine des affaires en général, mais aussi spécifiquement dans les secteurs d'activité où les agences ont des clients sous contrat.

- Effectuation de visites régulières sur les sites où l'activité des clients engagés est en cours.

- Surveillance continue des transactions sur les comptes, incluant les transferts, les mouvements d'espèces, les chèques et les effets.

- Adaptation et ajustement constants des autorisations de crédit et des garanties en fonction de l'évolution des profils de la clientèle concernée.

3.2.2 Gestion du risque impayé (défaut de remboursement à échéance):

Pour qu'une institution soit financièrement saine, il est essentiel de gérer le risque d'endettement non payé, qui est représenté par les paiements passés. Pour réduire ces risques, elle appelle à une surveillance vigilante des comptes des emprunteurs et à des mesures préventives. Il est nécessaire de mettre en place des mesures de recouvrement rapides et efficaces, telles que les négociations de contrats de remboursement actifs et alternatifs. L'objectif est de sauvegarder les intérêts de la banque et de travailler avec les emprunteurs pour trouver des solutions appropriées, assurant une bonne gestion des risques de la dette non remboursée.

3.2.2.1 Phase "précontentieux" :

La phase "précontentieuse" est une étape dans la gestion du risque de paiement dans l'industrie bancaire. Elle s'oppose à toute action judiciaire ou contentieuse visant à récupérer des fonds non payés. Avant de prendre des mesures juridiques, cette étape implique des efforts de recouvrement de la dette et de négociations avec le créancier. Elle veut régler le désaccord à l'amiable afin d'éviter les différends juridiques formels. La réconciliation, les rappels, les négociations pour établir un plan de remboursement et d'autres méthodes visant à recouvrer les dettes sans recourir à une action judiciaire font partie des stratégies employées. Si cette étape ne réussit pas à résoudre la question, l'affaire peut passer à la phase contentieuse, où des actions judiciaires peuvent être engagées.

3.2.2.2 Phase contentieux :⁹⁶

Dans le cas où le règlement à l'amiable des créances serait voué à l'échec, le banquier essaye de récupérer la créance en entamant les procédures de la saisie-arrêt. La saisie arrêt est une procédure au moyen de laquelle le créancier(saisissant) immobilise entre les mains d'un tiers(tiers saisi)les sommes ou les meubles appartenant au débiteur(saisi),en vue de se faire

⁹⁶ BOURIDAH (Y) et ZOUACHI (R) : *Le financement des projets d'investissements par les crédits bancaires*
Cas : BEA, Master en science commerciale ,Ecole des hautes études commerciales ,alger,2017

payer plus tard sur les sommes ou le prix de vente des meubles. Les procédures de la saisie-arrêt comportent deux phases :

3.2.2.2.1 La phase conservatoire :

Dès réception de la demande de saisie-arrêt, la banque devra procéder au recensement de tous les actifs appartenant au débiteur saisi, puis d'en effectuer la déclaration, aussi bien au saisissant qu'au débiteur saisi et de prendre en même temps les mesures de blocage faute de ce dernier, le tiers saisi (la banque) supportera personnellement sur son patrimoine l'incidence pécuniaire subie par le saisissant suite à cette négligence.

3.2.2.2.2 La phase exécutoire :

C'est la phase de validation de la saisie-arrêt qui s'obtient par décision de justice devenue définitive ou assortie d'exécution provisoire.

Conclusion :

Ce chapitre a tracé la voie vers une compréhension approfondie du processus complexe d'octroi des crédits d'investissement. En explorant les documents constitutifs d'un dossier d'investissement, nous avons posé les fondations indispensables. L'importance de l'évaluation minutieuse des projets d'investissement a été clairement mise en évidence, soulignant l'engagement nécessaire à chaque étape. Enfin, en examinant les critères et les meilleures pratiques pour l'évaluation et le suivi des engagements, nous avons souligné l'importance de la gestion proactive pour garantir la viabilité et la rentabilité à long terme des projets. Ce chapitre constitue ainsi une étape cruciale dans notre exploration des risques et des défis liés aux crédits d'investissement.

Chapitre 04 : L'analyse de la gestion des risques de crédit d'investissement

Introduction :

La gestion des risques liés au crédit d'investissement constitue une préoccupation majeure pour les institutions financières, car elle a un impact direct sur leur stabilité et leur succès. Cette étude explore la Banque Algérienne de Développement Rural (BADR), en se concentrant sur son histoire, sa mission, sa structure organisationnelle et son rôle stratégique dans le développement économique régional. Le chapitre est divisé en trois sections : présentation du contexte opérationnel de la BADR, analyse des aspects techniques-économiques, et introduction d'un guide d'entretien spécialement conçu pour examiner les pratiques de gestion des risques au sein de la BADR.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil : BADR de Tizi-Ouzou

Dans cette section, nous allons explorer en détail la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) de Tizi-Ouzou. Cette institution joue un rôle crucial dans le soutien au développement agricole et rural de la région. Nous allons découvrir ses missions, ses objectifs, ainsi que son impact sur la communauté locale. Cette présentation jettera les bases de notre compréhension de l'organisme d'accueil de notre stage.

1.1 Historique de la BADR :

Plusieurs étapes caractérisent l'évolution de la BADR

- **La période de 1982-1990 :**

Au cours des huit années 1982 à 1990, la BADR a eu pour objectif d'être présente en milieu rural en ouvrant de nombreuses institutions dans le domaine agricole ; elle a acquis une réputation et une expérience dans le financement des agriculteurs et de l'industrie agroalimentaire.

- **La période de 1991-1999 :**

La loi 90-10 a mis fin à la professionnalisation des banques et la BADR a élargi son champ d'intervention à d'autres secteurs d'activité, notamment les PME/PME, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole. Cette étape est l'étape où la technologie informatique est introduite.

- **La période après l'an 2000 :**

La phase actuelle est caractérisée par la nécessité pour les banques publiques de participer à la reprise des investissements productifs et d'ajuster leurs activités et leurs niveaux de services conformément aux principes de l'économie de marché.

1.2 Présentation de la BADR :

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural est une institution financière nationale créée par décret n°82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par actions au capital social de 2.200.000.000 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques, conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition, et ce, dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 DA.

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

Constitué initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés actifs au sein des structures centrales, régionales et locales.

De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANACH » (Édition 2001) première banque au niveau national, 13e au niveau africain et 668e au niveau mondial sur environ 4100 banques classées.

Établissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenue, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

1.3 Missions et Objectifs de la BADR :

Afin de répondre à la nécessité politique de restructurer le système agricole, d'assurer l'indépendance économique du pays et d'augmenter le niveau de vie des habitants ruraux, le BADR a été créé. La charte de la banque et le conseil d'administration établissent ses pouvoirs. Son rôle est de diriger conformément à l'autorité qui lui est conférée par les règles et les politiques du conseil d'administration.

- **Ses principales missions sont :**

- Le traitement de toutes les transactions de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et à terme
- La participation à la collection de l'épargne.
- La contribution au développement du secteur agricole.
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et artisanales.
- Le contrôle par les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.
- Financement de l'agriculture et de l'élevage
- Développement rural
- Sécurité alimentaire
- Soutien aux petites exploitations
- Développement économique local

- **Ses principaux objectifs sont :**

Parmi les objectifs de la BADR, il convient de retenir les éléments suivants :

- L'augmentation des ressources au meilleur coût et la rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversités dans le respect des règles.

- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activité la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Soutenir le secteur agricole : l'un des principaux objectifs de la BADR est de fournir des financements et des services financiers aux acteurs du secteur agricole.
- L'amélioration de la productivité agricole : La BADR vise à augmenter la productivité agricole en finançant l'acquisition de matériel moderne.

1.4 Les groupes régionaux d'exploitation :

La représentation de la banque au niveau régional se fait par le Groupe régional d'exploitation (GRE).

Le groupe régional d'exploitation est une organisation administrative qui se trouve généralement au niveau d'un chef-lieu de la wilaya. Son rôle est d'aider, de coordonner et de surveiller toutes les organisations qui y sont affiliées.

Afin d'attirer de nouveaux fonds et d'établir des crédits, son rôle comprend également la supervision, la direction, le suivi et le soutien du travail des organisations qui gèrent toutes les opérations de la Banque.

Devant la direction générale, le groupe régional d'exploitation est chargé d'exécuter les tâches qui lui sont confiées.

1.5 Les agences locales d'exploitation :

L'Agence locale d'exploitation est l'organisme local de fonctionnement de la Banque, la BADR lui a accordé une attention particulière. Dans le contexte du nouveau concept : la banque assise.

Le concept banque Assise :

La BADR a opté dans son schéma stratégique pour une rupture avec le type d'opération et une qualité de service considérée comme totalement obsolète car ne répondant pas aux exigences de la clientèle, ni à l'orthodoxie de la profession.

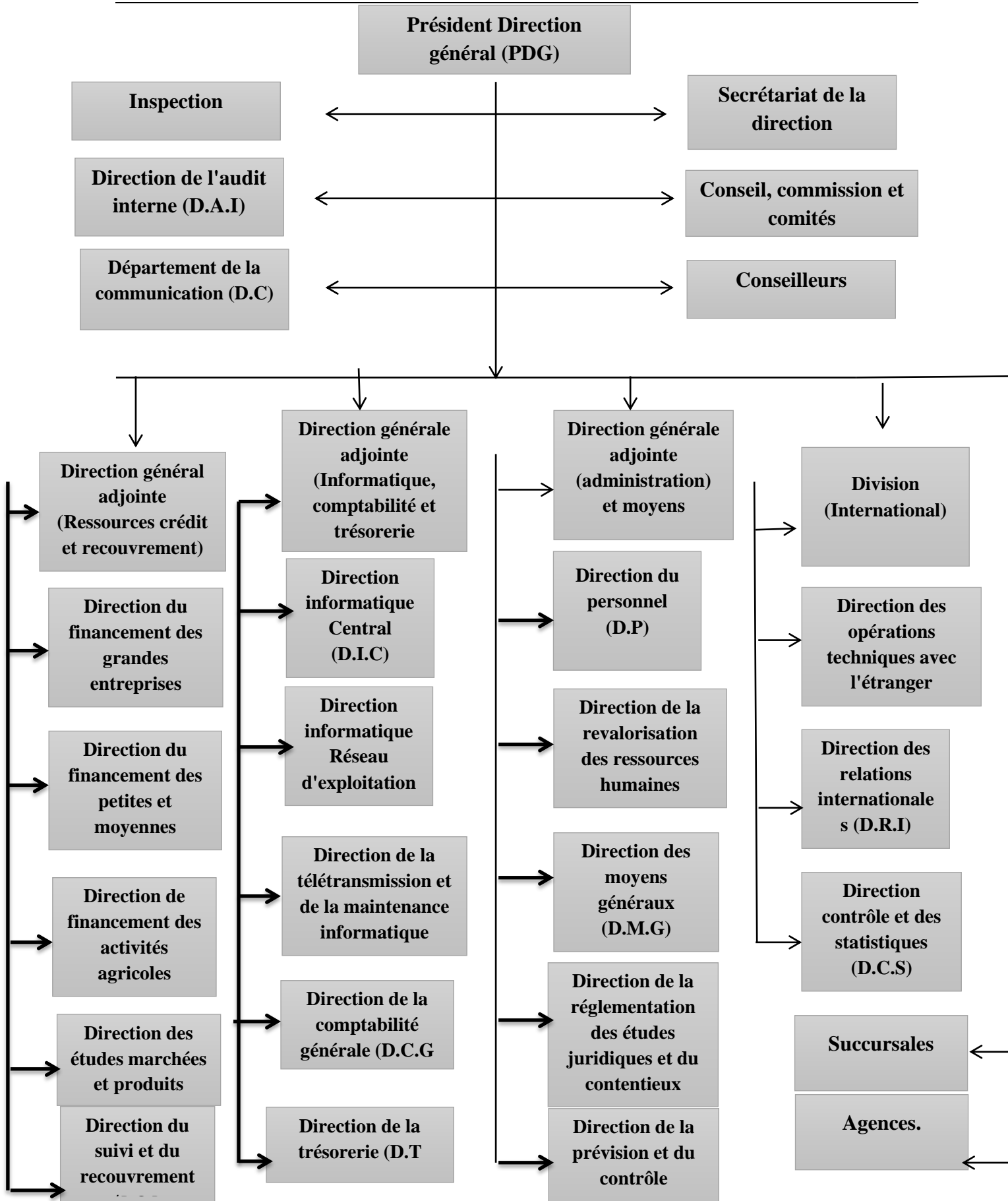
L'option de modernisation retenue, l'introduction du concept « banque assise » avec « espace personnalisé » doit être perçue dans toutes les dimensions car elles engendrent des mutations profondes autant sur le plan organisationnel que sur le plan des comportements et des mentalités.

À travers le choix d'adopter une nouvelle organisation qui s'adapte d'avantages aux réalités économiques. Cela se traduit par une répartition différente au niveau du personnel et de l'infrastructure de la Banque.

1.6 Organigramme de la BADR :

Cette répartition est illustrée dans le schéma si dessous

Figure 4 : Organigramme général de la BADR



Source : Banque BADR N°580 TIZI-OUZOU

1.7 Présentation du GRE Tizi-Ouzou (015) :

Le GRE Tizi-Ouzou, où nous avons effectué notre stage, a été fondé en 1982, juste après la réorganisation du BNA. Il se situe sur la rue OUBOUZAR Cherif dans le centre de Tizi-Ouzou, et abrite 12 entreprises avec une main-d'œuvre combinée de 218 personnes.

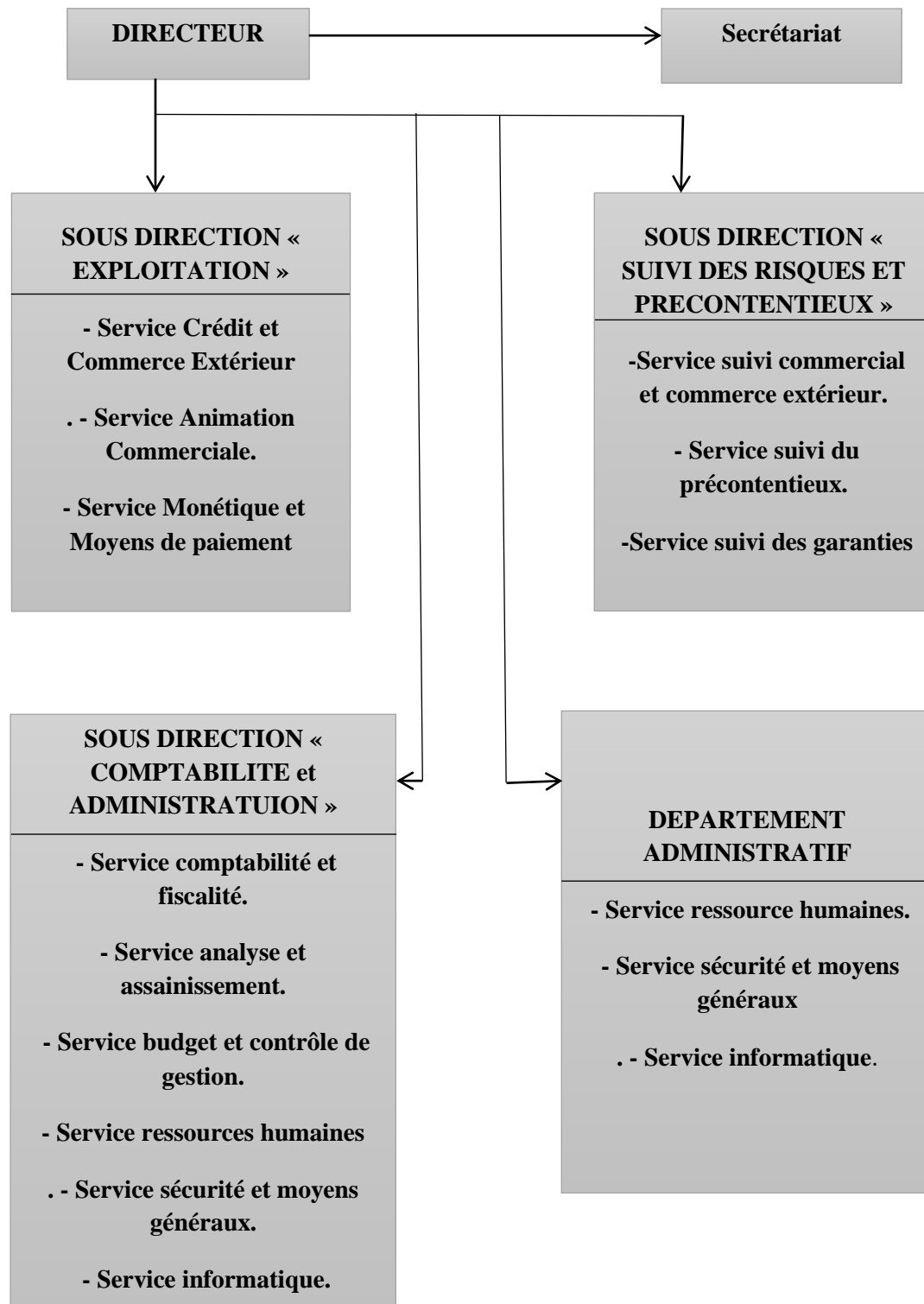
À savoir :

- Agence Azazga avec 18 employés
- Agence LNI avec 10 employés.
- Agence Draa El Mizan 15 employés
- Ain- Elhemmam 14 employés
- Draa Ben Khedda 18 employés
- Ouassif 11 employés
- Tizi Ouzou 36 employés ;
- Tigzirt 11 employés.
- Ouadhias 10employés ;
- Azzeffoun 18 employés.
- Tizi Rached 12 employés
- Bouzeguene 12 employés
- GRE Tizi Ouzou 55 employés.

1.7.1 Organisation du GRE à la BADR :

Ainsi, l'organisation d'un GRE à BADR se présente comme illustrée par l'organigramme ci-après :

Figure 5 : Organigramme du GRE à la BADR



Source : Banque BADR N°580 TIZI OUZOU

- **Organisation du service crédit :**

Le service crédit occupe une place privilégiée au sein de l'agence bancaire car c'est l'institution qui contribue le plus à la conception des produits de la banque, notamment l'agence.

Il se compose de départements étroitement coordonnés chargés de recevoir les demandes des clients, de superviser l'utilisation des fonds et d'examiner les dossiers.

L'organisation du service crédit est la suivante :

La cellule étudie, analyse et suit des engagements : Constituée de chargés de clientèle ainsi que de chargés d'étude, elle a pour mission de recevoir et d'examiner les dossiers de crédit et d'évaluer la santé financière et les différents risques des entreprises. De plus, elle gère et suit ces dossiers et recouvre également les créances.

La cellule juridique : responsable de toutes les questions juridiques et supervise le traitement des litiges et le recouvrement des réclamations en cours et en attente.

- **Constitution du dossier de crédit et décision finale :**

Avant de créer un dossier de prêt, un banquier doit d'abord faire une petite recherche. Les banquiers commencent par une conversation avec un client pour déterminer un projet prévu ou un prêt à demander.

Cet entretien est la première étape pour construire une relation avec un nouveau client (connaître l'expérience et les capacités du manager ainsi que ses bonnes personnalités). Les banquiers doivent alors utiliser les documents de la Banque d'Algérie et consulter les centres suivants pour vérifier le statut de leurs clients :

- **La centrale des risques** : Il s'agit d'une base de données qui collecte des informations sur la situation financière des clients et les tendances du crédit auprès de diverses institutions financières Algériennes. Cela permet aux banques d'étudier les antécédents de crédit des emprunteurs potentiels afin d'évaluer leur capacité à rembourser leurs prêts et à gérer le risque de crédit.

- **La centrale des impayés** : Cette centrale collecte des informations sur les retards de paiement et les factures impayées des clients. Cela aide les banques à identifier les clients qui

ont fait défaut dans le passé, ce qui peut influencer les décisions d'octroi de prêts et d'autres instruments financiers.

Le banquier est tenu de consulter cette centrale afin de connaître les incidents enregistrés par le client et qui sont:

- **Une interdiction des chéquiers** : L'interdiction des chéquiers est une mesure prise par la Banque d'Algérie en réponse aux incidents de paiement tels que les chèques sans provision, les chèques volés ou contrefaits. Cela empêche les personnes concernées ou les entités d'émettre des chèques pendant un certain temps afin de protéger les bénéficiaires et de maintenir l'intégrité du système de paiement par chèque.
- **L'avis à tiers détenteur (ATD)** : C'est une demande faite par les autorités fiscales ou des inspections. Cette mesure permet aux autorités de geler les avoirs d'un individu ou d'une entreprise qui n'a pas satisfait à ses obligations fiscales, assurant ainsi le recouvrement des sommes dues
- **La saisie arrêt** : La saisie est une procédure juridique par laquelle le créancier peut geler les actifs financiers du débiteur détenus par un tiers, tel qu'une banque ou un employeur, afin de recouvrer les dettes impayées.
- **La centrale des bilans** : Le Centre de Bilan est une ressource essentielle pour accéder aux informations comptables et financières pour les entreprises qui font déjà affaire avec des institutions financières. L'Algérie dispose de comptes centraux et d'un bilan central pour gérer les impayés, mais ils ne sont pas encore opérationnels, limitant l'accès à ces données importantes.

Le banquier conclut l'enquête par une visite sur place pour évaluer la véracité des informations fournies par le client (telles que les actifs de l'entreprise, l'état des installations, l'équipement et l'inventaire).

- **Constitution du dossier de crédit**: Les documents constitutifs du dossier du crédit diffèrent selon le type de crédit demandé, on distingue quatre catégories:

- **Documents comptables et financiers (1)** : Ces documents sont nécessaires pour apprécier la situation financière de l'entreprise, ils sont composés de :

- Bilans, TCR et annexes des trois derniers exercices ;

- Bilans et TCR prévisionnels;
- Plan de financement;
- Rapport du commissaire aux comptes.
- **Documents juridiques et administratifs(2)** : Ils comprennent :
 - Registre de commerce;
 - Statuts
 - Annonces au BOAL. 50
 - PV de nomination du gérant; Ils permettent de définir l'entreprise en tant que « personne » sur le plan juridique.

- **Documents économiques (3)** :

Ils sont composés de :

- Etude technico-économique ;
- Facture pro forma ; Ces documents sont généralement demandés dans le cas d'un crédit d'investissement.

- **Documents fiscaux et parafiscaux(04)** Ils sont composés de

- Extrait de rôle apuré ;
- Carte d'immatriculation fiscale ;
- Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS Ils renseignent le banquier sur la situation de l'entreprise avec ses créanciers privilégiés tels que l'administration fiscale et juridique.

(1, 2, 3,4) documents internes

- **La décision finale** : La décision finale du banquier concernant une demande de prêt est très importante car elle détermine si la demande sera acceptée ou rejetée. Cette décision a été précédée d'une analyse minutieuse et est le résultat d'une évaluation approfondie de divers facteurs de risque financiers, économiques et connexes. Cela reflète la volonté du prêteur de fournir un financement tout en minimisant le risque potentiel de non-remboursement.

Cette décision n'est prise qu'après une longue et attentive étude, et qu'après une collecte de plusieurs avis émanant de plusieurs niveaux:

- **Au niveau de l'Agence:**

Le comité de crédit de l'agence est constitué de:

- Le chef de service crédit
- Le directeur adjoint ;
- Le directeur d'agence.

L'avis du comité de crédit de l'agence est le plus important étant donné la relation directe qu'il a avec son client, mais dans les limites de leur autorité, ils ne sont jamais en mesure de prendre une décision définitive.

- **Au niveau du groupe régional d'exploitation:**

Après réception, le dossier de crédit sera soumis à un second examen par un enquêteur qui examinera l'avis du comité de l'agence. La décision est alors prise par le comité de crédit du GRE, qui est composé comme suit:

- Le directeur du GRE ;
- Les sous-directeurs;
- Le représentant du département de crédit.

Si le comité n'est pas en mesure de prendre une décision, le dossier est envoyé au DFPME51 ou au DFGE52 pour examen et prise de décision finale.

Tous les comités de crédit, quelle que soit leur structure, doivent établir un PV53.

La forme, le montant, la durée et la garantie sont précisées dans l'Autorisation d'Engagement émise par la Commission précédente. Aucun prêt ne peut être obtenu sans cette promesse.

En somme, cette section nous a donné un aperçu initial de la BADR de Tizi-Ouzou. Nous avons appris ses principales missions et objectifs, ce qui nous aidera à mieux comprendre notre stage au sein de cette institution. Cela marque le début de notre exploration plus approfondie de la BADR et de notre rôle potentiel au sein de l'organisation.

Section 02 : Analyse de la viabilité et la rentabilité d'un projet d'investissement

2.1 Document constitutif de dossier :

Le projet d'investissement qui nous a été confié porte sur :

- Unité de production d'aliment de bétail granul auto 8T/H
- Un groupe électrogène 450 KVA secours 410 KVA.

Le crédit bancaire recherché à cet égard est un crédit à moyen terme (CMT) avec une durée fixe de cinq ans et un an de différé. Ce financement couvrira en partie l'achat de ces deux équipements.

L'enquête s'appuie sur un dossier de crédit constitué d'une série de documents fournis par le client. Afin d'obtenir un crédit pour la réalisation de son projet, ce dossier de crédit est constitué des documents suivants :

- Demande de crédit.
- Statuts juridiques de la société.
- CV du gérant + copie de la pièce d'identité.
- Une copie légalisée du registre de commerce + une copie de la carte fiscale.
- Un extrait de rôle.
- Tableau des comptes de résultats (TCR) prévisionnels sur une durée de cinq (08) ans.
- Une étude technico-économique du projet.
- Plan de financement.
- Les copies des factures pro forma des équipements à acquérir.

2.2 Étude de la viabilité du projet :

Cette étude sera divisée en deux parties.

- Présentation des éléments permettant l'identification du promoteur ainsi que son projet.
- L'analyse du marché et les aspects commerciaux et techniques du projet.

2.2.1 Présentation des éléments permettant l'identification du promoteur ainsi que son projet :

2.2.1.1 Présentation de l'entreprise :

A- Identité de l'entreprise :

- Raison sociale: EURL Y
- Forme juridique : PERSONNE MORALE
- Objet social: Conditionnement des produits alimentaires (Cheptel)
- Date de création: Début 2021
- Capital social: de 10 000 000,00 DA

"Le gérant, Mr I.M, a une expérience dans l'élevage de vaches et travaille dans le domaine de l'agro-alimentaire depuis 2012.

B- Localisation de l'entreprise :

Le lieu d'implantation du projet (lieu-dit El Kahra) dans la commune de Freha dans la wilaya de TIZI-OUZOU, il s'agit d'un grand local, 220 m².

2.2.1.2 Présentation du projet :

L'objectif du projet consistait à produire des aliments pour animaux tout en acquérant un groupe électrique et de répondre à la demande croissante d'aliments de qualité dans l'industrie agricole. L'objectif stratégique de cette entreprise est de produire des aliments équilibrés et riches en nutriments, en améliorant la santé et la productivité des animaux dans le processus. Un élément essentiel de cette activité est l'acquisition d'un groupe électrogène, qui assure une alimentation électrique stable pour les installations industrielles. Ce projet présente des avantages potentiels importants pour le secteur agricole, notamment des rendements potentiels plus élevés, une croissance améliorée du bétail et une réponse à la demande croissante du marché pour des aliments pour animaux de haute qualité.

Le coût global de ces deux équipements a été estimé par le promoteur à **23 634450 DA** (le prix de l'unité de production d'aliments est de **18500000DA** et pour le groupe électrogène est de **5134450 DA**).

Le gérant et associé unique, Mr Y, sollicite le concours pour un crédit à moyen terme (CMT) pour son investissement de **16 544115 DA** représentant 70% du coût des deux équipements :

- Un CMT relais de **12 950000 DA** (représentant 70% du montant de la machine à importer soit : $18\,500\,000 \times 70\% = 12\,950\,000$ DA).
- Un CMT interne de **5 134450 DA** (représentant 70% du montant du mini-camion acquis localement soit : $5\,134\,450 \times 70\% = 3\,594\,115$ DA). Le crédit bancaire sollicité à cet effet est un CMT de **16 544115DA**.

Pour une durée de cinq (05) ans et un (01) an de différé, ce financement couvrira partiellement l'acquisition de ces deux équipements.

2.2.2 Analyse du marché :

La couverture des besoins alimentaires du cheptel est un problème pour chaque éleveur. La question relative aux disponibilités et aux prix des aliments demeure un sujet d'actualité au regard de l'état actuel des circonstances locales, nationales et mondiales.

La production d'aliments pour le bétail à Tizi-Ouzou, en Algérie, répond à un besoin critique sur le marché local. Le pays dépend largement des importations coûteuses de produits alimentaires pour animaux, créant ainsi une opportunité pour une production locale rentable. Le déficit alimentaire en matière de fourrages, notamment le maïs et l'orge, demeure un problème majeur, incitant les éleveurs à rechercher des aliments de qualité pour améliorer la santé et la productivité de leur bétail. La région de Tizi-Ouzou dispose d'un potentiel agricole considérable pour cultiver des céréales et des fourrages de haute qualité, réduisant ainsi la dépendance aux importations. De plus, le soutien du gouvernement envers le secteur agricole, ainsi que la croissance continue de la demande en produits d'origine animale, offrent des opportunités considérables pour les producteurs locaux.

Examinons l'importance de la production d'aliments pour le bétail et sa forte demande sur le marché. Cela indique sa faisabilité et même laisse présager son succès."

2.2.3 Analyse Commerciale :

A. Le produit :

La ligne de production consiste à fabriquer des aliments pour le bétail, un produit très demandé sur le marché en raison de son impact sur d'autres produits tels que la viande et le lait. Ce produit est réputé pour sa qualité et son prix plus raisonnable par rapport à ceux des produits importés.

B. Le prix :

La politique de prix est généralement liée au coût d'achat des matières premières et des fournitures ainsi qu'aux données macroéconomiques (offre et demande).

Les prix sont fixés en fonction du prix de retour d'un produit. Selon le promoteur, le prix pratiqué sera : le prix de vente est de **3250 DA** pour un quintal.

C. La distribution :

L'article fabriqué sera livré directement aux clients au niveau de l'unité de production. En outre, l'entreprise dispose des outils de transport nécessaires pour répondre à toutes les demandes de clients potentiels pour la livraison à leur domicile ou à d'autres endroits.

La clientèle ciblée est composée essentiellement **des agriculteurs et éleveurs (éleveurs de bovins, éleveurs de moutons et de chèvres)** et des revendeurs privés.

D. La promotion :

Pour promouvoir efficacement un projet, il est judicieux de mettre en œuvre une stratégie de financement ciblée. Il s'agit notamment de partenariats locaux avec des producteurs, de programmes de démonstration pour démontrer les avantages des produits, de l'utilisation des médias sociaux pour partager des informations et des témoignages, ainsi que de promotions saisonnières pour attirer l'attention à des moments clés de l'année. Ensemble, ces tactiques peuvent accroître la sensibilisation au projet parmi les producteurs et accroître l'acceptation du produit sur le marché local.

2.2.4 Analyse Technique :**A. Les moyens de production :**

La technologie moderne sera utilisée pour produire les marchandises prévues, qui répondront aux exigences de performance, de fiabilité et de durabilité. Il a été choisi pour atteindre les objectifs de production, et le groupe électrogène s'assure que les opérations auront toujours accès à l'électricité dont elles ont besoin.

En ce qui concerne les outils de transport nécessaires à la distribution et à l'approvisionnement, ils sont déjà mis en place et prêts à être utilisés pour répondre aux besoins du projet.

B. Capacité de production :

L'unité de production a une capacité de production de **650QT** par jour avec un prix de vente d'un quintal de **3250 DA/QT**. D'où une recette journalière de **211250 DA**.

- La production hebdomadaire s'élève à **(211250*5) = 1056250 DA**
- La production mensuelle est de **(1056250*4) = 4 225000 DA**
- La production annuelle est d'ordre **(4 225000*12) = 50 700000 DA**

Avec une évolution de **5%** par année.

Les capacités de production, seront de l'ordre de 80% la première année d'exploitation, 85% la seconde année, 90% la troisième année et 95% la quatrième année pour atteindre les 100% la cinquième année.

En tenant compte du chiffre d'affaires prévu au cours des cinq prochaines années, qui est estimé comme suit.

Tableau 6 : Chiffre d'affaire prévisionnel

Année	1	2	3	4	5
Vente	50 700 000	53 235 000	55 896 750	58 691 587	61 626 166
CA	80%	85%	90%	95%	100%

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

C . Approvisionnements :

L'entreprise EURL y bénéficie de plusieurs sources d'approvisionnement en matières premières.

D. La localisation :

Situation stratégique de d'implantation du projet à savoir la commune de Freha localité à vocation agricole et pastorale, présente une perspective prospective, en effet, au nord se trouve la commune des Aghribs avec ses montagnes et au sud la commune de Mekla avec ses

vallées de Sebaou a vocation agricole et enfin à l'est la commune de Thimizart qui prend la tête de classement en matière de production de lait de vache à l'échelle nationale où se déroule la fête de lait chaque année avec la présence de différents associations et des autorités.

2.2.5 Analyse des coûts :

2.2.5.1 Coût d'investissement :

L'acquisition de l'unité de production et le groupe électrogène va coûter à l'entreprise une somme de **23 634450 DA**, soit :

Tableau 7 : Détermination du coût de l'investissement

Rubrique	Prix Unitaire DA
Unité de production	18500000
Groupe électrogène	5134450
MONTANT	23634450

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.2.5.2 Structure de financement :

Le crédit bancaire consiste à financer l'acquisition des deux équipements (la machine et le véhicule), la structure de financement du projet est la suivante :

Tableau 8: Structure de financement

Rubrique	Taux d'implication	Montant Unité : DA
Crédit bancaire	70%	16544115
Apport	30%	7090335

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

Conclusion de l'étude de la viabilité :

On trouve que ce projet présente une activité de très grande valeur économique.

- La réalisation préalable des travaux, notamment l'obtention de la personnalité morale de l'entreprise en 2021, reflète l'engagement du promoteur envers la concrétisation du projet envisagé.

- Une forte demande de ce produit sur le marché est constatée en raison de son importance.
- La localisation du projet est favorable, car il est implanté dans une zone stratégique, au sein d'une Wilaya classée en tête de la production de produits laitiers. De plus, la facilité d'accès à la zone facilite la distribution.

Selon cette étude de viabilité montre que le projet de production d'aliments pour le bétail de l'EURL est prometteur. Il répond à une demande croissante sur le marché local, les coûts sont maîtrisés, et la distribution est bien planifiée. Ce projet a le potentiel de réussir et de contribuer au secteur agricole de la région et au secteur national.

Par conséquent, la viabilité ou la faisabilité de ce projet est presque certaine.

2.3 Étude de la rentabilité du projet

Dans le monde complexe des décisions financières et des investissements, l'évaluation de la rentabilité d'un projet occupe une place centrale. L'analyse de la rentabilité sert de boussole pour les entreprises et les investisseurs, guidant leurs choix quant à l'allocation de ressources et aux stratégies de croissance. Au cœur de cette évaluation se trouvent des outils et des mesures qui permettent de quantifier les bénéfices financiers potentiels et d'anticiper les défis. Cette étude se consacre à explorer la rentabilité d'un projet sous un angle comparatif, en analysant les résultats avant et après le financement. L'objectif ultime de cette analyse est de comprendre comment le financement peut influencer la performance financière et de fournir des insights cruciaux pour les décisions futures en matière d'investissement et de gestion financière.

2.3.1 Analyse avant financement :

L'analyse de la rentabilité avant le financement d'un projet constitue une étape essentielle pour évaluer son rendement financier. Cette étude préliminaire vise à établir si les bénéfices potentiels justifient les coûts engagés, en utilisant des métriques financières clés. L'objectif de cette analyse est de fournir une vue d'ensemble éclairante sur la performance anticipée du projet, aidant ainsi à prendre des décisions informées quant à son financement et à sa mise en œuvre.

Donc cette analyse permet d'évaluer la valeur intrinsèque du projet par la prise en compte des différents éléments financiers, ce qui est essentiel pour prendre des décisions éclairées :

- L'élaboration de l'échéancier d'investissement.
- L'élaboration de l'échéancier d'amortissement.
- La détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI).
- La détermination du besoin en fonds de roulement (BFR).
- Estimation des charges d'exploitation (matière et fournitures, services, les frais du personnel, les charges fiscales et parafiscales).
- L'élaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels (TCR).
- L'élaboration du tableau Emplois / Ressources(E/R).
- Le calcul et l'appréciation des critères de rentabilité.

2.3.1.1 L'échéancier d'investissement :

L'échéancier d'investissement offre dès le début une vue d'ensemble aux promoteurs et aux évaluateurs sur les coûts totaux des investissements prévus. Cet outil permet d'anticiper et de visualiser dès le départ la répartition des dépenses pour l'ensemble du projet.

Dans notre cas, l'entreprise est déjà réalisée (il y a une personne morale), et les seules étapes restantes sont d'acheter l'équipement de production et le groupe électrogène.

Tableau9: Échéancier d'investissement (Unité : DA)

Rubrique	Montant
Utile de production	18500000
Groupe électrogène	5134450
TOTAL	23634450

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.1.2 L'échéancier d'amortissement :

Tableau 10 : Echancier d'amortissement

Rubrique	Montant	Taux	1	2	3	4	5	Total
Utile de production	18500000	10%	1850000	1850000	1850000	1850000	1850000	9250000
Groupe électrogène	5134450	20%	1026890	1026890	1026890	1026890	1026890	5134450
Total	23634450	-	2876890	2876890	2876890	2876890	2876890	14384450

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

Remarque :

- L'unité de la production est amortissable sur 10 ans, soit : $100/10 = 10\%$
- Le groupe électrogène est amortissable sur 05 ans, soit : $100/5 = 20\%$

2.3.1.3 Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

$$\text{VRI} = \text{investissement bruts (hors BFR)} - \text{montant déjà amorti}$$

$$\text{VRI} = 23634450 - 14384450$$

$$\text{VRI} = 9250000$$

La valeur résiduelle = 9250000

2.3.1.4 Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR) :

Le Besoin en Fonds de Roulement, ou BFR, est un terme financier clé. Il mesure les capitaux nécessaires pour maintenir les activités courantes d'une entreprise.

Grossièrement, la partie stable du BFR correspond aux éléments indispensables pour démarrer et maintenir le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Dans notre cas le BFR est comme suit:

Tableau 11 : Détermination du BFR, Unité : DA

Année	0	1	2	3	4	5
BFR	-	912600	1006141	1056448	1173832	1232523
Variation BFR	912600	93541	50307	117384	58691	
Récupération BFR	-	-	-	-	-	1232523

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.1.5 L'élaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels (TCR)

Tableau 12 : Tableau des Comptes de Résultats avant financent, Unité : DA

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la ban

Rubrique	1	2	3	4	5
CA	50700000	53235000	55896750	58691587	61626166
Consommation	25235000	26617000	27948375	29345794	30813083
Service	1014000	1064700	1117935	1173832	1232523
VA	24451000	25553300	26830440	28171961	29580560
Frais de personnel	6426000	6426000	6554520	6685610	6819322
Impôt et Taxe	507000	532350	558968	586916	616262
Frais divers	3637000	3642350	3755467	3832740	3976575
EBE	13881000	14952600	15961485	17066695	18168401
Amortissement	2876890	2876890	2876890	2876890	2876890
RBE	11004110	12075710	13084595	14189805	15291511
IBS (26%)	2861069	3139685	3401995	3689349	3975793
RNE	8143041	8936025	9682600	10500456	11315718
Amortissement	2876890	2876890	2876890	2876890	2876890
CAF	11019931	11812915	12559490	13377346	14192608

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.1.6 L'élaboration du tableau Emplois / Ressources (avant le financement)

Tableau 13 : Emplois/ ressources avant financement, Unité : DA

Désignation	0	1	2	3	4	5
Ressources	–	–	–	–	–	–
CAF	–	11019931	11812915	12559490	13377346	14192608
VRI	–	–	–	–	–	9250000
Récupération de BFR	–	–	–	–	–	1232523
Total Ressources	–	11019931	11812915	12559490	13377346	24675131
Emploi	–	–	–	–	–	–
Investissement Initial	23634450					
Variation BFR	912600	93541	50307	117384	58691	–
Total EMPLOI	24547050	93541	50307	117384	58691	–
Trésorerie	(24547050)	10926390	11762608	12442106	13318655	24675131
Trésorerie cumulé	(24547050)	(13620660)	(1858052)	10584054	23902709	48577840
Trésorerie Actualisé	(24547050)	9933082	9721164	9347938	9096821	15321315
Actualisé cumulé	(24547050)	(14613968)	(4892804)	4455134	13551955	28873270

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.1.7 Evaluation du projet à travers les critères de rentabilités et de liquidités :

A partir du tableau emplois/ ressources, les critères de rentabilité et de liquidités sont extraits

A- Le délai de récupération (DR)

Le délai de récupération (DR) : Le cumul des flux de trésorerie non actualisé change de signe entre la 2^{ème} et 3^{ème} année, donc le capital investi sera récupéré au cours de la 3^{ème} année.

$$DR = 2 \text{ ans} + ((1858052 * 12) / (1858052 + 10584054))$$

DR = 2 ans +2 mois

B - Le délai de récupération actualisé (DRA) :

Le délai de récupération actualisé (DRA) : Le cumul des flux de trésorerie actualisé change de signe entre la 2^{ème} et 3^{ème} année, donc le capital investi sera récupéré au cours de la 3^{ème} année.

$$\text{DRA} = 2 \text{ ans} + ((4892804 * 12) / (4892804 + 4455134))$$

$$\text{DRA} = 2 \text{ ans} + 6 \text{ mois}$$

Le délai de récupération et le délai de récupération actualisé sont situés presque dans la moitié de la durée de vie de projet cela indique que le projet est rentable et moyennement risqué.

C - la valeur actuelle nette (VAN) :

$$\text{VAN} = 28873270$$

Le projet dégage une valeur actuelle nette de **28873270 DA** au taux d'actualisation 10%, cela prouve que l'investissement est rentable et acceptable.

D -Le taux de rendement interne (TRI) :

Pour un taux d'actualisation :

T1= 46 %, la VAN sera de 16330 DA (positive)

T2= 47 %, la VAN sera de - 394196 DA (négative)

TRI = le dernier taux donnant la VAN positive + (différence des taux * (VAN positive / (VAN positive + VAN négative)).

$$\text{TRI} = 46\% + ((1\% * (16330 / (16330 + 394196)))$$

$$\text{TRI} = 46,04 \%$$

E - Indice de profitabilité (IP) :

L'IP = 1+ (VAN/investissement I0)

IP = 1+ (28873270/23634450)

IP = 2,2

Donc, chaque dinar investi rapporte un bénéfice net égal à: $2,2 - 1 = 1,2$ DA de plus.

La réalisation de cet investissement consiste à recevoir 2.2 DA contre 1DA décaissé.

L'importance de l'IP signifie aussi la forte rentabilité du projet d'investissement. Donc, il est profitable d'investir selon cet indice.

Interprétation :

- La VAN positive indique que les flux de trésorerie générés par le projet sont supérieurs aux coûts d'investissement et aux autres sorties de trésorerie. Dans ce cas, la VAN de 28 873 270 DA indique que le projet est rentable et qu'il peut générer une valeur ajoutée pour l'investisseur. Plus la VAN est élevée, plus le projet est attrayant du point de vue financier.
- Le délai de récupération et le délai de récupération actualisé se situent avant la fin de la durée de vie du projet, ce qui atteste de la liquidité de ce dernier.
- Le TRI est le taux d'intérêt auquel la VAN du projet est égale à zéro, c'est-à-dire que les coûts initiaux sont équilibrés par les flux de trésorerie futurs actualisés. Un TRI de 46,04 % signifie que le projet offre un rendement plus élevé que le taux d'actualisation utilisé. Plus le TRI est élevé, plus le projet est attrayant en termes de rentabilité.
- L'indice de profitabilité mesure la rentabilité du projet en comparant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs avec les coûts initiaux. Un IP de 2,2 indique que pour chaque unité monétaire investie, le profit dégagé sera de 1.2 DA. Un IP supérieur à 1 indique que le projet est rentable.

En résumé, les résultats indiquent que le projet présente des perspectives positives en termes de rentabilité. La VAN, le TRI, l'indice de profitabilité et les délais de récupération suggèrent tous que le projet est viable sur le plan financier. Cependant, il est important de prendre en compte d'autres facteurs tels que les risques, les conditions économiques et les contraintes opérationnelles avant de prendre une décision finale de financement.

2.3.2 Analyse après financement :

La phase d'analyse après le financement se focalise sur deux objectifs clés : évaluer la rentabilité des capitaux investis dans le projet et comprendre l'impact de l'endettement sur la rentabilité des fonds propres. Cette étape cruciale permet de mesurer le rendement réel des ressources allouées au projet, tout en examinant comment les décisions d'emprunt affectent la rentabilité des investisseurs en fonds propres. En somme, cette analyse après -financement offre une perspective approfondie sur la performance financière globale du projet et aide à optimiser la rentabilité.

2.3.2.1 Échéancier de remboursement de l'emprunt (après le financement) :

- Emprunt : 16644115 DA
- Durée : 5 ans
- Différer : 1 an
- Taux : 5,5%
- Annuités de remboursement : Annuelles

Tableau14 : Tableau d'échéancier de remboursement de l'emprunt, Unité : DA

Période	capital restant	Intérêt 5,5%	Capital a remboursé	Montant à payer
0	16644115	915426	-	915426
1	16644115	915426	3328823	4244249
2	13315292	723341	3328823	4052164
3	9986469	549256	3328823	3878079
4	6657646	366170	3328823	3694993
5	3328823	183085	3328823	3511908
Total	-	3652704	16644115	20296819

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.2.2 Plan de mobilisation :

Tableau 15 : Plan de financement, Unité : DA

Rubrique	0	1	2	3	4
Immobilisation	23634450	-	-	-	-
Variation BFR	912600	93541	50307	117384	58691
Intérêt intercalaire	915426	-	-	-	-
Total investissement	25462476	93541	50307	117384	58691
Emprunt	16644115	-	-	-	-
Apport	8818361	93541	50307	117384	58691

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.2.3 Les nouvelles dotations aux amortissements :

Tableau 16 : Détermination des nouvelles dotations aux amortissements, Unité : DA

Rubrique	0	1	2	3	4	5	Total
Ancien dotation	-	2876890	2876890	2876890	2876890	2876890	14384450
Dotation Intercalaire	-	305142	305142	305142	-	-	-
Nouvelle dotation	-	3182032	3182032	3182032	2876890	2876890	15299876

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

Remarque : les intérêts intercalaires sont amortis sur 3 ans.

2.3.2.4 Le TCR après financement :

Tableau17: Tableau des Comptes de Résultats après financement, Unité : DA

Rubrique	1	2	3	4	5
CA	50700000	53235000	55896750	58691587	61626166
Consommation	25235000	26617000	27948375	29345794	30813083
Service	1014000	1064700	1117935	1173832	1232523
VA	24451000	25553300	26830440	28171961	29580560
Frais de personnel	6426000	6426000	6554520	6685610	6819322
Impôt et Taxe	507000	532350	558968	586916	616262
Frais divers	3637000	3642350	3755467	3832740	3976575
EBE	13881000	14952600	15961485	17066695	18168401
Amortissement	3182032	3182032	3182032	2876890	2876890
Frais Financier	915426	723341	549256	366170	183085
RBE	9783542	11047227	12230197	13823635	15108426
IBS 26%	2543720	2872279	3179851	3594145	3928191
RNE	7239822	8174948	9050346	10229490	11180235
Amortissement	3182032	3182032	3182032	2876890	2876890
CAF	10421854	11356980	12232378	13106380	14057125

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.2.5 Le plan de financement emploi/ ressource après financement :

Tableau 18 : Tableau emplois /Ressources, Unité : DA

Désignation	0	1	2	3	4	5
Ressources	-	-	-	-	-	-
CAF	-	10421854	11356980	12232378	13106380	14057125
VRI	-	-	-	-	-	9250000
Récupération BFR	-	-	-	-	-	1232523
Emprunt	16644115	-	-	-	-	-
Apport	8818361	93541	50307	117384	58691	-
Total ressources	25462476	10515395	11407287	12349762	13165071	24539648
Emplois	-	-	-	-	-	-
Immobilisation	23634450	-	-	-	-	-
Var BFR	912600	93541	50307	117384	58691	-
Intérêt intercalaire	915426	-	-	-	-	-
Remboursement	-	3328823	3328823	3328823	3328823	3328823
total Emplois	25462476	3422364	3379130	3446207	3387514	3328823
Trésorerie	0	7093031	8028157	8903555	9777557	21210825
Trésorerie Cumulée	0	7093031	15121188	24024743	33802300	55013125

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

2.3.2.6 Détermination de la rentabilité des fonds propres :

Tableau 19 : Rentabilité des fonds propres, Unité : DA

Rubrique	0	1	2	3	4	5
Apports	8818361	93541	50307	117384	58691	-
Trésorerie annuelle		7093031	8028157	8903555	9777557	21210825
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Trésorerie annuelle	-8818361	6999490	7977850	8786171	9718866	21210825
Trésorerie actualisée (10%)	-8818361	6363173	6593264	6601180	6638116	13170253
actualisée cumulé	-8818361	-2455188	4138076	10739256	17377372	30547625

Source : Tableau réalisé par nos propres soins à partir des données de la banque BADR

- Trésorerie = -apports + dividendes + flux de trésorerie annuels.

2-3-2-7 Evaluation du projet à travers les critères de rentabilités et de liquidités : (Après le financement)

A- La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :

C'est la somme des flux de trésorerie nets actualisé cumulé

$$\text{VANFP} = 30547625$$

La VANFP est très importante, car elle est supérieure à la VAN de projet 24 559 KDA, cela signifie que le montant récupéré par le promoteur est supérieur au montant du projet.

B - Le délai de récupération des fonds propres (DRFP) :

$$\text{DRFP} = 1 + (2455188 * 12) / (2455188 + 4138676)$$

$$\text{DRFP} = 1 \text{ ans} + 5 \text{ mois}$$

- Le DRFP est importante car les fonds propres seront récupérés dans un délai plus court que la durée du projet.

C - Taux de rentabilité des fonds propres (TRFP) :

TRFP = le dernier taux donnant la VANFP positive + [différence des taux * (VANFP positive / (VANFP positive + VANFP négative))].

Pour un taux d'actualisation :

T1= 89%, la VAN sera de 61060 DA (positive)

T2= 90%, la VAN sera de - 41131 DA (négative)

$$\text{TRFP} = 89\% + (1\% * (61060 / (61060 + 41131)))$$

$$\text{TRFP} = 89,59 \%$$

2-3-1 La Rentabilité d'emprunt :

Nous allons déduire la valeur actuelle ainsi que le taux de la rentabilité interne de l'emprunt

A - .La valeur actuelle nette d'emprunt (VANE) :

$$\text{VANE} = \text{VANFP} - \text{VAN}$$

$$\text{VANE} = 30547625 - 28873270$$

$$\text{VANE} = 1674355$$

La VANE (1674355 DA) est positive ce qui signifie que le projet reste rentable après financement par emprunt,

B - Le taux de rentabilité interne de l'emprunt ou taux d'emprunt net :

$$\text{TRIE} = \text{taux brut de l'emprunt} * (1 - \text{IBS})$$

$$\text{TRIE} = 5,5 \% * (1 - 26\%)$$

$$\text{TRIE} = 0,055 * 0,74$$

$$\text{TRIE} = 4,07\%$$

Interprétation :

- Une VANFP positive indique que la valeur créée pour les actionnaires (après le paiement des intérêts sur la dette) est supérieure à l'investissement initial en fonds propres. La VANFP de 30 547 625 suggère que les actionnaires peuvent s'attendre à générer une valeur ajoutée significative grâce à l'investissement.
- Le DRFP de 1 an et 5 mois indique que les actionnaires récupèrent leur investissement initial en fonds propres relativement rapidement après le financement du projet. Cela peut être interprété comme une indication de la rapidité avec laquelle les actionnaires commencent à réaliser un retour sur leur investissement.

- Le TRFP de 89,59 % indique que la rentabilité générée pour les actionnaires, en proportion de leur investissement initial en fonds propres, est élevée. C'est un indicateur positif qui suggère que l'investisseur bénéficie d'un rendement important sur l'investissement.

Résultats liés à l'emprunt :

- Une VANE positive signifie que la valeur créée par le projet est suffisante pour couvrir les coûts d'emprunt (intérêts). Cependant, il est important de noter que la VANE de 1 674 355 est significativement inférieure à la VANFP.
- Le taux de rentabilité interne de l'emprunt de 4,07 % représente le taux auquel les flux de trésorerie futurs générés par le projet sont équilibrés avec les paiements d'intérêts sur l'emprunt. Ce taux est utilisé pour évaluer la rentabilité de l'emprunt.

En résumé, les résultats après le financement du projet indiquent que les actionnaires peuvent s'attendre à une valeur ajoutée importante grâce à leur investissement en fonds propres, avec un taux de rentabilité élevé. Ces résultats mettent en lumière l'importance de la structure de financement dans la rentabilité globale du projet et soulignent l'impact différencié des fonds propres et de l'emprunt sur la rentabilité.

Comparaison entre les résultats Avant et Après le financement :

Résultats liés au projet :

- VAN du projet = 28 873 270
- Délai de Récupération (DR) = 2 ans + 2 mois
- Délai de Récupération Actualisé = 2 ans + 6 mois
- TRI = 46,04 %
- Indice de Profitabilité (IP) = 2,2

Résultats liés aux fonds propres :

- VAN des Fonds Propres (VANFP) = 30 547 625
- Délai de Récupération des Fonds Propres (DRFP) = 1 an + 5 mois

- Taux de Rentabilité des Fonds Propres (TRFP) = 89,59 %

Résultats liés à l'emprunt :

- VAN de l'Emprunt (VANE) = 1 674 355
- Taux de Rentabilité Interne de l'Emprunt = 4,07%

Comparaison :

- À partir de l'étude que nous avons pu mener, nous constatons que le TRI (46,04%) est nettement supérieur au taux net d'emprunt (TRIE=4,07%), la rentabilité des actifs est donc supérieure aux coûts des ressources.
- La VANFP (30 547625) est appréciable, car elle est supérieure à la VAN du projet (28 873270), ce qui signifie que les montants récupérés par le promoteur sont supérieurs à ceux du projet.
- L'emprunt lui-même est rentable du fait qu'il dégage une VANE positive de 1674355 DA, le TRFP (89,59%) est également important, aussi supérieur au TRI (46,04%), cela voudrait dire que ce projet d'investissement a un bon rendement financier et représente une source de réussite pour le promoteur.

Conclusion de l'étude de rentabilité du projet :

Donc, on peut dire que dans le cas de ce projet de production d'aliment de bétail, la rentabilité est vérifiée, ce qui rend l'entreprise intéressée par l'endettement car elle peut obtenir les ressources financières nécessaires pour réaliser le projet et offrir une meilleure rentabilité aux actionnaires.

2.4 Étude des risques et des garanties bancaires :

2.4.1 Les risque :

L'étude du dossier montre également que le projet de production d'aliments pour le bétail, situé dans la Wilaya de Tizi Ouzou, est économiquement viable. L'expérience accumulée par l'entreprise et son gestionnaire dans le secteur agroalimentaire laissait entrevoir un avenir prometteur pour ce projet. Il représente une opportunité pour les éleveurs de bovins et

contribue au renforcement du secteur agroalimentaire en réduisant les importations et en encourageant la production nationale.

Selon les résultats financiers obtenus, nous constatons une rentabilité satisfaisante, ce qui témoigne de la réussite du projet sur le plan financier.

2.4.2 Les garanties bancaires :

Afin d'accorder le crédit, la banque a imposé les conditions suivantes :

- Concentration de l'ensemble du chiffre d'affaires de l'entreprise « Y » au niveau de la banque.
- Les paiements aux fournisseurs effectués au niveau de la banque.
- Mobilisation en compte de l'apport personnel 7 090335DA
- Engagement notarié de nantir les équipements financés
- Engagement de contacter une police d'assurance multirisque
- Consultation et réponse de la centrale des risques et des impayés

La banque a exigé en outre les garanties suivantes :

- Caution hypothécaire d'un terrain d'une superficie de 2812 mètres carrés expertisé par un montant de 84 368000 DA
- Nantissement des équipements financé

Conclusion :

Dans cette section, nous introduisons le traitement d'un cas pratique dans lequel nous appliquons les méthodes d'évaluation de projet et d'analyse financière.

En revenant aux résultats obtenus, le projet est satisfaisant et répond aux critères de viabilité et de rentabilité.

À cet effet, la banque donne un avis favorable au financement du projet à travers une facilité CMT d'un montant de 16544115.00 da au taux de 5,5% HT, avec une prorogation partielle d'un an et un remboursement sur cinq ans.

Section 03 : Résultats et Recommandation

3.1 La démarche méthodologique de l'enquête qualitative :

L'étude empirique est une étape importante dans l'élaboration d'un travail de recherche, c'est une enquête basée sur l'expérience et l'observation plutôt que sur la théorie et ceci en

Utilisant des méthodes pragmatiques. Cette section décrira l'objectif et les outils utilisés pour mener à bien notre étude et vérifier nos hypothèses.

3.1.1 L'objectif de la recherche :

- **Explorer les Pratiques Actuelles** : Obtenir un aperçu des méthodes et des procédures actuellement utilisées pour gérer les risques liés aux crédits d'investissement.
- **Analyser les Processus en Place** : Comprendre en détail les étapes et les processus suivis dans la gestion des risques, de l'évaluation initiale à la surveillance continue.
- **Identifier les Points Forts et les Faiblesses** : Mettre en lumière ce qui fonctionne bien dans les pratiques actuelles et où des améliorations peuvent être apportées pour minimiser les risques.
- **Recueillir des Perspectives et des Opinions** : Obtenir les avis des parties prenantes impliquées dans la gestion des risques, ce qui peut inclure des suggestions sur la manière d'améliorer les processus.
- **Éclairer les Recommandations Futures** : Fournir une base solide pour formuler des recommandations en vue d'une gestion plus efficace des risques liés aux crédits d'investissement.

3.1.2 La rédaction du guide d'entretien et déroulement de l'enquête :

L'entretien se déroule selon la méthode de l'entretien semi-directif qui nécessite l'élaboration du guide d'entretien. Ce dernier doit être rédigé en langage accessible, avec un vocabulaire approprié et dans un ordre logique de questions, en allant du général au particulier.

Nous avons structuré notre guide d'entretien en deux parties :

1- **Une introduction** de notre objectif de recherche, suivie d'une formule de politesse qui assure aux répondants que les informations fournies lors des entretiens seront utilisées de manière anonyme à des fins purement scientifiques.

2- **La partie principale du guide**, qui contient des questions ouvertes semi-directives visant un seul objectif, où nous avons développé six thèmes.

Il est à noter que l'enregistrement vocal a été autorisé dans les entretiens avec certains responsables et nous nous sommes servis de la prise de notes pour les autres.

3.2 Analyse et présentation des résultats de l'étude qualitative :

Afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons préparé un guide d'entretien composé de six axes, chaque axe est destiné à un ou deux responsables, dans le but d'avoir des informations sur :

Axe 1 : Rôle et Responsabilités du Service Crédit

Axe 2 : Gestion des Risques de Crédit et Procédures de Recouvrement


Axe 3 : Formations et Système d'Information dans le Service Crédits

Axe 4 : Réunions Organisées pour la Prise de Décision

Axe 5 : Gestion de l'Information

Axe 1 : Rôle et Responsabilités du Service Crédits

Question 1 : Pourriez-vous décrire brièvement votre rôle au sein du service de crédit et vos principales responsabilités quotidiennes en tant qu'employé dans ce service ?

 **Réponse 1 :** « Mon travail au sein du service de crédit consiste à évaluer les demandes de prêt et à participer à la prise de décision. En tant qu'employé du service, mes principales responsabilités quotidiennes incluent l'examen des dossiers, l'examen des documents. Cela peut inclure la communication avec les clients et la participation à des réunions pour garantir que les décisions sont conformes à la politique et que les risques sont minimisés.»

Analyse 01 : L'employé explique son rôle dans la prise de décisions qui sont en accord avec les politiques de la banque et la minimisation des risques, y compris l'examen des documents, la phrase indique que les informations sont communiquées en interne dans une organisation par le biais de notes de service et de causeries professionnelles, parfois en utilisant l'application Outlook. Cela met en lumière les pratiques courantes de partage d'informations et la technologie utilisée dans le processus de communication interne. La communication avec les clients et la participation à des réunions. Cela témoigne d'un rôle crucial au sein des services.

Axe 2 : Gestion des Risques et Non-Remboursement de Crédit (Pour les Employés du Service Crédits)

Question 2 : Comment gérez-vous les risques associés aux prêts, et quelles mesures avez-vous prises pour réduire la probabilité de non-remboursement?

✚ Réponse 2 : « Nous gérons les risques associés aux prêts en évaluant attentivement la capacité de remboursement des emprunteurs et en appliquant des critères stricts. En outre, nous surveillons constamment les prêts qui sont faits pour rechercher des problèmes de remboursement ».

Analyse 02 : La réponse indique que la banque gère les risques en évaluant soigneusement la capacité de remboursement des emprunteurs et en appliquant des critères stricts. De plus, les banques surveillent les encours des prêts pour identifier d'éventuels problèmes de remboursement. Cette approche met l'accent sur l'importance d'une évaluation initiale des risques.

Question 3 : En cas de non-remboursement d'un crédit, quelles sont les étapes et les procédures que le service crédits suit pour récupérer les fonds ?

✚ Réponse 3 : « Nos services de crédit mettent en œuvre un processus de récupération des fonds en cas de non-remboursement d'un crédit. Dans un premier temps, nous entrons en contact avec l'emprunteur pour discuter de la situation et explorer des solutions de remboursement. Si le paiement demeure en souffrance, nous sommes en mesure de prendre des mesures légales, telles que la saisie de biens ou la vente d'actifs, pour récupérer les fonds. »

Analyse 03 : La réponse explique que, en cas de non-remboursement, les crédits de service suivent une procédure de récupération des fonds, y compris la prise de contact avec le prêteur pour trouver des solutions et l'examen d'une action en justice si nécessaire. Cela souligne l'importance de la gestion en cas de non-remboursement.

Question 4 : Comment votre service travaille-t-il en collaboration avec d'autres départements pour assurer une évaluation approfondie des risques?

✚ **Réponse 4 :** « Afin d'obtenir une image complète de tous les risques, notre service collabore étroitement avec d'autres départements, comme celui chargé de la gestion des risques. Cela nous aide à mieux reconnaître et gérer les risques potentiels. »

Analyse 04 : Selon cette réponse on peut constater que le service de crédit travaille en étroite collaboration avec d'autres services pour gérer les risques afin d'avoir une compréhension complète de l'ensemble des risques. Cette collaboration permet une évaluation plus approfondie des risques liés aux prêts.

Question 5 : Quelles sont vos procédures pour traiter les cas de défaut de paiement et quelle est la politique de la banque à cet égard?

✚ **Réponse 5 :** « La gestion des cas de défaut de paiement est conforme à la politique de la banque, qui vise à protéger les intérêts de la BADR tout en cherchant des solutions justes pour les emprunteurs en difficulté. Nous collaborons étroitement avec les emprunteurs pour comprendre pleinement leur situation et offrir des stratégies de remboursement appropriées à leur situation ».

Analyse 5 : La réponse souligne l'adhésion à la politique de la banque en matière de traitement des défauts de paiement. Elle cite l'importance de protéger les intérêts de la banque tout en cherchant des solutions justes pour les emprunteurs en difficulté.

Question 6 : Quels mécanismes sont en place pour réduire le risque de défaut de remboursement du crédit?

✚ **Réponse 6 :** «Pour minimiser les risques de non-remboursement de crédit, nous utilisons plusieurs mécanismes. Tout d'abord, nous effectuons une évaluation approfondie de la solvabilité des emprunteurs avant d'approuver un prêt. Ensuite, nous surveillons régulièrement les prêts en cours pour détecter les signes précoces de problèmes de remboursement. Enfin, nous encourageons la transparence et la communication ouverte avec les emprunteurs pour résoudre les problèmes potentiels rapidement ».

Analyse 06 : Cette réponse indique que la banque prend plusieurs mesures pour minimiser les risques de non-remboursement de crédit. Elle effectue une évaluation minutieuse de la solvabilité des emprunteurs avant d'approuver un prêt, surveille régulièrement les prêts en cours pour détecter les problèmes potentiels et favorise la transparence et la communication ouverte avec les emprunteurs. Ces actions visent à maintenir un portefeuille de crédit sain et à réduire les pertes.

Axe 03 : Formations Données et Système d'Information (Pour les Employés du Service Crédits)

Question 7 : La BADR propose-t-elle une formation continue aux employés du service crédit ?

✚ **Réponse 7 :** «Oui, BADR propose une formation continue aux employés du service crédit et les tient informés des évolutions du secteur bancaire et des meilleures pratiques en matière de gestion du risque de crédit ».

Analyse 07 : L'employé confirme que la BADR propose des formations continues pour les employés du service crédits, soulignant ainsi l'engagement de la banque envers le développement professionnel de son personnel.

Question 8 : Le BADR de Tizi-Ouzou utilise-t-il un système ERP pour gérer les opérations internes, et si oui, comment ce système est-il intégré au service de crédit pour faciliter la gestion des prêts et des demandes de crédits?

✚ **Réponse 8 :** « Actuellement, la banque n'utilise pas de système ERP pour gérer ses opérations et ses processus internes. Étant donné que nous n'avons pas de système ERP en place, il n'y a pas d'intégration de ce système dans le service crédits. Nous utilisons d'autres outils et systèmes pour gérer nos opérations de prêt et les demandes de crédit. Cela implique souvent l'utilisation de logiciels spécifiques au secteur bancaire pour suivre et gérer les dossiers de crédit. »

Analyse 08 : L'employé explique que le GRE du BADR de Tizi-Ouzou utilise d'autres outils et systèmes plutôt qu'un système ERP pour gérer les opérations de prêt. Cela suggère que l'intégration ERP n'est pas une pratique courante dans leurs crédits de service.

Axe 4 : Réunions Organisées pour la Prise de Décision (Pour les Employés du

Question 9 : Pouvez-vous me parler des réunions que votre service tient pour discuter et prendre des décisions sur les demandes de crédit?

✚ **Réponse 9 :** «Des réunions sont organisées au sein du service crédit pour discuter de la demande de prêt et prendre une décision. Ceux-ci nous permettent de visualiser des fichiers, d'évaluer les risques et de prendre des décisions collaboratives.»

Analyse 09 : Cet employé mentionne la tenue de réunions pour discuter des demandes de prêt et des décisions, et souligne l'importance de la collaboration et de l'accès partagé aux dossiers.

Question 10 : Qui participe généralement aux réunions de décision dans le service crédits et quel est leur rôle, et comment sont prises les décisions finales concernant l'approbation ou le rejet des demandes de crédit lors de ces réunions ?

✚ **Réponse 10 :** « Les participants aux réunions incluent l'équipe du service crédit (les représentants du service crédit), les sous directeurs d'autres services et le directeur de GRE »

Analyse 10 : L'employé explique que les réunions impliquent l'équipe de services de crédit, les analystes de crédits et les gestionnaires de crédit, chacun desquels joue un rôle *spécifique* dans le processus de prise de décision. Cela met l'accent sur la coopération interne et la prise de décisions de groupe.

Axe 5 : Gestion de l'Information

Question 11 : Comment l'information est-elle généralement diffusée au sein de la banque (GRE tizi ousou) ?

✚ **Réponse 11 :** « Les informations sont généralement partagées entre les différents services par les notes de service et les causeries professionnelles des fois on utilise l'application de Outlook ».

Analyse 11 : La phrase indique que les informations sont communiquées en interne dans une organisation par le biais de notes de service et de causeries professionnelles, parfois en utilisant l'application Outlook. Cela met en lumière les pratiques courantes de partage d'informations et les différents outils impliqués dans le processus de communication interne.

3.3. Synthèse de l'étude qualitative :

Dans cette section, nous synthétisons les informations essentielles tirées des entretiens menés auprès des employés du service crédit de la BADR de Tizi-Ouzou. L'objectif était de comprendre les rôles, les responsabilités, les pratiques de gestion des risques, les processus de récupération des fonds et d'autres aspects liés au service de crédit de la banque.

- ❖ Les employés du service crédit jouent un rôle crucial dans l'évaluation des demandes de prêt, la gestion des dossiers, la communication avec les clients et la prise de décision. Leur responsabilité principale est de veiller à ce que les décisions de crédit soient conformes à la politique de la banque et qu'elles minimisent les risques.

- ❖ La BADR de Tizi-Ouzou gère les risques en évaluant soigneusement la capacité de remboursement des emprunteurs, en appliquant des critères stricts et en surveillant les prêts en cours pour détecter les signes précoces de problèmes de remboursement. En cas de non-remboursement, des mesures légales telles que la saisie de biens sont envisagées.
- ❖ Une collaboration entre le service d'exploitation (service crédit) et d'autres services au sein de la banque, dans le but de garantir une meilleure gestion des prêts accordés et un meilleur suivi des crédits
- ❖ La banque propose des formations continues à ses employés du service crédit et à ceux des autres services, dans le but de garantir des employés compétents répondant aux évolutions marquées dans le secteur bancaire, notamment en matière d'offre de crédit. D'autre part, cela vise à les maintenir informés des évolutions du secteur bancaire et des meilleures pratiques en matière de gestion du risque de crédit
- ❖ Plusieurs outils et méthodes de communication sont mis en place dans le but de faciliter la circulation de l'information et d'assurer sa transparence. Selon les réponses obtenues, une bonne communication et la rapidité de transmission de l'information assurent une bonne gestion et minimisent les risques.
- ❖ Pour prendre la meilleure décision concernant les demandes de crédit, la banque organise plusieurs réunions régulièrement dans le but de s'assurer de la disponibilité de tous les critères nécessaires pour donner l'accord à la demande.

Cette synthèse met en lumière les aspects clés de la gestion du service crédit de la BADR de Tizi-Ouzou, de la gestion des risques à la collaboration interne et à la formation continue. Ces informations peuvent servir de base pour évaluer et améliorer les processus de crédit au sein de la banque.

✚ Suggestions et recommandations:

Suite à notre étude sur le terrain et aux résultats obtenus, nous souhaitons proposer quelques recommandations visant à améliorer les procédures de gestion et à réduire les risques inhérents aux crédits d'investissement. Voici les axes d'amélioration que nous suggérons :

- **Renforcement de la Formation et de la Sensibilisation :**

Recommander un renforcement des programmes de formation pour le personnel impliqué dans l'octroi de crédits d'investissement, en insistant sur les meilleures pratiques, les risques associés et les outils d'évaluation.

- **Mise en Place d'un Système ERP Adapté :**

La banque doit sérieusement envisager un système ERP adapté à ses opérations. Cela intégrerait efficacement les processus et données, simplifiant la gestion, l'analyse et les prises de décision. L'ERP choisi doit refléter les particularités bancaires et être personnalisé pour répondre à nos besoins uniques. Son implémentation améliorera l'efficacité, la transparence et la productivité, apportant d'importants avantages à l'ensemble du personnel.

- **Intégration de Technologies Innovantes :**

Proposer d'intégrer des solutions technologiques innovantes pour automatiser et rationaliser les processus d'évaluation et de suivi des projets d'investissement, permettant ainsi un suivi en temps réel.

Mettre en place un système permettant aux employés de proposer des idées innovantes pour améliorer le processus d'octroi de crédits d'investissement, favorisant ainsi un environnement propice à l'innovation et à l'amélioration continue.

En somme, la gestion des risques bancaires liés aux crédits d'investissement est un équilibre complexe entre évaluation minutieuse, mesures préventives, gestion réactive et communication efficace. La BADR, en intégrant ces principes dans sa gestion quotidienne, peut naviguer avec succès à travers les défis inhérents à l'octroi de crédits d'investissement tout en préservant la stabilité et la croissance de son portefeuille.

Conclusion :

En résumé, ce chapitre a mis en lumière la politique de gestion du risque de crédit d'investissement de la Banque BADR. Il souligne l'importance des garanties, des règles commerciales prudentes, et des enquêtes pour minimiser les risques. Ce chapitre offre un aperçu essentiel de la manière dont la BADR aborde ces défis, préparant ainsi le terrain pour les analyses approfondies à venir.

Conclusion générale :

Les crédits d'investissement jouent un rôle vital dans le financement des projets d'expansion, de développement et de croissance économique. Ils permettent aux entreprises et aux individus d'accéder aux ressources nécessaires pour concrétiser des initiatives à long terme. Cependant, avec l'opportunité qu'ils offrent, les crédits d'investissement introduisent également un niveau de risque financier significatif.

La gestion des risques associés aux crédits d'investissement est devenue une préoccupation majeure pour les institutions financières et les emprunteurs. Elle implique l'évaluation minutieuse de la viabilité des projets, la gestion des risques de crédit, l'identification des garanties appropriées et la mise en place de mécanismes efficaces de récupération des fonds en cas de défaut de paiement.

Cette gestion proactive des risques est essentielle pour préserver la stabilité financière, minimiser les pertes et garantir la réussite des projets d'investissement. Dans cette perspective, cette étude explore les défis, les meilleures pratiques et les stratégies clés liés à la gestion des risques bancaires associés aux crédits d'investissement.

Dans le cadre de notre projet fin de cycle, nous avons eu l'opportunité de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises lors de notre formation en Management et Entreprenariat. Nous avons choisi d'étudier le processus de gestion des risques de crédits bancaires liés aux crédits d'investissements au sein de la GRE de la banque BADR Tizi Ouzou.

Grâce à notre démarche descriptive analytique, nous avons pu répondre à notre problématique et vérifier les hypothèses que nous avons formulées. Elle nous a permis de savoir les procédures et les étapes à suivre dans la gestion des risques bancaires liés au crédit d'investissement, validant ainsi nos hypothèses initiales :

Nous **confirmons notre première hypothèse** qui stipule qu'une analyse technico-économique approfondie renforce la prise de décision pour des projets d'investissement rentables au sein de la banque BADR, et cela d'après notre analyse approfondie des aspects technico-économiques d'un projet d'investissement confirme que cette évaluation rigoureuse joue un rôle fondamental dans la prise de décision. Une compréhension approfondie des coûts,

des bénéfiques, des flux de trésorerie et des indicateurs de rentabilité est cruciale pour sélectionner la rentabilité d'un projet d'investissement.

Nous **infirmos notre deuxième hypothèse** selon laquelle la protection de la banque contre les risques liés aux crédits d'investissement est assurée par la prise des garanties par notre étude qui valide que la protection contre les risques liés aux crédits d'investissement est considérablement renforcée par la mise en place de garanties adéquates mais n'est pas rassurée totalement. Ces garanties servent comme un rempart contre les éventuels défauts de paiement, minimisant ainsi les risques et les pertes pour la banque. Il est cependant important de souligner qu'elles ne permettent pas d'éliminer complètement ces risques.

Nous **confirmos notre troisième hypothèse** qui énonce que les moyens d'évaluation, de prévention et de gestion du risque ne peuvent pas. Éliminer totalement le risque de crédit d'investissement. Vu que malgré les mesures préventives et les processus de gestion des risques mis en œuvre, il est important de noter que notre étude confirme également qu'il est impossible d'éliminer totalement le risque de crédit d'investissement. Les risques inhérents à ce type de crédit sont toujours présents malgré les meilleures pratiques et procédures mises en place.

Enfin, nous pouvons **affirmer** que la mise en place de processus de récupération des fonds efficaces, d'une communication transparente et de formations ciblées axées sur les risques liés aux crédits d'investissement, contribue incontestablement à une meilleure gestion des risques. Cela favorise également la réduction des pertes liées aux crédits d'investissement, alignant ainsi les objectifs financiers de la banque avec la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement.

En somme, la gestion des risques bancaires liés aux crédits d'investissement est un équilibre complexe entre évaluation minutieuse, mesures préventives, gestion réactive et communication efficace. La BADR, en intégrant ces principes dans sa gestion quotidienne, peut naviguer avec succès à travers les défis inhérents à l'octroi de crédits d'investissement tout en préservant la stabilité et la croissance de son portefeuille.

✚ **Les points forts et faibles de la gestion des risques crédits investissement au sein de la BADR :**

✓ **Les Points forts :**

1. Les employés du service crédit jouent un rôle crucial dans l'évaluation des demandes de prêt et la prise de décision. Cela souligne l'importance accordée à des employés compétents pour une gestion adéquate des crédits.
2. Évaluation Rigoureuse de la Capacité de Remboursement : La banque met en avant l'importance d'évaluer attentivement la capacité de remboursement des emprunteurs, montrant une approche prudente dans l'octroi de crédits.
3. La banque surveille régulièrement les prêts en cours pour détecter les signes précoces de problèmes de remboursement, ce qui indique une volonté de minimiser les risques en agissant rapidement.
4. La collaboration entre le service crédit et d'autres départements est soulignée, permettant une évaluation plus approfondie des risques liés aux prêts.
5. La banque offre des formations continues à ses employés, montrant son engagement envers le développement professionnel et la mise à jour des connaissances de son personnel.

✓ **Les points faibles :**

1. La banque n'utilise pas de système ERP (Enterprise Resource Planning) pour gérer les opérations internes, ce qui peut affecter l'efficacité et l'intégration des processus, y compris la gestion des crédits.
2. Bien que des outils de communication tels que les notes de service et les causeries professionnelles soient utilisés, l'absence de mention de plateformes de gestion de l'information plus avancées peut indiquer des opportunités pour améliorer la circulation efficace de l'information.
3. Bien que la banque utilise des logiciels spécifiques au secteur bancaire pour suivre et gérer les dossiers de crédit, l'absence de mention de technologies plus avancées ou de

stratégies d'automatisation peut être considérée comme un point faible dans un environnement bancaire de plus en plus technologique.

La banque BADR de GRE tizi ousou présente une performance satisfaisante dans la gestion des risques de crédit. Ses points forts incluent une évaluation prudente de la capacité de remboursement et une collaboration interne efficace. Cependant, des améliorations sont nécessaires, notamment dans l'utilisation des technologies pour optimiser la performance globale.

Lors de la réalisation de ce modeste travail, nous avons rencontré certains obstacles, à savoir des difficultés à obtenir les informations nécessaires et certains documents internes de la banque. Compte tenu de la confidentialité des données le projet étudié, des difficultés lors de notre enquête plusieurs questions importantes que nous a posées en relation avec l'impact de management et son importance au sein de la banque comment il influence sur la gestion des risque crédits d'investissement mais malheureusement il y avait pas de réponses. Malgré ces entraves mais malgré ça on a fait de notre mieux de récolter le maximum de réponse à notre problématique nous avons fait de notre mieux pour mener à bien cette étude de manière rigoureuse et pertinente.

Notre sujet ouvre des perspectives intéressantes pour de futures recherches, ainsi que pour les étudiants issus de diverses disciplines. Il offre des opportunités d'approfondissement concernant les procédures de gestion des risques bancaires, l'impact du management et d'autres éléments tels que la communication et la formation des employés sur une gestion efficace de ces risques et leur minimisation. Il vise également à encourager une implication plus approfondie du management dans le secteur bancaire.

Notre sujet ouvre des perspectives intéressantes pour de futures recherches et pour les étudiants de différentes disciplines, et offre des opportunités d'explorer de nouvelles applications concernant la meilleure gestion de crédit d'investissement.

Nous pouvons proposer des thématiques comme :

- Analyse des Impacts des Crises Économiques sur les Risques de Crédit d'Investissement.
- Analyse des Facteurs Macroéconomiques sur les Risques de Crédit d'Investissement.
- Analyse Comparative des Politiques de Gestion des Risques de Crédit entre les Banques.

Pour conclure, nous souhaitons encourager la réalisation de travaux futurs qui aborderont d'autres problématiques liées à La gestion des risques de crédit liés aux investissements. De tels travaux pourraient contribuer à enrichir le nôtre et à découvrir des méthodes plus pertinentes pour améliorer la performance de gestion de risque crédit d'investissement.

BIBLIOGRAPHIE

LA BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages :

1. AMELON, (J-L) : Gestion financière ,2em édition MAXIMA, 2000, Paris
2. ARMAUD De, (S) : le risque de crédit, DUNOD, PARIS, 2003
3. ARREAU, (J) et DELHAYE, (J) : Gestion financière, 15ème édition, édition Dunod, Paris, 2006
4. BANC(F) et Richard(A) : Les choix d'investissement: méthodes traditionnelles, flexibilité et analyse stratégique. Paris, Economica, 1995
5. BARREAU, (J) et d'autres : Gestion financière ,15 Edition Dunod, Paris, 2005
6. BARREAU, (J) : Gestion financière, édition Dunod, Paris, 2004
7. BARTHES (A-S) et HOUTCIEFF (D) : les sûretés personnelles, Edition DUNOD, Paris, 2010.
8. BENHALIMA, (A) : pratique des techniques bancaire Référence à l'Algérie, édition dahlab
9. BETIT- DUTALLIS (G) : Le risque du crédit bancaire, Edition Dunod, Paris, 1999
10. BOUYACOUB, (F) : L'entreprise et le financement bancaire, édition Casbah, Alger, 2000
11. CHARREAUX, (G) : Finance d'entreprise, 2eme édition Ems, Bourgogne, 2000
12. CONSO, (P) et HEMICI. (F) : gestion financier de l'entreprise, 10ème Edition Paris, France, 2002
13. CONSO, (P) et HEMECI (F) : Gestion financière de l'entreprise ,11 ème édition DUNOD, Paris, 2005,
14. COUSSERQUES, (S) : la gestion de la banque, édition DUNOD, 1996
15. DELAHAYE, (J) e DELAHAYE, (F) : gestion financière, 15eme édition Dunod, paris, 2006
16. ISABELLE.CH et THIERRY.C, « Gestion financière », 4ème édition Dunod, Paris, 2008
17. LASARY : évaluation et financement de projets, édition EL DAR EL OTHMANIA, Oran, 2007
18. LOBEZ, (F) : banque et marchés du crédit, Edition Puf, 1997
19. Luc, (B-R) : Principe de technique bancaire, 25ème édition ; Dunod, Paris ,2008

BIBLIOGRAPHIE

20. GARSUALT, (PH) et PRIANI (S) : LA banque fonctionnement et stratégie, Edition Economica, Paris, 199
21. GOIEIN. (G) : les opérations bancaires et leurs fondements économique, Edition Dunod, Paris, 1980
22. Luc, (B-R) : Principe de technique bancaire, 25^{ème} édition ; Dunod, Paris ,2008
23. MATHIEUS Michel : l'exploitation bancaire et le risque de crédit, édition banque éditeur, paris, 1995.
24. Moschetto, (B) : le crédit à la consommation, Edition Puf, Paris, 1992.
25. PEFFER, (S) et d'autres : Vade-mecum du financement des PME, de Boeck et Larcier, Bruxelles, 2010.
26. PIGET. (P) : gestion financière de l'entreprise»2eme édition ECONOMICA, Paris, 2005.
27. ROUCHE, (M) et NAULLEAU, (G): le contrôle de gestion bancaire et gestion financière ,3^{ème} édition ; Revue banque éditeur ; Paris ; 1998.
28. VERNIMMEN (P) : Finance d'entreprise, édition Dalloz, Paris, 2009.
29. TRAVERDET-POPIOLEK (N) : guide du choix d'investissement, Edition d'organisation, Paris, 2006.

Dictionnaire :

30. BEITON (A) : dictionnaire des sciences économiques, édition Armand Colin, Paris, 2007.
31. MANCHON, (E) : analyse bancaire de l'entreprise, Economica, paris, 2001.
32. BCEAO : LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERS USITES PAR LA BCEAO.
33. FRAIX(J) : Manuel d'évaluation des projets industriels, édition BOECK, Paris,1988
34. PEYRARD (J) et PEYRAYD(M) : dictionnaire de finance, Vuibert, 2001.

Travaux universitaires :

35. BELGASSEMI, (Y) : Le financement bancaire des entreprises en Algérie », mémoire en vue de l'obtention du brevet supérieur bancaire

BIBLIOGRAPHIE

36. BOURIDAH (Y) et ZOUACHI (R) : Le financement des projets d'investissements par les crédits bancaires Cas : BEA, Master en science commerciale ,Ecole des hautes études commerciales ,alger
37. BOUCHELIL, (A) : la gestion des risques bancaires liés aux crédits d'investissements Etude de cas : BNA, licence en science commercial, école des hautes études commerciale, 2012.
38. BOUKTIT, (F) et CHEKRI, (L) : Le financement bancaire des investissements Cas CPA. Bejaïa, Master en science financières et comptabilités, ABDRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2022.
39. IGUERGAZIZ (W) Maitre-assistante (A) Faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales. U.M.M.TO : L'étendue de l'applicabilité des règles prudentielles internationales dans le système bancaire algérien: « Le ratio de solvabilité ».
40. MAKHLOUF (S) et TOUAMI (f) : financement bancaire des entreprises », Master en science de gestion, université de Mouloud Mammeri de tizi ousou, 2019.
41. OSMANI (S) et ZAID (J) : La gestion de risque de crédit bancaire Cas : montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement, master en science de gestion, université de Mouloud Mammeri de tizi ousou, 2020.
42. SOULALI (Y) et SERGHINE (M) : Un essai pratique pour la détermination du rôle de l'analyse financière dans la maitrise des risques d'octroi de crédits.

Revue périodiques :

43. ROUCHE, (M) et NAULLEAU, (G): le contrôle de gestion bancaire et gestion financière ,3ème édition ; Revue banque éditeur ; Paris ; 1998.

Site web :

44. <https://exetco.paris/actualites-fiches-conseils/coin-expert/augmentation-capital-societe-enjeux-risques/> Consulté 18 /05/2023 à 9 :37
45. <https://pme-dz.com/ansej-cnac-angem/> Consulté 20/05/2023 à 10 :00

BIBLIOGRAPHIE

46. <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/professionnels/augmenter-capital-social-societe>
[16 /05/2023 à 16 :08](#)
47. <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/credit-d-investissement> Consulté 08/05/2023 à
15 :34
48. https://www.memoireonline.com/03/13/7084/m_Les-risques-et-les-garanties-bancaires3.html Consulté 26/05/2023 à 19 :34

Les articles :

49. L'article 409 du code de commerce
50. L'article 543 du Code de commerce algérien.
51. L'article 644 du code civil Algérien.
52. L'article 645 du Code Civil Algérien.
53. L'article 948 du Code Civil Algérien.
54. L'article 96 la loi de finance 2003, journal officiel de la république Algérienne N° 86.
55. L'article 937 du code civil.
56. Article 882 du code civil Algérien.
57. Au titre de l'ordonnance N° 03-11 du 26 Aout 2003 portant sur la monnaie et le crédit dans son article N° 68.

LES ANNEXES

Annexe 01: Questionnaire

Questionnaire sur les Opérations du Service de Crédit

Ce questionnaire vise à recueillir des informations sur les opérations et les pratiques du service de crédit de BADR Tizi-Ouzou. Vos réponses nous aideront à comprendre divers aspects de la gestion du crédit et des processus de prise de décision au sein de l'organisation. Veuillez fournir des réponses détaillées aux questions ci-dessous.

Axe 1 : Rôle et Responsabilités du Service Crédit

Question 1 : Pourriez-vous décrire brièvement votre rôle au sein du service de crédit et vos principales responsabilités quotidiennes en tant qu'employé dans ce service ?

Axe 2 : Gestion des Risques et Non-Remboursement de Crédit (Pour les Employés du Service Crédits)

Question 2 : Comment gérez-vous les risques associés aux prêts, et quelles mesures avez-vous prises pour réduire la probabilité de non-remboursement ?

Question 3 : En cas de non-remboursement d'un crédit, quelles sont les étapes et les procédures que le service crédits suit pour récupérer les fonds ?

Question 4 : Comment votre service travaille-t-il en collaboration avec d'autres départements pour assurer une évaluation approfondie des risques ?

Question 5 : Quelles sont vos procédures pour traiter les cas de défaut de paiement et quelle est la politique de la banque à cet égard ?

Question 6 : Quels mécanismes sont en place pour réduire le risque de défaut de remboursement du crédit ?

Axe 3 : Formations Données et Système d'Information (Pour les Employés du Service Crédits)

Question 7 : La BADR propose-t-elle une formation continue aux employés du service crédit ?

Question 8 : Le BADR de Tizi-Ouzou utilise-t-il un système ERP pour gérer les opérations internes, et si oui, comment ce système est-il intégré au service de crédit pour faciliter la gestion des prêts et des demandes de crédits ?

Axe 4 : Réunions Organisées pour la Prise de Décision (Pour les Employés du Service Crédits)

Question 9 : Pouvez-vous me parler des réunions que votre service tient pour discuter et prendre des décisions sur les demandes de crédit ?

Question 10 : Qui participe généralement aux réunions de décision dans le service crédits et quel est leur rôle, et comment sont prises les décisions finales concernant l'approbation ou le rejet des demandes de crédit lors de ces réunions ?

Question 11 : Comment l'information est-elle généralement diffusée au sein de la banque (GRE Tizi-Ouzou) ?

Axe 5 : Gestion de l'Information

Question 11 : Comment l'information est-elle généralement diffusée au sein de la banque (GRE tizi ouzou) ?

Table des matières

Dédicace

REMERCIEMENT

Résumé

Liste DES TABLEAUX

Liste DES FIGURES

Liste DES ABREVIATIONS

Le Sommaire

Introduction généraleA

Chapitre 01 : Notions de base sur la banque, le crédit et l'investissement.....1

Section 01 : Généralité sur les banques.....2

1.1 Définition de la Banque2

1.1.1 Définition économique.....2

1.1.2 Définition juridique.....2

1.1.3 Définition d'une banque selon le système bancaire Algérien.....3

1.2 Le rôle de la banque.....3

1.2.1 Le rôle économique de la banque.....3

1.2.2 Les activités de la Banque.....4

1.2.2.1 La collecte des ressources.....4

1.2.2.2 La distribution des crédits.....5

1.2.2.3 Les activités d'intermédiation.....5

1.2.2.4 Les prestations de services.....6

1.3 Les ressources d'une banque.....6

1.3.1 Les fonds propres6

1.3.2 Les ressources clientèles.....6

1.3.3 Les ressources de financement.....	7
1.4 Les typologies de la banque.....	8
1.4.1 La Banque Centrale.....	8
1.4.2 Les apporteurs de capitaux.....	8
1.4.2.1 Les banques publiques.....	8
1.4.2.2 Les banques privées.....	8
1.4.2.3 Les banques mixtes.....	9
1.4.3 La classification des banques selon leurs activités.....	9
1.4.3.1 Banque d'épargne (Banque de l'immobilier).....	9
1.4.3.2 Banque de Dépôt.....	9
1.4.3.3 La Banque d'affaires (d'investissement).....	9
1.4.3.4 Banque Universelle (Banques généralistes).....	9
1.4.3.5 Banque Islamique.....	10
Section 02 : Généralité sur les crédits.....	10
2.1 Notion du crédit.....	10
2.1.1 Définition économique.....	10
2.1.2 Définition juridique.....	10
2.2 Les caractéristiques du crédit bancaire.....	11
2.2.1 La Confiance.....	11
2.2.2 Le temps.....	11
2.2.3 La rémunération.....	11
2.2.4 Le risque.....	11
2.3. Le rôle du crédit.....	12
2.4 Typologies de crédits bancaires.....	12
2.4.1 Les crédits d'exploitation (crédits à court terme).....	12

2.4.1.1 Les crédits par caisse.....	13
2.4.1.1.1 Les crédits par caisse globaux.....	13
2.4.1.1.2 Les crédits par caisse spécifiques.....	14
2.4.1.2. Les crédits par signature.....	17
2.4.2 Les crédits d'investissement.....	18
2.4.3 Les crédits aux particuliers.....	19
2.4.4. Le crédit de commerce extérieur.....	19
Section 03 : Généralités sur l'investissement.....	21
3.1 Définition de l'investissement.....	21
3.1.1 Vision comptable.....	21
3.1.2 D'un point de vue économique.....	22
3.1.3 D'un point de vue financier.....	22
3.2 La classification des investissements.....	23
3.2.1 Classification selon la nature.....	23
3.2.2 Classification selon la finalité.....	23
3.2.3 Classification selon les objectifs.....	24
Chapitre 02 : les risques de crédit d'investissement.....	27
Section 01: Les modes de financement d'un investissement.....	28
1.1 Le financement par fond propre.....	28
1.1.1 L'autofinancement.....	29
1.1.2 L'augmentation du capital.....	30
1.1.3 Cession d'élément d'actif.....	32
1.2 Le financement par quasi-fonds propres.....	33
1.3 Le financement par endettement.....	34
1.3.1 L'emprunt obligataire.....	35

1.4 Les emprunts auprès des établissements de crédit (emprunt bancaire).....	36
Section 02 : Définition et typologie d'un crédit d'investissement.....	37
2.1 Définition de crédit d'investissement.....	37
2.2 Les typologies de crédit d'investissement.....	37
2.2.1 Le Crédit Classique.....	37
2.2.1.1 Les crédits à moyen terme (CMT).....	37
2.2.1.2 Les crédits à long terme (CLT).....	39
2.2.2 Le crédit-bail (leasing).....	39
2.2.2.1 le mécanisme du crédit-bail.....	40
2.2.2.2 Enjeux du crédit-bail.....	40
2.2.2.3 Formes principales du crédit-bail.....	40
2.2.3 Les crédits d'investissement spécifiques (spéciaux).....	41
2.2.3.1 Les crédits emploi des jeunes.....	41
2.2.3.2 Le micro crédit ANGEM.....	42
2.2.3.3 Le crédit aux chômeurs, promoteur des dispositifs CNAC.....	43
Section 03 : Les risques liés aux crédits d'investissement et les moyens de prévention.....	44
3.1 Les risques liés au crédit d'investissement.....	44
3.1.1 Définition d'un risque.....	45
3.1.2 Définition du risque	45
3.1.3 Les typologies de risque de crédit.....	45
3.1.3.1 Le risque d'immobilisation.....	45
3.1.3.2 Le risque de taux.....	46
3.1.3.3 Le risque de change.....	46
3.1.3.4 Le risque d'insolvabilité.....	47
3.1.3.5 Les risques opérationnels.....	47

3.1.3.6 Le risque de liquidité.....	48
3.1.3.7 Le risque de rentabilité et de détournement d'un crédit d'investissement.....	48
3.2 Les moyens de préventions contre les risques du crédit.....	49
3.2.1. Les ratios réglementaires.....	49
3.2.1.1 Le ratio de couverture des risques.....	49
3.2.2. La prise de garantie.....	51
3.2.2.1 Les garanties personnelles.....	51
3.2.2.2 Les garanties réelles.....	53
3.2.2.3 Les garanties morales.....	54
Chapitre 03 : Le processus d'octroi d'un crédit d'investissement.....	57
Section 01 : Les documents constitutifs d'un dossier d'investissement.....	58
1.1 Demande écrite de l'entreprise.....	58
1.1.1 Conditions de forme.....	58
Section 02 : L'évaluation d'un projet d'investissement.....	59
2.1 Analyse de la viabilité.....	59
2.1.1 L'étude du projet.....	60
2.1.1.1 Secteur d'activité.....	60
2.1.1.2 La localisation de l'entreprise.....	60
2.1.1.3 État d'avancement du projet.....	61
2.1.1.4 Impact du projet sur le plan économique et environnemental.....	61
2.1.2 L'analyse de marché.....	62
2.1.3 L'analyse commerciale.....	62
2.1.4 Analyse technique.....	64
2.1.4.1 Le processus de production.....	64
2.1.4.2 Les moyens de production.....	64

2.1.4.3 Les besoins de l'entreprise.....	65
2.1.4.4 Délai de réalisation.....	65
2.1.5 Analyse des coûts.....	65
2.2 Analyse de la rentabilité.....	66
2.2.1 Analyse de rentabilité avant le financement.....	66
2.2.1.1-Détermination de la CAF« capacité d'autofinancement.....	66
2.2.1.2. Détermination du BFR « le besoin de fonds de roulement.....	67
2.2.1.3 Détermination de VRI « la valeur résiduelle des investissements ».....	67
2.2.1.4 Échéancier d'investissement.....	68
2.2.1.5 Échéancier de l'amortissement.....	68
2.2.1.6 L'élaboration du compte de résultats annuel TCR.....	69
2.2.1.7 Elaboration du tableau emploi-ressources avant le financement.....	69
2.2.1.8 Les critères de la rentabilité.....	70
2.2.1.8.1 La valeur actuelle nette «VAN».....	70
2.2.1.8.2. L'indice de profitabilité(IP).....	71
2.2.1.8.3 Le délai de récupération du capital investi.....	71
2.2.1.8.4 Le taux de rentabilité interne (TRI).....	72
2.2.2. Analyse de rentabilité après le financement.....	73
2.2.2.1 Critère de rentabilité après financement.....	73
Section 03 : Évaluation et Suivi des Engagements liés aux Crédits d'investissement.....	74
3.1 Prise de décisions.....	74
3.1.1 La décision finale.....	74
3.1.2 Mise en place du crédit.....	74
3.2 Suivi du crédit et contrôle des engagements.....	75
3.2.1 Le contrôle et la surveillance des crédits consentis.....	75

3.2.2 Gestion du risque impayé (défaut de remboursement à échéance).....	76
3.2.2.1 Phase "précontentieux".....	76
3.2.2.2 Phase contentieux.....	76
3.2.2.2.1 La phase conservatoire.....	77
3.2.2.2.2 La phase exécutoire.....	77
Chapitre 04 : L'analyse de la gestion des risques de crédit d'investissement.....	78
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil : BADR de Tizi-Ouzou.....	79
1.1 Historique de la BADR	80
1.2 Présentation de la BADR	80
1.3 Missions et Objectifs de la BADR.....	81
1.4 Les groupes régionaux d'exploitation.....	82
1.5 Les agences locales d'exploitation	82
1.6 Organigramme de la BADR.....	83
1.7 Présentation du GRE Tizi-Ouzou (015)	85
1.7.1 Organisation du GRE à la BADR.....	85
Section 02 : Analyse de la viabilité et la rentabilité d'un projet d'investissement	91
2.1 Document constitutif de dossier	91
2.2 Étude de la viabilité du projet	91
2.2.1 Présentation des éléments permettant l'identification du promoteur ainsi que son projet.....	91
2.2.1.1 Présentation de l'entreprise	92
2.2.2 Analyse du marché.....	93
2.2.3 Analyse Commerciale.....	93
2.2.4 Analyse Technique	94
2.2.5 Analyse des coûts.....	96
2.2.5.1 Coût d'investissement.....	96
2.2.5.2 Structure de financement	96

2.3 Étude de la rentabilité du projet	97
2.3.1 Analyse avant financement	97
2.3.1.1 L'échéancier d'investissement.....	98
2.3.1.2 L'échéancier d'amortissement	99
2.3.1.3 Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI)	99
2.3.1.4 Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR)	99
2.3.1.5 L'élaboration du tableau des comptes de résultats prévisionnels (TCR)	100
2.3.1.6 L'élaboration du tableau Emplois / Ressources (avant le financement).....	101
2.3.1.7 Evaluation du projet à travers les critères de rentabilités et de liquidité.....	101
2.3.2 Analyse après financement	104
2.3.2.1 Échéancier de remboursement de l'emprunt (après le financement).....	104
2.3.2.2 Plan de mobilisation.....	105
2.3.2.3 Les nouvelles dotations aux amortissements	105
2.3.2.4 Le TCR après financement.....	106
2.3.2.5 Le plan de financement emploi/ ressource après financement	107
2.3.2.6 Détermination de la rentabilité des fonds propres	107
2 -3-1 La Rentabilité d'emprunt	109
2.4 Étude des risques et des garanties bancaires.....	111
2.4.1 Les risques	111
2.4.2 Les garanties bancaires	112
Section 03 : Résultats et Recommandation.....	113
3.1 La démarche méthodologique de l'enquête qualitative	113
3.1.1 L'objectif de la recherche	113
3.1.2 La rédaction du guide d'entretien et déroulement de l'enquête.....	113
3.2 Analyse et présentation des résultats de l'étude qualitative	114
3.3. Synthèse de l'étude qualitative.....	119
Conclusion generale.....	123

Bibliographie.....

Annexes

Table des matières.....